

IPC 

Cadre intégré de classification de la sécurité
alimentaire

Manuel technique version **2.0**

Preuves et **normes** pour de meilleures
décisions en sécurité alimentaire

IPC

Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire

Manuel technique version 2.0

Preuves et **normes** pour de meilleures **décisions** en sécurité alimentaire

Les partenaires globaux du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)



*Le CE dans le partenariat global est représenté par le Centre commun de recherche

Agences de financement



La version 1 de ce manuel a été réalisée initialement en 2006 par FAO/FSNAU.

Prière de citer la version 1 du manuel comme suit :
FAO/FSNAU 2006. Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire :
Manuel technique version 1. Nairobi, FAO/FSNAU séries Techniques IV.

Une version révisée 1.1 a été publiée par la FAO en 2008.

Prière de citer la version 1.1 du Manuel comme suit :
Partenaires globaux IPC 2008. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire :
Manuel technique version 1.1. FAO. Rome.

Prière de citer le présent manuel comme suit :
Partenaires globaux IPC 2012. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire :
Manuel technique version 2.0. Preuves et normes pour une meilleure prise de décision en sécurité
alimentaire. FAO. Rome.

ISBN 978-92-5-207284-3

Le Manuel technique IPC version 2.0 est le résultat des efforts conjoints des Partenaires globaux de l'IPC, un groupe de huit agences et ONG internationales, qui comprend : Care International, le Centre commun de recherche de la Commission européenne (EC-JRC), le Cluster sécurité alimentaire (FSC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Oxfam, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), le Réseau de système d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET) et Save the Children, et Le Manuel technique IPC version 2.0 est une révision et une actualisation approfondie de la version du Manuel technique IPC menée pour le compte des Partenaires globaux IPC par l'Unité de soutien global IPC (GSU), avec l'appui du Groupe consultatif technique (GCT) IPC. Nicholas Haan a coordonné l'ensemble du processus de révision et a édité ce manuel.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des Partenaires globaux IPC et des agences de financement aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO, des Partenaires globaux IPC et des agences de financement.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

AVANT-PROPOS

« *Preuves et normes pour de meilleures décisions en sécurité alimentaire* » : aucune modèle n'est parfaite, mais l'IPC c'est ça : une analyse factuelle, harmonisée et consensuelle de la sécurité alimentaire visant à une prise de décision informée.

Le paragraphe précédent résume certains des principes directeurs de l'IPC que vous allez retrouver dans ce manuel. Ces principes sont au cœur de l'IPC depuis la publication de la version 1.1 en 2008¹. Leur adoption à Oxford en juin 2009 marque le début de la réflexion et le développement de la version 2.0.

Depuis 2008, l'IPC a gagné en maturité, en reconnaissance internationale et scientifique, et est devenu un outil largement adopté. L'IPC fut en 2011 la référence pour déclarer la famine en Somalie. À l'initiative de la Direction générale de l'office humanitaire des Communauté Européenne (ECHO) et d'autres parties prenantes, sa gouvernance a fait l'objet d'une réforme qui s'est traduite par la création d'un Comité directeur stratégique et représentatif, d'une Unité de soutien global et de Groupes de travail techniques régionaux et nationaux en première ligne de la réalisation de l'IPC. Le Groupe consultatif technique IPC a été décisif pour la préparation de ce manuel.

Qu'allez-vous trouver dans la version 2.0 du Manuel technique IPC²? Des améliorations techniques et conceptuelles fondamentales, ainsi que des outils et des procédures pour l'application pratique de l'IPC. Bien que les pages suivantes présentent les révisions majeures apportées, nous attirons votre attention sur trois d'entre elles :

- Le cadre analytique de l'IPC. Basé sur quatre cadres conceptuels largement utilisés pour la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et la nutrition, celui-ci constitue un élément fondamental de l'identité de l'IPC mis au point lors de débats animés avec la communauté d'experts en sécurité alimentaire et nutrition ;
- Projet pilote de mesure de l'insécurité alimentaire chronique. La version 2.0 établit une différence entre l'insécurité alimentaire aiguë et chronique. Pour la première fois, un prototype de mesure de l'insécurité alimentaire chronique est proposé. L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire aiguë est revue et affinée ;
- Assurance qualité revue. Des processus et des outils sont proposés afin de garantir l'objectivité et la rigueur de l'analyse. L'autoévaluation et la revue par les pairs font dorénavant partie intégrante du processus IPC.

Pour finir, nous nous félicitons de l'engagement et des efforts de l'ensemble des personnes ayant participé à la rédaction et à l'élaboration de ce manuel, notamment l'équipe de l'Unité de soutien global et son responsable, Nicholas Haan.

Le Comité directeur de l'IPC³

.....
1 Un bref historique des versions antérieures, à savoir le Manuel technique IPC version 1.0 et le Manuel technique IPC version 1.1, figure à l'annexe 16.

2 Ci-après dénommée « la version 2.0 ».

3 Membres du Comité directeur durant la préparation du Manuel technique IPC version 2.0 : Daw Mohamed, Miles Murray (CARE), Felix Lee, John Scicchitano (Réseau des systèmes d'alerte rapide contre la famine, FEWS NET), Luca Russo, Cristina Amaral (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO), Graham Farmer (Cluster sécurité alimentaire, FSC), Thierry Nègre (Centre commun de recherche de la Commission européenne, EC-JRC), Chris Leather, Camilla Knox-Peebles (OXFAM), Alex Rees (Save the Children), Joyce Luma (Programme alimentaire mondial des Nations Unies, PAM).

REMERCIEMENTS

La rigueur technique, la transparence et la collaboration sont des valeurs aussi importantes pour l'analyse IPC à l'échelon national qu'elles ont pu l'être pour l'élaboration de ce manuel. La préparation de la version 2.0 a représenté une tâche colossale du fait qu'elle s'est attachée à relever le défi de classer l'insécurité alimentaire dans différents contextes à travers le monde et a cherché à concilier les perspectives, méthodes, concepts et systèmes divers des principales phares de la sécurité alimentaire.

Cet objectif a été rendu possible grâce aux contributions de centaines de professionnels de pays et de régions du monde entier représentant divers gouvernements, ONG, organismes des Nations Unies, donateurs et institutions de l'enseignement supérieur. L'annexe 2 présente une liste exhaustive des personnes qui ont directement contribué à la version 2.0. Les membres de l'Unité de soutien global IPC (GSU) tiennent à exprimer à toutes ces personnes notre profonde gratitude pour leurs connaissances techniques, leurs points de vue pratiques et leur volonté de s'engager de manière constructive dans la mise au point d'un système commun de classification de l'insécurité alimentaire.

La préparation du Manuel technique IPC version 2.0 a été menée par l'Unité de soutien global (GSU) avec la participation active du Groupe consultatif technique (GCT) de l'IPC représentant nos agences partenaires, à savoir Care International, le Centre commun de recherche de la Commission européenne (EC-JRC), le Cluster sécurité alimentaire (FSC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Oxfam, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), le Réseau de système d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET) et Save the Children, et ainsi que d'autres experts techniques. Il s'agit, entre autres, de : Justus Liku, Kajja Korpi-Salmela, Oriane Turot, Siddharth Krishnaswamy, Rachele Santini, Zoe Druilhe, Thoric Cederstrom, Buzz Sharp, Tharcisse Nkunzimana, Agnes Dhur, Alexis Hoskins, Chris Hillbruner, Felix Lee, Cindy Holleman, Grainne Moloney, Jose Manuel Veiga, Kate Ogden, Leila Oliveira, Mark Gordon, Miles Murray, Neil Marsland, Suleiman Mohamed, Sylvie Montebault, Tamara Nanitashvili, Valerie Ceylon, Aida Ndiaye, Gina Kennedy, Marie Claude Dop, Helen Young, Susanne Jaspers, Andre Griekspoor, Jackson Kangethe, et Phil Fong. Nous souhaitons également remercier pour ses contributions notre Bureau d'examen technique, intégré par Dan Maxwell (Tufts University), Nancy Mock (Tulane University), et James Darcy (Overseas Development Institute). Je voudrais plus particulièrement « tirer mon chapeau » à Chris Hillbruner et Leila Oliveira, qui ont tous deux continué de nous surprendre avec leurs solutions constructives et innovantes face aux défis les plus complexes.

Nous sommes en outre reconnaissants à notre Comité directeur IPC pour l'orientation et le soutien apportés tout au long de ce processus : Alex Rees, Camilla Know-Peebles, Felix Lee, Joyce Luma, Luca Russo, Cristina Amaral, Mohamed Daw, Thierry Negre, Graham Farmer, et Luca Alinovi (un ancien membre). Le Comité directeur est en cours d'expansion afin d'inclure d'autres agences et gouvernements, qui nous apporteront aussi leur concours. Permettez-moi de saisir cette opportunité pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau Responsable du Programme global, Alemu Asfaw.

Enfin, nous sommes redevables à l'appui des donateurs de diverses agences : l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), le Département du Royaume-Uni pour le développement international (DFID), la Direction Générale de l'office humanitaire des Communauté Européenne (ECHO), la Direction Générale de la Commission Européenne pour le développement et la coopération - EuropeAid (EC DEVCO), le Gouvernement des Pays-Bas et , le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ).

Mettre un terme à la faim est possible. Mais la faim est, de manière inhérente, un phénomène complexe qui exige que les multiples partenaires travaillent de concert. Un pas majeur dans ce sens serait de s'accorder sur un système commun de classification de l'insécurité alimentaire, un système adopté par tous et auquel nous puissions tous participer. Nous espérons que l'IPC contribue à atteindre cet objectif. Merci à tous ceux et celles qui partagent cette vision.

Cordialement,

Nicholas Haan,
Responsable du Programme global IPC de mai 2010 au 1^{er} juin 2012

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	v
Acronymes	ix
<hr/>	
SECTION 1 : INTRODUCTION	3
Qu'y a-t-il de nouveau dans la version 2 ?	4
Quatre fonctions	4
Nouveaux outils	4
Nouvelles procédures	5
<hr/>	
SECTION 2 : PANORAMA GÉNÉRAL	9
Quel est le but de l'IPC ?	9
Pourquoi l'IPC est-il nécessaire ?	9
Qu'est-ce que l'IPC fait ?	10
Quelle est la valeur ajoutée de l'approche IPC ?	11
« Produit IPC » et « compatible avec l'IPC »	12
Comment l'IPC s'intègre-t-il à d'autres aspects de l'analyse et de l'intervention ?	12
Principaux aspects de l'Analyse situationnelle	13
L'IPC dans les contextes urbains	14
Contraintes	14
Principes directeurs de l'IPC	14
<hr/>	
SECTION 3 : APPROCHE ET CADRE ANALYTIQUES	19
Résultats de la sécurité alimentaire	20
Facteurs contributifs de la sécurité alimentaire	22
Impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire	22
<hr/>	
SECTION 4 : FORMATION D'UN CONSENSUS TECHNIQUE	27
Création d'un Groupe de travail technique	27
Consultation auprès des principaux décideurs	28
<hr/>	
SECTION 5 : CLASSIFICATION DE LA SÉVÉRITÉ ET DES CAUSES	31
Paramètres clés de la Classification	31
Outils de classification de la sévérité et des causes	33
Procédures de classification de la sévérité et des causes	47
ÉTAPE 1 : Définition de la zone et du groupe d'analyse de ménages (Section A)	48
ÉTAPE 2 : Documentation et analyse des preuves (Section D)	48
ÉTAPE 3 : Analyse des preuves pour les facteurs contributifs, les résultats et la classification des phases (Section D)	49
ÉTAPES 4 et 5 : Conclusions de la classification des phases et des groupes d'analyse de ménages (Section B)	49
ÉTAPE 6 : Impact de l'aide humanitaire (Section B)	50
ÉTAPE 7 : Facteurs de risque à surveiller	50
ÉTAPE 8 : Classification des causes (Section C)	50

SECTION 6 : COMMUNICATION POUR L'ACTION	53
Paramètres clés	53
Outils de communication pour l'action	53
Procédures de communication pour l'action	59
SECTION 7 : ASSURANCE QUALITÉ	63
Paramètres clés	63
Outils d'assurance qualité	63
Procédures de l'Assurance Qualité	67
SECTION 8 : PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'IPC	71
Principales étapes de la mise en œuvre de l'IPC	71
Ressources	72
ANNEXES	73
Annexe 1. Carte de la mise en œuvre de l'IPC	76
Annexe 2. Élaboration de l'IPC, processus consultatif et participants	77
Annexe 3. Principaux documents publiés durant la période 2009-2011	83
Annexe 4. Exemple de système d'ensemble d'analyse de la sécurité alimentaire à l'échelle nationale	84
Annexe 5. Prototypes d'outils de classification de l'insécurité alimentaire chronique	85
Annexe 6. Revue des principaux cadres conceptuels	93
Annexe 7. Cadre de l'équipe spéciale de haut niveau du système des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire	99
Annexe 8. Indicateurs et méthodes utilisés dans les tableaux de référence IPC	101
Annexe 9. Synthèse de l'approche d'élaboration de scénarios pour l'alerte précoce à la sécurité alimentaire du FEWS NET	108
Annexe 10. Lignes directrices du CCR sur l'utilisation de la télédétection pour l'analyse IPC	115
Annexe 11. Initiatives liées à l'IPC	116
Annexe 12. Situation de la sécurité alimentaire en Afrique orientale (novembre 2010)	118
Annexe 13. Séries chronologiques des cartes du Système intégré de classification par phases en Somalie (2005-2010)	119
Annexe 14. Glossaire	120
Annexe 15. Bibliographie	126
Annexe 16. Le Manuel technique IPC de la version 1.0 à la 2.0. Extraits de l'avant-propos et des remerciements des versions précédentes.	132

LISTE DES TABLEAUX	Tableau 1 : Vue d'ensemble des fonctions de l'IPC	10
	Tableau 2 : Principes directeurs de l'IPC	15
	Tableau 3 : Avantages et désavantages des classifications basées sur la zone et sur les groupes de ménages	32
	Tableau 4 : Critères pour évaluer le score de fiabilité des preuves	49
	Tableau 5 : Critères pour évaluer le niveau de confiance	50
	Tableau 6 : Étapes indicatives pour la mise en œuvre de l'IPC	71

LISTE DES DIAGRAMMES	Diagramme 1 : Étapes décisives du continuum analyse-intervention	13
	Diagramme 2 : Cadre analytique de l'IPC	21
	Diagramme 3 : Matrice de composition du Groupe de travail technique	28
	Diagramme 4 : Tableau de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones	36
	Diagramme 5 : Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë de groupes de ménages	37
	Diagramme 6 : Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC	38
	Diagramme 7 : Grille d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë	41
	Diagramme 8 : Schéma utilisé pour remplir les Grilles d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë	47
	Diagramme 9 : Fiche de communication de l'insécurité alimentaire aiguë	54
	Diagramme 9b : Fiche de communication de l'insécurité alimentaire aiguë (zone seulement)	58
	Diagramme 10 : Outil d'autoévaluation du Groupe de travail technique (GTT) IPC	64
Diagramme 11 Instrument d'évaluation technique par les pairs IPC	66	

LISTE DES ENCARTS	ENCART 1 : L'IPC et la santé	20
	ENCART 2 : Qu'est-ce qu'une projection ?	32
	ENCART 3 : Degrés de famine	34
	ENCART 4 : Preuves : combien en faut-il ?	48

ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACF	Action contre la faim
AEM	Approche de l'économie des ménages
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
AUSAID	Agence australienne pour le développement international
CAP	Processus d'appel commun
CDC	Centre de contrôle des maladies
CE	Commission européenne
CFSAM	Mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires
CFSVA	Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité
CGA	Cadre global d'action
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
CRED	Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres
CRED CEDAT	Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres Base de données des urgences complexes
CSI	Indice de stratégie d'adaptation
DFID UK	Département pour le développement international (Royaume-Uni)
ECHO	Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne
EC DEVCO	Direction générale de la Commission européenne pour le développement et la coopération EuropeAid
EDS	Enquête démographique et sanitaire
EGIM	Enquête par grappes à indicateurs multiples
EWARN	Réseau d'alerte et d'intervention rapides
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau des systèmes d'alerte rapide contre la famine
FCS	Score de consommation alimentaire
FSC	Cluster Sécurité alimentaire
FSNAU	Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition
GSU	Unité de soutien global
GTT	Groupe de travail technique
HAG	Groupe d'analyse de ménages
HDDS	Score de diversité alimentaire des ménages
HFIAS/HHS	Échelle d'insécurité alimentaire des ménages/échelle de la faim dans les ménages
HH	Ménage
HHS	Echelle de la faim dans les ménages
HNTS	Service de suivi sanitaire et nutritionnel
IASC	Inter-agency Standing Committee (Comité permanent interinstitutionnel des Nations Unies)
IMC	Indice de masse corporelle
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire

*Note rédactionnelle:

Afin d'assurer la concordance entre la version originale anglaise et la traduction française du manuel, tous les acronymes ont été indiqués en anglais et traduits en français dans leur intégralité dans le glossaire et à la première occurrence du terme dans le texte

IRIN	Réseau d'information régional intégré des Nations Unies
JRC	Centre commun de recherche de la Commission européenne
Kcal	Kilocalories
LRRD	Linking Relief, Recovery, and Development (Lier secours, réhabilitation et développement)
MAG	Malnutrition aiguë globale
MAS	Malnutrition aiguë sévère
MSF	Médecins sans frontières
MUAC	Périmètre brachial (circonférence du bras à mi-hauteur)
NAF	Needs Assessment Framework (Cadre d'analyse de l'évaluation des besoins)
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire
ODI	Overseas Development Institute (Institut du développement outre-mer)
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations Unies
RSU	Unité de soutien régional
SCN	Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions (Suivi et évaluation standardisés des secours et des transitions)
TBD	Taux brut de décès
TBM	Taux brut de mortalité
TMM5	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
UN/OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international



SECTION 1 : INTRODUCTION



SECTION 1 : INTRODUCTION

Le but de cette version 2.0 du Manuel technique du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire est d'apporter aux analystes de la sécurité alimentaire des normes techniques et des directives pour mener à bien une analyse IPC. La version 2.0 présente une revue des normes basée sur des mises en pratique sur le terrain et sur des consultations d'experts réalisées au cours de ces dernières années. Le Manuel est destiné aux techniciens/praticiens. Il n'offre pas de vue d'ensemble des analyses de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence. En effet, les praticiens de l'IPC doivent nécessairement posséder les compétences requises dans ces domaines et d'autres sphères afférentes.

L'IPC est un ensemble de protocoles (outils et procédures) qui permet de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire et fournit des connaissances concrètes utiles à la prise de décision. L'IPC regroupe un vaste éventail d'indications relatives aux personnes vivant en insécurité alimentaire dans le but de répondre aux questions suivantes : Quel est le degré de sévérité de la situation ? Quelles sont les zones touchées par l'insécurité alimentaire ? Combien de personnes sont en insécurité alimentaire ? Qui sont ces personnes en termes de caractéristiques socio-économiques ? Pourquoi ces personnes vivent-elles dans l'insécurité alimentaire ?

L'IPC a quatre fonctions : 1) former un consensus technique ; 2) classer sévérité et causes ; 3) communiquer pour l'action ; et 4) assurer qualité. Chaque fonction comprend des protocoles permettant d'orienter le travail des analystes de la sécurité alimentaire. En systématisant ces aspects centraux de l'analyse de la sécurité alimentaire, l'IPC contribue à l'élaboration de normes et au renforcement des capacités des professionnels de la sécurité alimentaire. L'approche de l'IPC a été conçue pour pouvoir être appliquée dans n'importe quel contexte, quel que soit le type d'insécurité alimentaire, de danger, d'environnement socio-économique, de moyens d'existence, de cadre institutionnel ou de données. L'IPC a été élaboré sur la base des réalités du terrain et permet de regrouper cette myriade de situations diverses de façon systématique à l'appui de la prise de décision.

La sécurité alimentaire⁴ est un droit fondamental de l'homme (Sommet mondial de l'alimentation 1996). L'insécurité alimentaire peut être à la fois une cause et une conséquence de la dégradation du contexte économique, social, environnemental et politique. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, la création de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire, le Cadre global d'action (2010) et la Feuille de route pour le renforcement de la nutrition (2010) illustrent clairement le regain d'intérêt pour la lutte contre les effets dévastateurs de l'insécurité alimentaire à tous les niveaux de la société. Le nombre de personnes vivant en insécurité alimentaire continue d'osciller autour d'un milliard de personnes et les catastrophes associées à l'insécurité alimentaire sont de plus en plus fréquentes (FAO, 2009, 2010). Le changement climatique, la hausse des prix, l'épuisement des ressources naturelles, l'accroissement des populations, l'urbanisation croissante et d'autres dynamiques se traduiront à l'avenir par de nouvelles pressions sur la sécurité alimentaire. Il est impératif d'agir de façon proactive, impartiale et globale pour atténuer les aspects multidimensionnels de l'insécurité alimentaire. Cette action requiert une étroite collaboration, une coordination et des investissements de la part de toutes les parties prenantes, notamment les gouvernements nationaux, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales. En l'absence d'un système standardisé de classification de la sécurité alimentaire, ces efforts vont se heurter à de nombreuses difficultés inutiles et resteront inefficaces. La «langage commun» que représente l'IPC pour l'analyse de la sécurité alimentaire permet aux décideurs, aux analystes et à d'autres parties prenantes, aux échelons local, national, régional et mondial, de conjuguer leurs efforts pour affronter ces difficultés.

L'IPC a d'abord été mis au point en 2004 (FSAU, 2006) pour répondre au besoin de mener une analyse appliquée de la sécurité alimentaire sur la base des réalités du pays et orientée vers l'action. Depuis lors, l'IPC a été mis en œuvre dans de nombreux contextes différents et son application suscite un intérêt croissant dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (voir carte de la mise en œuvre de l'IPC dans l'annexe 1). L'IPC a été présenté et analysé au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale qui a étudié la possibilité de l'utiliser comme système commun de classification (33^e session 2007).

.....
 4 Il est signalé dans le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, 1996 : " La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire sont : l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la vulnérabilité. "

La gestion de l'IPC est assurée par un Comité directeur mondial composé de CARE International, du Centre commun de recherche de la Commission européenne (EC-JRC), du Cluster sécurité alimentaire (FSC), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Oxfam, du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies, du Réseau de systèmes d'alerte rapide sur les risques de famine (FEWS NET) et de Save the Children. Le Comité directeur supervise le travail de l'Unité de soutien global de l'IPC qui se charge du développement technique, fournit un soutien technique et une formation aux pays/régions et promeut l'IPC dans les structures mondiales de prise de décision et dans le cadre d'initiatives afférentes.

L'Unité de soutien global de l'IPC a mis au point la version 2.0 sur la base de nombreuses consultations auprès des analystes nationaux de l'IPC, d'études universitaires et de contributions directes du Groupe technique consultatif de l'IPC (groupe composé d'experts en sécurité alimentaire représentant les organismes partenaires et d'autres organisations). Voir la liste des discussions les plus importantes et des collaborateurs dans l'annexe 2.

Qu'y a-t-il de nouveau dans la version 2 ?

L'application pratique de l'IPC dans différents contextes nationaux depuis 2006 a mis en évidence un certain nombre de domaines susceptibles d'améliorations. C'est précisément pour répondre à ces défis que la version 2.0 offre plusieurs innovations telles que le Cadre analytique de l'IPC et un Tableau de référence de l'insécurité alimentaire chronique qui vient compléter l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë⁵. La version 2.0 réconcilie également certaines différences majeures dans les approches de l'analyse de la sécurité alimentaire appliquées par les gouvernements nationaux et les organismes internationaux, favorisant ainsi l'adhésion et la collaboration.

Quatre fonctions

La version 2.0 réorganise l'IPC en quatre fonctions centrales dont chacune comprend des protocoles (outils et procédures) destinés à orienter le travail des analystes de l'IPC :

- 1) former d'un consensus technique ;
- 2) classifier de la sévérité et des causes ;
- 3) communiquer pour l'action ;
- 4) assurance qualité.

Nouveaux outils

- Cette version présente un **Cadre analytique IPC** qui s'appuie sur, et unit, quatre cadres conceptuels couramment utilisés : Risque = f (aléas, vulnérabilité), l'approche fondée sur les moyens d'existence durables, le modèle conceptuel de nutrition et les quatre « dimensions » de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité).
- Le **Tableau de référence IPC** a été révisé dans quatre domaines principaux :
 - les **noms et descriptions des phases** ont été modifiés pour établir plus clairement les distinctions entre les phases ;
 - les **résultats de référence** ont été ramenés à quatre indicateurs seulement (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, nutrition et mortalité), complétés par une série non exhaustive de facteurs contributifs. Si la classification de l'IPC doit être établie en fonction des résultats, les facteurs contributifs, quant à eux peuvent être utilisés comme preuves pour inférer ceux-ci (quand les données ne sont pas disponibles) et donner ainsi des informations sur l'analyse contextuelle et causale ;
 - les **méthodologies les plus fréquemment utilisées** pour mesurer l'insécurité alimentaire sont intégrées au Tableau de référence et calibrées chaque phase de l'IPC, en particulier : l'indice de diversité alimentaire des ménages, l'indice de la faim dans les ménages, l'approche de l'économie des ménages, le score de consommation alimentaire et l'indice relatif aux stratégies d'adaptation ;

.....
 5 Il faut signaler que le Tableau de référence de l'insécurité alimentaire chronique et les outils associés sont présentés comme prototypes dans l'annexe 5 de la version 2.0, une fois appliqués dans les pays et après avoir reçu les commentaires pertinents, ils seront perfectionnés et pleinement intégrés dans une version ultérieure du manuel.

- les **objectifs d'intervention prioritaire** sont révisés pour permettre de définir des objectifs plutôt que des activités, et ainsi de préciser quand se termine l'analyse situationnelle de l'IPC et quand devrait être amorcée l'analyse successive de l'intervention.
- Les **Grilles d'analyse IPC** sont restructurées pour améliorer la facilité d'utilisation et la rigueur analytique. Un nouvel outil appelé **Matrice des facteurs limitants** est introduit pour classer les causes. Cet outil permet d'identifier quelle dimension de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation) compromet la sécurité alimentaire, et dans quelle mesure.
- L'importance du consensus technique pour le processus de l'IPC est précisée et un outil simple appelé **Matrice de composition du Groupe de travail technique (GTT)** est introduit pour faciliter la formation de groupes de travail techniques nationaux.
- De nouveaux outils pour l'assurance qualité sont ajoutés, notamment l'**Outil d'auto-évaluation du GTT** et l'**Outil d'évaluation de la revue par les pairs**.
- Cette version présente également une **Nouvelle Fiche de communication** composée de quatre sections : une carte, un bref narratif, des tableaux démographiques et les principales conclusions des analyses spécifiques aux zones d'études. La carte révisée de l'IPC contient des informations complémentaires qui sont essentielles pour la prise de décision ; certaines informations qui « surchargeaient » les cartes ont été éliminées.
- Un nouveau Tableau de référence et de nouvelles procédures ont été incorporés pour l'analyse de l'**insécurité alimentaire chronique**. Cette modification répond au besoin de compléter l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë et de mieux informer les modes d'intervention sur la base d'objectifs stratégiques à moyen et à plus long terme s'attaquant aux causes structurelles et sous-jacentes de l'insécurité alimentaire.

Nouvelles procédures

- Les principales **unités d'analyse** sont révisées et clarifiées, y compris les unités d'analyse socio-spatiale et temporelle.
 - Sur le plan socio-spatial, l'**unité minimale d'analyse est l'ensemble de la population d'une zone donnée** ; en d'autres termes, une seule phase IPC est attribuée à l'ensemble de la population dans une zone donnée sur la base des critères de sévérité et de prévalence de l'insécurité alimentaire. Chaque fois que c'est possible (selon la disponibilité des données, le temps et la capacité), les praticiens de l'IPC peuvent également classer divers **groupes de ménages** dans différentes phases.
 - Sur le plan temporel, l'IPC permet désormais de **classifier l'insécurité alimentaire sur deux périodes** : un instantané de la situation et une projection future. La projection est basée sur le scénario le plus probable pour n'importe quelle période dans l'avenir (pouvant aller d'une semaine à un an). Cette distinction précise la fonction d'alerte précoce de l'IPC.
- La prise en compte de l'**aide humanitaire** est clarifiée. L'instantané de la situation actuelle est basé sur les conditions présentes, sans gommer les effets de l'aide humanitaire. La projection inclut les effets anticipés de l'aide humanitaire qui est régulièrement programmée/interannuelle et toute aide *ad hoc* susceptible d'intervenir durant la période projetée et de parvenir aux bénéficiaires. Un nouveau protocole cartographique est introduit pour représenter les « zones qui, en l'absence des effets de l'aide humanitaire, se trouveraient au moins dans une Phase plus sévère ».

Des orientations et des critères pour l'attribution de **scores de fiabilité** et de **niveaux de confiance** sont présentés dans le but d'améliorer la cohérence et la comparabilité de cette fonction d'assurance qualité.



SECTION 2 : PANORAMA GÉNÉRAL



SECTION 2 : PANORAMA GÉNÉRAL

Quel est le but de l'IPC ?

L'objectif de l'IPC est de consolider les analyses complexes de la sécurité alimentaire pour faciliter la prise de décisions fondées sur des preuves. L'IPC contribue à répondre aux questions à savoir où **allouer les ressources, à qui et à combien de personnes, quand prendre des mesures et lesquelles**. Toutes ces questions permettent de configurer « l'analyse situationnelle » qui est au cœur de l'IPC. Des informations supplémentaires sont nécessaires pour mener à bien l'analyse de l'intervention qui est un stade ultérieur pour assurer l'efficacité de la réponse. L'analyse de la sécurité alimentaire présente des difficultés inhérentes aux sources de données, aux méthodologies, aux différents types d'aléas, à la diversité des systèmes de moyens d'existence et à la myriade d'institutions impliquées. Compte tenu de ces difficultés et de cette complexité, l'IPC apparaît comme un **cadre commun permettant de classer la nature et la sévérité de l'insécurité alimentaire**. L'IPC communique aux décideurs des connaissances concrètes sur les conditions actuelles et futures de la sécurité alimentaire, ainsi que des informations stratégiques pour orienter l'action.

L'IPC a été conçu à partir de la prise de décision. C'est pourquoi, plutôt que « d'inonder » les décideurs d'informations complexes, l'IPC est conçu pour répondre à la demande, en répertoriant les aspects essentiels de l'analyse situationnelle dont les décideurs ont constamment besoin, et en se concentrant sur la fourniture d'une information aussi fiable, cohérente et accessible que possible.

L'IPC a pour but d'optimiser le soutien à la décision, sachant que dans pratiquement tous les cas de prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire, les données et les preuves sont rarement idéales. L'approche de l'IPC consiste donc à **tirer le meilleur parti possible des preuves disponibles, quelles qu'elles soient**, et ce, de manière rigoureuse et transparente. En cas de crises subites, il est particulièrement important de prendre des décisions rapides sur la base d'une information parfois mince. L'IPC permet de disposer d'un processus structuré qui aide à utiliser au mieux les connaissances disponibles, à assurer la transparence sur les niveaux de confiance et à définir les domaines où des données supplémentaires doivent être collectées pour améliorer la qualité de l'analyse. Voir la représentation graphique du soutien à la décision sur la base de preuves dans l'annexe 6.

Pourquoi l'IPC est-il nécessaire ?

Dans le domaine transsectoriel et multidisciplinaire de la sécurité alimentaire, les demandes d'analyses de la sécurité alimentaire de meilleure qualité sont de plus en plus pressantes. Ces demandes portent notamment sur : la nécessité d'une plus grande **comparabilité** des résultats entre un endroit et un autre, une plus grande **rigueur**, une plus grande **transparence** des données étayant les observations, une plus grande **pertinence** pour la prise de décision stratégique et des rapports plus étroits entre l'information et l'**action**. Une amélioration des analyses dans les domaines mentionnés permettrait de mener des interventions **plus axées sur les besoins**, plus **stratégiques** et plus **opportunes** en matière humanitaire et de sécurité alimentaire. Pour faire face à ces défis, il est impératif de mettre au point un système de classification suffisamment **générique** pour être utilisé dans un large éventail de situations de sécurité alimentaire, de types de catastrophes et de systèmes de moyens d'existence ; suffisamment **simple** pour être pratique sur le terrain et compris par de multiples parties prenantes ; et suffisamment **rigoureux** pour répondre aux normes internationales.

Après avoir revu les pratiques d'évaluation des besoins à l'échelle mondiale, le rapport du Groupe des politiques humanitaires de l'Institut du développement outre-mer (ODI) intitulé « *According to Need ? Needs assessment and decision making in the humanitarian sector* » (Darcy et Hofmann 2003) a fait ressortir des lacunes considérables séparant sécurité alimentaire et pratiques de l'évaluation des besoins. Bien que la définition de la sécurité alimentaire soit largement acceptée, il existe peu de définitions claires et communes pour classer les différentes situations en termes de sévérité variable et d'implications pour l'action. Ce manque de clarté est problématique sur le plan opérationnel, car la façon dont une situation est classifiée détermine non seulement la modalité de l'action, mais aussi la source du financement et son ampleur, le calendrier de planification et les rôles organisationnels des différentes parties prenantes. Ces problèmes peuvent conduire à des erreurs dans l'affectation de ressources déjà limitées et, dans le pire des cas, entraîner la perte de vies humaines. C'est pourquoi il est urgent, sur le plan pratique et opérationnel, de pouvoir disposer d'un système de classification de la sécurité alimentaire largement accepté.

L'IPC contribue à l'accomplissement des objectifs de la Charte humanitaire (Sphère, 2004), ainsi que de nombreuses conventions internationales sur le respect des droits de l'homme, tels qu'ils sont exprimés dans le Plan d'action du Sommet mondial pour l'alimentation (FAO, 1996) ainsi que dans les « Directives volontaires », adoptées par les Nations Unies pour la réalisation du droit à une nourriture adéquate (FAO, 2005)⁶.

Qu'est-ce que l'IPC fait ?

L'IPC est, par essence, un **ensemble d'outils et de procédures** permettant de classifier la sévérité de l'insécurité alimentaire en vue d'une prise de décision. L'IPC classe les régions touchées par l'insécurité alimentaire aiguë en cinq phases : minimale, stress, crise, urgence et famine. Chacune de ces phases présente différentes implications en termes d'objectifs de l'intervention.

L'IPC classe la sévérité de la situation pour **deux périodes de temps** : la situation actuelle et une projection (dont l'horizon temporel est absolument flexible selon la situation réelle et les besoins des décideurs). La projection permet d'établir une déclaration d'alerte rapide favorisant une prise de décision proactive.

En outre, le « paquet » IPC possède **quatre fonctions qui se soutiennent mutuellement** : 1) la formation d'un consensus technique ; 2) la classification de la sévérité et des causes ; 3) la communication pour l'action et 4) l'assurance qualité. Chacune de ces fonctions est dotée d'un ensemble de protocoles (outils et procédures) décrits ci-après dans le tableau 1. Les fonctions ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel. Il n'est pas indispensable de strictement suivre cette séquence.

Tableau 1 : Vue d'ensemble des fonctions de l'IPC

Fonctions	Objectif	Protocoles	
		Outils	Procédures
1. Formation d'un consensus technique	Faciliter le consensus technique d'experts multisectoriels.	<ul style="list-style-type: none"> ● Matrice de composition du Groupe de travail technique (GTT) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Former un Groupe de travail technique travaillant au sein d'une institution existante et composé comme suit : (1) des experts sectoriels pertinents et (2) les principales organisations participantes. 2. Veiller à ce que les membres du Groupe de travail technique possèdent les connaissances spécialisées pertinentes et une formation en matière de protocoles IPC. 3. Charger le Groupe de travail de réaliser une analyse IPC selon les besoins. 4. Réaliser une analyse IPC de façon neutre, sur la base de preuves et favorable au consensus. Organiser une consultation avec les principaux décideurs et faire les révisions nécessaires si elles sont corroborées par des preuves adéquates.

⁶ FAO 2005. Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. www.fao.org/docrep/meeting/009/y9825e/y9825e00.HTM

<p>2. Classifier la sévérité et les causes</p>	<p>Classifier une information complexe relative à la sévérité et aux causes dans des catégories qui soient utiles à la prise de décision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Cadre analytique IPC ● Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë ● Tableau de référence de l'insécurité alimentaire chronique ● Grilles d'analyse 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Décider du moment d'entreprendre une analyse IPC. 2. Identifier les unités d'analyse : calendrier, zone, population et groupes d'analyse des ménages. 3. Collecter et documenter les données/preuves pertinentes. 4. Déterminer les principales hypothèses et élaborer des relevés sommaires de preuves pour chaque élément de la sécurité alimentaire. 5. Passer en revue toutes les preuves d'un œil critique et avoir recours à la « convergence de preuves » par rapport aux tableaux de référence pour déterminer la phase aiguë et/ou le niveau chronique de l'insécurité alimentaire. 6. Définir les principales causes immédiates et sous-jacentes.
<p>3. Communiquer pour l'action</p>	<p>Communiquer les aspects centraux d'une analyse situationnelle de façon cohérente, accessible et efficace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Fiche de communication 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer une carte et une fiche complète de communication IPC. 2. Faire circuler et présenter de manière opportune les résultats de l'IPC à toutes les parties prenantes.
<p>4. Assurance qualité</p>	<p>Garantir la rigueur technique et la neutralité de l'analyse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Outil d'autoévaluation du Groupe de travail technique ● Outils d'évaluation de la revue par les pairs 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplir l'outil d'autoévaluation du Groupe de travail technique. 2. Réaliser la revue technique par les pairs (si besoin est) et remplir l'outil d'évaluation de la revue par les pairs. 3. Divulguer les grilles d'analyse.

Quelle est la valeur ajoutée de l'approche IPC ?

- **Flexibilité** : l'IPC est une approche ouverte qui permet de classifier la sécurité alimentaire et d'étayer cette classification en utilisant une vaste gamme de données, d'informations, de faits, de méthodes et d'outils. Grâce à cela, l'IPC est un outil flexible et adaptable à de multiples contextes sans dépendre de façon stricte d'ensembles de données ou de formats spécifiques.
- **Consensus technique** : les situations des populations vivant dans la sécurité alimentaire impliquent toujours de multiples parties prenantes dont l'action est beaucoup plus efficace (qu'il s'agisse de collecter des fonds ou de coordination) si l'analyse situationnelle sous-jacente fait l'objet d'un consensus technique. Sans terminologie ni critères communs, il est très difficile d'établir un consensus et d'éviter l'influence de facteurs non techniques.
- **Comparabilité dans l'espace** : pour garantir l'utilisation optimale de ressources limitées, les décideurs doivent pouvoir comparer la sévérité des situations de crise d'un endroit à l'autre, au sein d'un même pays et entre différents pays. Ce n'est qu'après avoir effectué cette comparaison sur la base de critères consensuels qu'il sera possible de cibler l'intervention de sécurité alimentaire vers les personnes qui en ont le plus besoin.
- **Comparabilité dans le temps** : les décideurs doivent pouvoir comprendre l'évolution d'une crise, son aggravation ou son amélioration, pour pouvoir accroître, diminuer ou modifier le focus stratégique de l'intervention, ainsi que pour définir les critères de sortie. Un examen des tendances passées peut servir de base pour comprendre les scénarios actuels et futurs. Ceci permet d'effectuer une analyse longitudinale d'une situation donnée. Voir, par exemple, l'annexe 13 qui contient 18 analyses IPC effectuées en Somalie depuis 2005.
- **Transparence résultant de l'analyse fondée sur les preuves** : les analystes doivent être absolument transparents dans leurs conclusions et les décideurs doivent exiger les preuves qui leur servent de base. En l'absence de critères de référence, les exigences en termes de qualité des preuves de base restent floues.

- **Responsabilisation** : faute de normes mutuellement concertées en matière de classification de la sévérité, toute responsabilisation « analytique » est impossible. Il faut en effet disposer d'une référence commune pour éviter les erreurs par action (par exemple, exagérer une crise, ce qui peut conduire à une intervention démesurée) ou les erreurs par omission (par exemple, « ne pas détecter » ou sous-estimer une crise, ce qui peut conduire à une absence de réponse). Dans le premier cas, l'erreur de jugement se traduit par un gaspillage de ressources et peut mettre en péril les moyens d'existence, et dans le deuxième cas, par la perte de vies humaines et une pauvreté chronique. Des critères de référence et des normes de preuve permettent de renforcer la responsabilisation de ceux qui sont chargés d'effectuer l'analyse de la sécurité alimentaire moyennant la revue par les pairs et les remises en question publiques de résultats discutables.
- **Alerte rapide efficace** : les décideurs doivent pouvoir connaître la sévérité potentielle, la probabilité et le moment d'une crise imminente. En l'absence de consensus technique sur la façon de décrire les crises, les messages d'alerte rapide peuvent s'avérer ambigus et rester sans suite.
- **Action plus stratégique** : en fonction de la sévérité des résultats et de la typologie des facteurs contributifs dans une situation donnée et en termes de sécurité alimentaire, les volets de l'intervention stratégique doivent être mis en valeur différemment.
- **Amélioration de la qualité des données** : même si l'IPC n'est pas en soit un outil de collecte de données, son utilisation peut contribuer à détecter de graves problèmes de manque de données et favoriser les investissements dans la collecte future de ces données manquantes.

« Produit IPC » et « compatible avec l'IPC »

Idéalement, un « produit IPC » obéit aux protocoles décrits dans le présent manuel. Il arrive toutefois que, pour des raisons pratiques ou de préférence, les protocoles ne soient pas tous suivis à la lettre. Pour être considéré comme « produit IPC » (par exemple, utilisant la Fiche de communication et le IPC logo), les critères minimaux suivants doivent être respectés :

- l'analyse reflète un consensus fonctionnel entre les techniciens qui représentent les principales agences parties prenantes et qui possèdent l'expertise sectorielle pertinente ;
- les tableaux de référence IPC servent à déterminer la classification des phases ;
- l'analyse respecte les paramètres clés des unités d'analyse et rend compte de l'aide humanitaire ;
- les preuves utilisées pour étayer la classification sont clairement documentées et sont disponibles ;
- l'analyse est cartographiée selon les couleurs et les noms de phases employés dans l'IPC.

Dans la mesure du possible, il est préférable que les gouvernements et les agences qui réalisent des analyses de la sécurité alimentaire créent des Produits IPC.

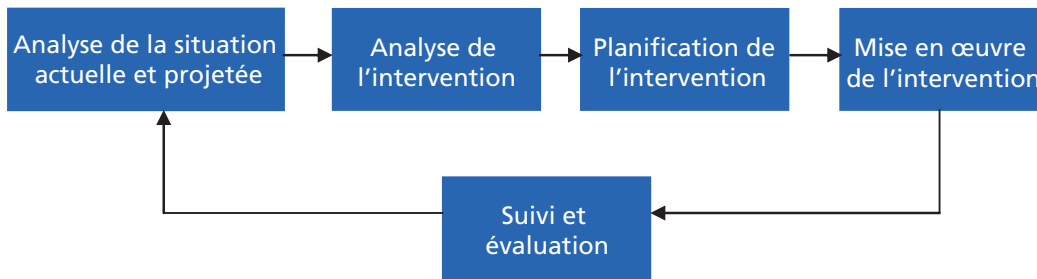
Cela dit, dans certaines situations précises, les gouvernements/agences vont devoir réaliser des analyses situationnelles de la sécurité alimentaire qui ne vont pas toujours être basées sur un consensus. Ces cas peuvent se présenter en raison du moment ou de la fréquence de l'analyse, de l'urgence, du besoin d'indépendance ou pour d'autres raisons. Dans ce cas, et pour autant que les critères minimaux énumérés plus haut soient respectés, l'analyse peut être considérée comme « compatible avec l'IPC ».

Une analyse compatible avec l'IPC qui utilise les mêmes noms de phases, tableaux de référence et critères fondés sur des preuves reste intéressante, car elle permet l'interopérabilité entre les principaux résultats et les preuves. En d'autres termes, les résultats peuvent être directement comparés, remis en question et élaborés par des analystes et des décideurs dans l'ensemble de la communauté.

Comment l'IPC s'intègre-t-il à d'autres aspects de l'analyse et de l'intervention ?

L'IPC se centre sur l'analyse situationnelle actuelle et projetée, qui constitue une étape distincte bien que parfois négligée ou tacite, du processus plus large de « Continuum analyse-intervention ». Le diagramme 1 ci-après illustre sa relation avec d'autres étapes importantes pour une intervention efficace, y compris l'analyse de l'intervention, la planification de l'intervention, la mise en œuvre de l'intervention et le suivi/l'évaluation.

Diagramme 1 : Étapes décisives du continuum analyse-intervention



Les objectifs globaux de chaque étape sont les suivants :

- **analyse de la situation actuelle et projetée** : pour cerner les aspects fondamentaux d'une situation actuelle ou projetée (par exemple, sévérité, magnitude, causes) qui sont les plus déterminants pour une intervention efficace et effective et qui doivent faire l'objet d'un vaste consensus technique ;
- **analyse de l'intervention** : pour définir la gamme de mesures stratégiques potentielles qui pourraient être les plus efficaces et effectives afin d'atténuer les résultats négatifs immédiats, soutenir les moyens d'existence et s'attaquer aux causes sous-jacentes. L'analyse de l'intervention requiert une évaluation critique des contraintes et des opportunités opérationnelles, logistiques, financières et de sécurité ainsi que des modalités de transfert les plus adéquates (par exemple, aide en nature, argent liquide et/ou coupons) ;
- **planification de l'intervention** : pour détecter et mettre en place les éléments requis et les systèmes opérationnels permettant une intervention efficace et effective. Cet aspect comprend la logistique, le financement, les partenariats institutionnels, la sensibilisation et la formation ;
- **mise en œuvre de l'intervention** : mettre en œuvre différentes modalités opérationnelles pour parvenir à une intervention efficace et effective ;
- **suivi et évaluation** : pour détecter les changements dans la mise en œuvre de l'intervention et l'analyse situationnelle ; déterminer les degrés de l'impact souhaité des résultats des politiques, des programmes et/ou projets et les perspectives globales de l'impact ; et pour communiquer les ajustements à apporter à l'intervention, chaque fois que cela s'avère nécessaire

Chacune de ces étapes implique des compétences, des institutions, des délais et des résultats uniques. Elles doivent donc faire l'objet de différents protocoles conçus pour faciliter la réalisation de l'étape en question et garantir des normes minimales en termes de fourniture de l'information, de rigueur et de cohérence.

L'IPC fournit des protocoles pour l'analyse situationnelle et la plate-forme pour chacune des étapes suivantes. Bien que ces derniers aspects du continuum analyse-intervention ne soient pas abordés dans ce manuel, ils comportent également des protocoles et des normes de base. Le Cadre d'analyse des besoins (NAF, 2005) est un exemple d'efforts à l'échelon mondial pour fournir les protocoles nécessaires à l'Analyse interinstitutionnelle des interventions (IASC, 2005). Plus récemment, le projet dirigé par la FAO sur le Cadre d'analyse de l'intervention ainsi que le projet sur l'Analyse de l'intervention dirigé par le PAM sont des efforts de systématisation des approches des analyses de l'intervention.

Principaux aspects de l'Analyse situationnelle

- **Sévérité de la situation actuelle et projetée** : quel est le degré de sévérité de la situation, en terme d'impact sur les vies humaines et les moyens d'existence, actuellement et durant une période future projetée (alerte rapide) ?
 - **étendue géographique** : quelle est la zone géographique approximative des populations touchées par différents degrés d'insécurité alimentaire ? (Cette réponse doit être définie en fonction de l'analyse spatiale en soi, mais peut tenir compte des zones de moyens d'existence, des frontières administratives, des zones agroécologiques et d'autres marqueurs spatiaux.) ;
 - **magnitude et profondeur (nombre et pourcentage de personnes)** : Quels sont le nombre et le pourcentage estimés de personnes touchées par différents degrés d'insécurité alimentaire ?

- **Caractéristiques sociales** : quelles sont les caractéristiques sociales des personnes touchées par l'insécurité alimentaire (par exemple, genre, âge, groupe ethnique, type de moyens d'existence) susceptibles d'informer l'intervention stratégique ?
- **Causes immédiates** : quelles sont les causes directes ou connexes de l'insécurité alimentaire ?
- **Causes sous-jacentes** : quelles sont les causes sous-jacentes ou structurelles de l'insécurité alimentaire ?
- **Niveau de confiance de l'analyse** : quel est le niveau de confiance globale de l'analyse compte tenu de la fiabilité et de l'ensemble de preuves utilisées pour étayer la classification des phases ?

L'IPC dans les contextes urbains

L'analyse de la sécurité alimentaire peut parfois être biaisée en faveur des contextes ruraux, mais l'insécurité alimentaire dans les zones urbaines n'en est pas moins préoccupante. Le problème est encore aggravé par la tendance mondiale à l'urbanisation et les flambées des prix des produits de base. La conception flexible de l'IPC permet de l'appliquer à la fois dans les contextes ruraux et urbains. Certes, l'analyse de la sécurité alimentaire urbaine pose un certain nombre d'enjeux, mais ceux-ci ne sont pas propres à l'IPC. Les principales difficultés sont les suivantes : des populations plus hétérogènes, une plus forte concentration de la main-d'œuvre et les prix des produits de base, des zones géographiques plus restreintes, mais à forte densité de population, de fortes connexions entre les zones rurales et urbaines. Les protocoles IPC peuvent être appliqués aux zones urbaines, mais les analystes vont devoir définir l'unité appropriée d'analyse, les indicateurs de sécurité alimentaire et d'autres facteurs propres à un contexte urbain.

Contraintes

Malgré sa contribution substantielle au soutien de la prise de décision en sécurité alimentaire, l'IPC ne constitue qu'une pièce d'un puzzle beaucoup plus vaste de données, d'analyses et d'institutions. L'IPC n'est pas un système de collecte de données sur la sécurité alimentaire ni une méthodologie permettant de mesurer directement l'insécurité alimentaire. C'est un « ajout » qui se fonde et se centre sur les systèmes analytiques existants, permet la comparabilité et établit un lien entre l'analyse et l'action. Une illustration de l'ensemble du système national d'analyse de la sécurité alimentaire, dont l'IPC n'est qu'un des éléments, est présentée dans l'annexe 4.

L'IPC est un système qui permet une « méta-analyse », soit une analyse d'ensemble. Il réunit des données et des informations collectées par différentes méthodes, à partir d'un large éventail de sources. L'IPC ne remplace pas l'utilisation de méthodes spécifiques pour collecter et analyser plusieurs dimensions de la sécurité alimentaire sous une forme particulière. Au contraire, l'approche de l'IPC incorpore les méthodes analytiques spécifiques qui viennent la renforcer.

L'approche IPC n'étant pas basée sur un modèle mathématique, elle passe par une réflexion critique des analystes de la sécurité alimentaire. Bien que conçu pour structurer le processus d'analyse de la manière la plus systématique possible, l'IPC requiert une maîtrise totale, de la part des analystes, des concepts et des détails techniques qu'implique une analyse de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence. En outre, le fait que l'IPC soit basé sur une approche consensuelle exige que les analystes soient conscients des éventuels partis-pris de leurs analyses et les réduisent au minimum. L'IPC s'efforce de répondre aux questions relatives à l'analyse situationnelle et s'abstient de déterminer des recommandations pour une action spécifique. Cette limitation intentionnelle a pour but de garantir la neutralité de l'analyse IPC et d'atténuer le plus possible l'influence de toutes sortes de parti-pris potentiels associés aux types d'intervention en matière de sécurité alimentaire préférée par une institution ou une agence. En revanche, l'analyse situationnelle de l'IPC constitue une base solide pour une analyse postérieure de l'intervention.

Principes directeurs de l'IPC

Le Comité directeur mondial de l'IPC a mis au point un ensemble de principes directeurs pour garantir que la mise en œuvre de l'IPC s'inscrive dans le cadre d'une approche interinstitutionnelle commune. Ces principes ont pour but de veiller à ce que le processus soit durable, qu'il soit pris en main par les gouvernements nationaux et qu'il respecte les mécanismes existants et des processus en cours.

Tableau 2 : Principes directeurs de l'IPC

1. Le processus de l'IPC est consensuel et facilité par d'importantes parties prenantes, y compris le gouvernement.
2. Tous les efforts devraient être faits pour impliquer et renforcer la capacité des gouvernements, ainsi que pour encourager l'appropriation et renforcer le processus institutionnel.
3. L'analyse IPC doit respecter les normes concertées à l'échelon international.
4. L'analyse IPC est menée à bien de façon opportune.
5. Les agences s'engagent à participer à un processus pluriannuel.
6. La mise en œuvre des processus IPC doit être, chaque fois que possible, réalisée en fonction de la demande des gouvernements.
7. L'IPC peut être amorcé quelle que soit la disponibilité des données. L'analyse situationnelle initiale sera utile et améliorée ultérieurement.
8. Toutes les données utilisées doivent inclure un classement de niveaux de confiance.
9. Le processus IPC doit prévoir un mécanisme permettant de renforcer l'engagement institutionnel des gouvernements.
10. Les résultats de l'analyse IPC doivent être communiqués au public.
11. L'analyse IPC doit être réalisée de façon neutre sur le plan technique et doit être basée sur la formation de consensus.
12. Les résultats de l'IPC doivent être révisés par des pairs pour vérifier la qualité et le respect des normes.
13. L'élaboration de l'IPC doit s'inscrire dans le cadre d'un processus d'apprentissage itératif.
14. Le leadership des processus IPC dépend des avantages comparatifs et des responsabilités.
15. L'IPC doit être utilisé pour impliquer/sensibiliser les bailleurs de fonds quant à la nécessité de prendre des décisions répondant aux besoins.



SECTION 3 : APPROCHE ET CADRE
ANALYTIQUES



SECTION 3 : APPROCHE ET CADRE ANALYTIQUES

L'approche analytique de l'IPC présente quatre aspects clés dans la réalisation de l'analyse situationnelle : (1) la méta-analyse ; (2) la convergence des preuves ; (3) la distinction entre l'insécurité alimentaire aiguë et chronique ; et (4) le cadre analytique de l'IPC.

1. Méta-analyse

On peut définir l'IPC comme un ensemble de protocoles permettant la méta-analyse des situations de sécurité alimentaire, également appelée « analyse d'ensemble ». L'IPC utilise des données et des informations existantes pour classer les grandes catégories d'insécurité alimentaire essentielles à la prise de décision. Une information nuancée peut également s'avérer utile pour des décisions particulières ou répondre à certaines questions ; toutefois, le but de l'IPC est de fournir l'analyse d'ensemble dont ont toujours besoin les multiples parties prenantes pour prendre leur décision. La méta-analyse de l'IPC a recours à des méthodologies plus spécifiques et des indicateurs clés qui mesurent l'insécurité alimentaire. La méta-analyse de l'IPC permet d'appliquer celle-ci dans un vaste éventail de contextes et de fournir une information essentielle et comparable de façon cohérente.

2. Convergence des preuves

Plutôt que d'avoir recours à la modélisation mathématique, l'IPC utilise une approche fondée sur la « convergence des preuves ». Pour ce faire, les analystes doivent compiler les preuves et les interpréter en fonction d'un tableau de référence commun dans lequel l'insécurité alimentaire est classifiée en 5 phases. L'IPC opte pour l'approche fondée sur la convergence des preuves en raison d'un certain nombre de difficultés inhérentes à l'analyse de la sécurité alimentaire. Ces difficultés sont notamment la complexité de l'analyse, les limitations en matière de données et leur qualité, ainsi que le besoin de contextualiser les indicateurs.

Pour permettre la comparabilité, les tableaux de référence d'IPC sont basés sur les résultats de sécurité alimentaire (qui sont généralement comparables entre différents groupes de populations), auxquels s'ajoutent les facteurs contributifs (qui peuvent varier et doivent être interprétés en fonction du contexte local). Dans le cadre de l'approche fondée sur la convergence des preuves de l'IPC, les analystes doivent évaluer de façon critique l'ensemble des preuves et, tout bien considéré, estimer au mieux la sévérité de la situation en fonction du Tableau de référence IPC. Ce processus est similaire à ce qui a été appelé « la prise de décision delphi », fréquemment utilisée dans le domaine médical lorsque le phénomène étudié est complexe et que les données/informations sont incomplètes et peu concluantes.

Cette démarche requiert une documentation précise des preuves et une évaluation de leur fiabilité. Si tentant qu'il soit du point de vue de la modélisation, l'IPC ne pondère pas *a priori* les preuves. Une pondération universelle est impossible pour autant que chaque situation présente un contexte unique du point de vue des moyens d'existence, des facteurs historiques et autres qui auraient une influence sur la façon d'interpréter les indicateurs.

3. Insécurité alimentaire aiguë et chronique

La version 2.0 de l'IPC fait la distinction entre deux types d'insécurité alimentaire, à savoir l'insécurité alimentaire aiguë et l'insécurité alimentaire chronique. Pour l'IPC, une insécurité alimentaire aiguë est un instantané de la sévérité actuelle ou projetée de la situation, indépendamment des causes, du contexte ou de la durée. L'insécurité alimentaire chronique correspond à la prévalence d'une insécurité alimentaire persistante, par exemple des niveaux d'insécurité alimentaire qui persistent malgré l'absence de dangers/chocs ou une fréquence élevée d'années marquées par une insécurité alimentaire aiguë.

Du point de vue du soutien à la prise de décision, il convient, dans un contexte d'insécurité alimentaire aiguë, de se doter d'objectifs stratégiques à court terme (idéalement liés aux objectifs à moyen et à plus long terme). L'insécurité alimentaire chronique requiert, en revanche, des objectifs stratégiques à moyen et à long terme pour s'attaquer aux causes sous-jacentes. L'insécurité alimentaire chronique et l'insécurité alimentaire aiguë ne s'excluent pas mutuellement. Une zone ou un ménage peut se trouver dans une des deux situations ou dans les deux à la fois ; en effet, l'insécurité alimentaire aiguë vient souvent « couronner » une insécurité alimentaire chronique. Il faut donc se pencher sur la nature et les relations qui existent entre une situation chronique et une situation aiguë pour élaborer les stratégies les plus efficaces et adéquates possibles.

Cette version 2.0 du Manuel IPC se centre sur les révisions de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë. Les outils et procédures d'analyse de l'insécurité alimentaire chronique étant encore à l'état de prototypes (en attendant l'expérimentation sur le terrain et la révision), ils sont regroupés dans l'annexe 4. Les outils et procédures d'analyse de l'insécurité alimentaire chronique devraient être pleinement intégrés à la prochaine version du Manuel IPC. Quoi qu'il en soit, les utilisateurs à l'échelle nationale sont invités à utiliser les protocoles d'analyse de l'insécurité alimentaire chronique et à formuler leurs commentaires à l'Unité de soutien global.

4. Cadre analytique IPC

Le Cadre analytique IPC rassemble des aspects clés des quatre cadres conceptuels généralement reconnus en matière d'analyse de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire des ménages :

- (1) le risque = f (danger, vulnérabilité) (White 1975, Turner et al., 2003) ;
- (2) le Cadre des moyens d'existence durables (Sen, 1981 ; Frankenberger, 1992 ; SCF-UK, 2000 ; DFID, 2001) ;
- (3) les quatre dimensions de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité (FAO, 2006) ;
- (4) le Cadre conceptuel de l'Unicef en matière de nutrition (Unicef 1996).

Le diagramme 2 illustre la façon dont les principaux aspects de ces cadres sont intégrés pour orienter l'analyse IPC. Pour plus de détails sur chacun de ces cadres individuels, voir l'annexe 5.

La classification générale IPC entre l'insécurité alimentaire aiguë ou chronique se base sur l'ensemble des preuves liées à la sécurité alimentaire qui sont elles-mêmes divisées en résultats de sécurité alimentaire et facteurs contributifs de la sécurité alimentaire.

Résultats de la sécurité alimentaire

L'IPC permet une comparabilité de l'analyse en établissant la classification en référence directe avec des **résultats** réels ou déduits, y compris les résultats primaires (changement dans la consommation d'aliments et les moyens d'existence) et les résultats secondaires (statut nutritionnel et taux de mortalité). Les résultats de la sécurité alimentaire sont généralement comparables, quel que soit le contexte en termes de moyens d'existence, de groupes ethniques, de situation socio-économique et autre. L'analyse IPC est réalisée en renvoyant aux normes internationales relatives à ces résultats. Les Tableaux de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë et chronique spécifient des seuils pour les indicateurs clés de résultats liés à des méthodes utilisées pour mesurer ces résultats et les associer aux différentes phases (dans le cas de l'insécurité alimentaire aiguë) et à différents niveaux (dans le cas de l'insécurité alimentaire chronique).

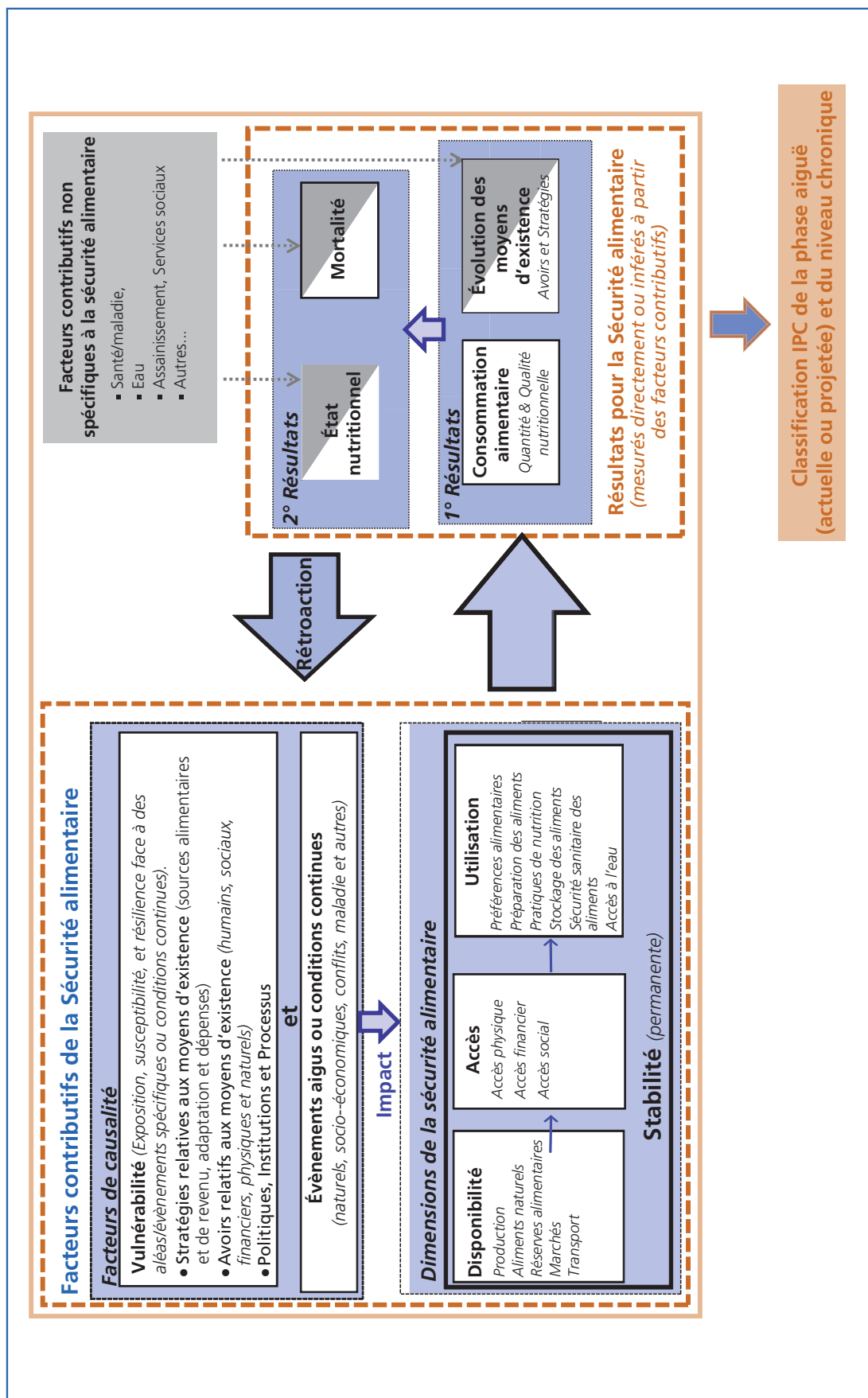
Il est important de signaler que, sur ces quatre résultats, seule la consommation alimentaire (y compris sur le plan de la quantité et de la qualité nutritive) est propre à la

sécurité alimentaire. Les autres éléments (évolution des moyens d'existence, taux de nutrition et taux de mortalité) peuvent tous être influencés par des facteurs contributifs non liés à la sécurité alimentaire (par exemple, la santé, les maladies, la qualité de l'eau, l'assainissement, l'accès aux services sociaux). Cette approche est conforme au Cadre conceptuel de l'Unicef en matière de nutrition (voir l'annexe 6). La classification de l'IPC porte sur la situation de la sécurité alimentaire et non pas sur la situation générale en matière de nutrition (qui, comme mentionné plus haut, peut être influencée par des facteurs totalement différents de ceux de la sécurité alimentaire, comme la santé, les maladies et l'assainissement). C'est pourquoi il est indispensable que les analystes qui ont recours à des preuves relatives aux changements observés dans la nutrition, la mortalité et les moyens d'existence vérifient soigneusement si ceux-ci sont associés à des causes

ENCART 1 : L'IPC ET LA SANTÉ

Il existe une relation étroite entre la sécurité alimentaire et la santé. Le Cadre analytique de l'IPC aborde la santé de trois façons : (1) comme vulnérabilité sous-jacente en termes de capital humain ; (2) comme événement aigu/ chronique sous la forme de maladie ; et (3) comme facteur contributif non spécifique de la sécurité alimentaire des résultats IPC en matière de sécurité alimentaire. Toutefois, la santé ou la maladie n'est pas considérée comme l'un des quatre résultats IPC de sécurité alimentaire, et ce pour deux raisons : (1) les effets d'une mauvaise santé devraient être apparents dans les indicateurs de nutrition ou de mortalité ; et (2) il n'existe pas, pour la santé/maladie, de seuils clairs et universels pouvant être utilisés à des fins de classification. Pour en savoir plus sur le rapport entre santé et sécurité alimentaire, voir l'annexe 6.

Diagramme 2 : Cadre analytique de l'IPC



liées ou non à la sécurité alimentaire. Pour mieux comprendre les causes et les facteurs déterminants d'une situation globale en matière de nutrition, il faut mener une analyse tout aussi détaillée des problèmes de santé et d'assainissement. Cette tâche constitue un vrai défi, mais l'analyse IPC, qui est fondée sur des preuves relatives à la nutrition et à la mortalité, doit pour le moins démontrer quelles sont les causes spécifiques à la sécurité alimentaire qui sont à l'origine de ces résultats.

Facteurs contributifs de la sécurité alimentaire

Les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire sont divisés en deux volets : les facteurs de causalité et l'impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

Facteurs de causalité

Conformément au cadre « risque = f (danger, vulnérabilité) », les facteurs de causalité incluent les éléments de vulnérabilité et les éléments liés au risque. Dans ce cadre, la *vulnérabilité* est définie sur le plan conceptuel en fonction de : l'exposition (l'aléa affecte-t-il une population, et dans quelle mesure ?), la *susceptibilité* (de quelle façon l'aléa affecte-t-il les moyens d'existence d'une population, et dans quelle mesure ?), et la *résilience* (quelle est la capacité d'adaptation de la population ?).

Selon l'approche des moyens d'existence durables, la vulnérabilité peut être définie sur le plan analytique en termes de :

- **stratégie des moyens d'existence** : une analyse comportementale du type et des quantités de sources de nourriture, des sources de revenus et des profils de dépenses des ménages ;
- **avoirs relatifs aux moyens d'existence** : une analyse structurelle des cinq capitaux requis pour soutenir les moyens d'existence d'un ménage : à savoir le capital humain, le capital financier, le capital social, le capital physique et le capital naturel ;
- **politiques, institutions et processus** : une analyse sociale, politique et économique de la façon dont ces aspects soutiennent (ou pas) les moyens d'existence des ménages.

L'autre volet des facteurs de causalité est constitué par des épisodes aigus ou une situation existante, par exemple des catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, raz-de-marée, etc.), des conditions socio-économiques (fortes fluctuations ou envolées des prix), des conflits (guerre, troubles sociaux, etc.), des maladies (VIH/sida, choléra, paludisme, etc.) et d'autres événements/conditions qui ont un impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

S'il n'appartient pas à l'analyse IPC proprement dite d'établir les seuils de base de la vulnérabilité/des moyens d'existence, le fait d'avoir une étude de base récente en matière de moyens d'existence pourrait faciliter l'accès à une information contextuelle importante déjà disponible.

Impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire

Les interactions entre les facteurs de causalité (y compris les événements aigus/chroniques et la vulnérabilité) ont des effets directs sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. Ces dimensions présentent des interactions de type séquentiel : en effet, la nourriture doit être disponible pour que les ménages puissent y avoir accès ; ils doivent ensuite l'utiliser de façon appropriée et c'est l'ensemble du système qui doit être stable (Barrett, 2010).

- **Disponibilité** : dans cette dimension, il s'agit de savoir si la nourriture est réellement ou potentiellement présente matériellement, y compris dans les aspects de production, d'aliments prélevés dans la nature, de réserves d'aliments, de marchés et de transport.
- **Accès** : si la nourriture est réellement ou potentiellement présente matériellement, la question suivante est de savoir si les ménages ont un accès suffisant (par exemple, le droit) à cette nourriture, y compris sur le plan physique (distance, infrastructure, etc.), financier (pouvoir d'achat) et social (ethnie, religion, affiliation politique, etc.).
- **Utilisation** : si la nourriture est disponible et si les ménages y ont un accès adéquat, la question suivante est si les ménages utilisent la nourriture de façon suffisante, en termes de préférences alimentaires, de préparation, de pratiques d'alimentation, de stockage et d'accès à une eau de meilleure qualité. Le terme « utilisation » peut se prêter à diverses interprétations, mais dans le Cadre analytique de l'IPC, il fait explicitement référence à l'utilisation physique de la nourriture à l'échelle des ménages, qui n'inclut

pas l'utilisation biologique de la nourriture à l'échelon individuel. L'utilisation biologique de la nourriture à l'échelon individuel constitue, du moins pour l'IPC, un facteur important pour comprendre l'ensemble des résultats nutritionnels.

- **Stabilité** : si les conditions de disponibilité, d'accès et l'utilisation sont réunies et que les ménages ont une nourriture adéquate en termes de qualité et de quantité, la question qui se pose est de savoir si l'ensemble du système est stable ou pas, de façon à ce que la sécurité alimentaire des ménages soit permanente. La question de la stabilité peut faire référence à une instabilité à court terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire aiguë) ou à une instabilité à moyen/long terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire chronique). Les facteurs climatiques, économiques, sociaux et politiques peuvent également être à l'origine d'une instabilité.

L'interaction entre les facteurs contributifs (y compris les facteurs de causalité et les impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire) engendre soit un risque d'aggravation, soit un changement positif dans les résultats de sécurité alimentaire. Le cadre inclut explicitement un mécanisme de rétroaction grâce auquel les changements intervenus dans les résultats de sécurité alimentaire se traduisent souvent par des changements ultérieurs dans les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire, tels que l'aggravation ou l'amélioration de la vulnérabilité et/ou d'événements aigus ou chroniques, qui conduisent à leur tour à des changements dans les impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

L'analyse des questions de parité homme femme est transversale dans l'ensemble du Cadre analytique de l'IPC. Dans certains domaines, l'égalité entre les sexes peut être prise en compte en même temps que l'âge, le groupe socio-économique, l'ethnie et d'autres facteurs déjà abordés dans le cadre IPC de la vulnérabilité. Cependant, étant donné l'effet profond et pratiquement universel de la parité hommes femmes sur l'analyse de la sécurité alimentaire des ménages, tous les aspects du Cadre analytique de l'IPC devraient inclure une étude des questions de parité.

Le Cadre analytique est délibérément général, ce qui ne veut pas dire qu'il faille apporter des preuves pour chacun des éléments du cadre pour procéder à une classification. Au contraire, la classification de l'IPC peut être réalisée indépendamment du nombre de preuves disponibles. En d'autres termes, l'IPC tire le meilleur parti possible de l'information disponible.



SECTION 4 : FORMATION D'UN
CONSENSUS TECHNIQUE



SECTION 4 : FORMATION D'UN CONSENSUS TECHNIQUE

La formation d'un consensus technique a pour but de permettre à des **experts issus de différents secteurs** de présenter leurs contributions et se **mettre d'accord sur le plan technique**, et aux principales parties prenantes d'adhérer au processus.

L'étape de formation d'un consensus technique est importante pour deux raisons : en premier lieu, l'analyse de la sécurité alimentaire exige des connaissances spécialisées dans un large éventail de disciplines (nutrition, marchés, agriculture et beaucoup d'autres qui dépendent du contexte). Le processus de formation d'un consensus exige de réunir des experts de différentes disciplines et perspectives afin d'évaluer et d'analyser les preuves pour parvenir aux conclusions générales nécessaires à l'IPC. Deuxièmement, la réunion d'experts techniques représentant les principales parties prenantes dans le processus d'analyse garantit l'acceptation généralisée des résultats de l'analyse et l'action concertée.

L'IPC favorise le consensus technique moyennant la formation d'un Groupe de travail technique (GTT) composé de multiples parties prenantes et chargé de mener à bien l'analyse et de consulter les principaux décideurs dans le cadre du processus.

Création d'un Groupe de travail technique

Le GTT doit être hébergé par une institution existante, de manière à éviter la superposition des efforts et à renforcer ces institutions. Idéalement, la présidence du GTT devrait être assumée par un fonctionnaire technique du gouvernement national. Les membres du GTT doivent être spécialistes dans leur domaine respectif et avoir une solide connaissance de l'analyse de la sécurité alimentaire en général. Il est d'une importance primordiale que les participants effectuent l'analyse de façon objective, non biaisée et se soucient exclusivement de classer et décrire les situations de sécurité alimentaire de la façon la plus précise possible.

Les paramètres du GTT sont les suivants :

- des GTT peuvent être créés à l'échelon régional, national et/ou sous-national, en fonction des besoins et du contexte ;
- le GTT est composé d'experts techniques qui représentent les principales agences participantes et les secteurs pertinents ;
- la taille du GTT est très variable selon le contexte, mais il devrait normalement être composé de 5 à 20 membres ;
- idéalement, le GTT devrait être présidé par un fonctionnaire technique du gouvernement national ;
- les membres du GTT doivent s'engager à mener une analyse critique, non biaisée sur la base des protocoles IPC et de méthodes scientifiques ;
- les membres du GTT doivent posséder une solide capacité analytique et une connaissance approfondie de leurs domaines ; la plupart d'entre eux doivent avoir reçu une formation et posséder une expérience dans la réalisation d'analyses de sécurité alimentaire⁷ ;
- il convient de consulter les principaux décideurs avant la publication des résultats de façon à pouvoir introduire toute révision éventuelle fondée sur des preuves adéquates.

7 La FAO et le PAM offrent des cours d'apprentissage à distance en matière de sécurité alimentaire aux adresses suivantes. Voir : (1) <http://www.foodsec.org/dl/elcpages/food-security-courses.asp?pgLanguage=en&leftItemSelected=food-security-courses>, et (2) <http://odan.wfp.org/repository/index.asp>

Diagramme 3 : Matrice de composition du Groupe de travail technique

Président(e) et organisation d'accueil		Représentation, organisation, parties prenantes (L'objectif est d'inclure au moins un représentant des groupes cibles. Un seul individu peut couvrir plusieurs domaines d'expertise)				
		Gouvernement national (à tous les niveaux pertinents)	ONG nationales/ Société civile/ Secteur privé	ONG internationales	Nations Unies	Agences techniques (FEWSNET, universités, etc.)
Domaines d'expertise (inclure les plus pertinents)	Sécurité alimentaire					
	Moyens d'existence					
	Nutrition					
	Marchés					
	Agriculture					
	Climat					
	Santé					
	Eau/ assainissement					
	Genre					
	Statistiques					
	Autres...					

Quelques recommandations pour compléter la matrice de composition du GTT :

- Indiquer le nom et l'organisation des membres du GTT conformément à leur affiliation organisationnelle et leur domaine d'expertise.
- Plusieurs noms peuvent être indiqués dans une même cellule. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les cellules. Le nom d'un même membre peut être signalé à plusieurs reprises dans différents domaines d'expertise.
- Pour faciliter l'obtention d'un consensus technique sur l'IPC, il faut veiller à ce que chacune des organisations participantes pertinentes soit représentée par au moins une personne.
- Veiller à ce que chaque sphère sectorielle pertinente soit représentée (ajouter d'autres secteurs si besoin est).

Le président devra convoquer une réunion du GTT au moment où l'analyse IPC devra être réalisée. Ceci peut être déterminé dans le cadre de cycles analytiques réguliers/planifiés (par exemple, analyse saisonnière) ou de façon ponctuelle (par exemple, en cas de crise soudaine).

Consultation auprès des principaux décideurs

Les résultats préliminaires de l'IPC résultant du travail du GTT doivent être présentés et analysés lors d'une **réunion de consultation avec les principaux décideurs** de façon à permettre une discussion ouverte et à introduire, si nécessaire, des révisions étayées par des preuves adéquates. Dans le cadre de ce processus, cette étape de consultation a deux objectifs : (1) il s'agit d'un contrôle supplémentaire des résultats qui peuvent, si et chaque fois que nécessaire, faire l'objet de révisions ; et (2) il s'agit d'encourager l'appropriation des résultats et le consensus des principales parties prenantes avant de divulguer publiquement les résultats.



SECTION 5 : CLASSIFICATION DE LA
SÉVÉRITÉ ET DES CAUSES



SECTION 5 : CLASSIFICATION DE LA SÉVÉRITÉ ET DES CAUSES

La Classification de la sévérité et des causes a pour but de consolider les diverses données et méthodes en un seul relevé de la sécurité alimentaire, comparable dans l'espace et dans le temps, en répondant aux questions suivantes :

- **Quel est le degré de sévérité de la situation ?** Pour fournir des informations déterminant l'urgence et les objectifs stratégiques des interventions.
- **Dans quelles régions géographiques se trouvent les populations touchées par l'insécurité alimentaire ?** Pour informer le ciblage et s'assurer que les interventions se fassent là où elles sont requises.
- **Qui sont les personnes touchées par l'insécurité alimentaire ?** Pour informer le ciblage et s'assurer les interventions parviennent aux groupes sociaux qui en ont besoin.
- **Combien de personnes sont-elles touchées par l'insécurité alimentaire ?** Pour informer les décisions à prendre sur l'ampleur de l'intervention.
- **Pourquoi ces personnes vivent-elles dans l'insécurité alimentaire ?** Pour informer l'analyse de l'intervention et la conception stratégique des interventions.
- **Quand les personnes seront-elles touchées par l'insécurité alimentaire ?** Pour informer la planification, l'atténuation et les stratégies de prévention.

Paramètres clés de la Classification

- **Cinq phases.** L'IPC classe la sévérité de l'insécurité alimentaire en cinq phases basées sur des indicateurs de référence communs: Nulle/minimale, Stress, Crise, Urgence et Catastrophe/famine.
- **Informez les objectifs stratégiques à court terme.** La classification de l'insécurité alimentaire aiguë informe d'abord les objectifs stratégiques à court terme, à savoir les réponses et les interventions censées produire des résultats mesurables de façon immédiate ou sur une période de douze mois. Idéalement, ces objectifs devraient être en rapport avec les objectifs à moyen et à plus long terme.
- **Unité d'analyse.** Dans le cas de l'insécurité alimentaire aiguë, l'IPC utilise deux unités de classification : (1) analyse basée sur la zone (par exemple, la population totale dans une zone donnée⁸) ; et (2) en fonction du groupe de ménages (par exemple, des groupes relativement homogènes de ménages par rapport à des résultats de sécurité alimentaire, et d'un vaste éventail de facteurs tels que les groupes de revenu, les appartenances sociales et la localisation).

La norme minimale pour une classification de l'analyse IPC en fonction de la zone.

Une population habitant une zone géographique donnée peut être classifiée dans la phase 1, 2, 3, 4 ou 5. La classification en fonction de la zone est représentée par la cartographie contenue dans la Fiche de communication. Idéalement et chaque fois que possible, les praticiens de l'IPC sont toutefois invités à fournir une analyse plus détaillée en y ajoutant une classification par groupes de ménages. Une zone classifiée dans une seule catégorie peut donc être désagrégée en classifications par groupe de ménages.

La classification de la zone est directement liée à la classification des groupes de ménages. Un critère essentiel pour établir la classification de la zone est que **20 pour cent de la population se trouve dans cette phase ou une phase plus sévère** sur la base de la classification des groupes de ménages. C'est pourquoi il faut avoir recours au Tableau de référence des groupes de ménage pour procéder à la classification de zone. Toutefois, la principale différence est que celle-ci ne permet pas d'identifier les différents groupes de ménages. Le tableau 3 ci-après illustre quelques avantages et désavantages des classifications basées sur la zone et sur les groupes de ménages.

.....
8 Le terme *population* indique généralement la population totale d'une zone déterminée. Il est toutefois possible de spécifier *a priori* un sous-ensemble de population qui fera l'objet de l'analyse IPC. Par exemple, l'analyse IPC peut porter sur le sous-ensemble de la population composé de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ou de travailleurs migrants, ou de personnes appartenant à un groupe ethnique particulier, etc. Et même au sein de ces populations il est possible d'identifier différents groupes de ménages dans différentes phases de l'IPC. Lorsque l'analyse porte sur un sous-ensemble de la population totale, ceci doit être clairement signalé sur la carte IPC et dans d'autres documents.

Tableau 3 : Avantages et désavantages des classifications basées sur la zone et sur les groupes de ménages

	Avantages	Désavantages
Classification basée sur la zone uniquement	<ul style="list-style-type: none"> ● Moins compliquée. Ne requiert pas de données et d'analyses aussi détaillées que la Classification des groupes de ménages. Plusieurs étapes des Grilles d'analyse et de la Fiche de communication peuvent être omises. ● Les données relatives à la nutrition et à la mortalité concernent généralement des populations entières dans une zone donnée (par exemple, MAG, SAM, TBD et TDM5) directement compatibles avec une classification IPC de zones. ● Efficace pour une analyse générale de la sévérité et le ciblage géographique. ● Une classification basée uniquement sur la zone est comparable à une classification des groupes de ménages et des zones en termes de zones cartographiées. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ne permet pas une ventilation détaillée de la sévérité de la sécurité alimentaire pour différents groupes de ménages dans une zone donnée. Cette information est importante pour la conception stratégique d'une intervention adaptée aux besoins des différents groupes de ménages.
Classification des groupes de ménages et de zones	<ul style="list-style-type: none"> ● Permet une ventilation détaillée de la sévérité de l'insécurité alimentaire pour différents groupes de ménages dans une zone donnée. Cette information est importante pour la conception stratégique d'une intervention adaptée aux besoins des différents groupes de ménages. ● Oblige les analystes à faire un examen critique de la vulnérabilité des différents groupes de ménages. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Peut s'avérer difficile à réaliser en raison des contraintes de données, de temps et de capacités humaines. Requiert une identification des différents groupes de ménages dans une zone donnée, une estimation de leurs populations respectives, un examen critique des preuves pour chaque groupe individuel de ménages et une classification générale des phases pour chaque groupe individuel de ménages. ● Il s'avère difficile d'utiliser des données et de nutrition et de mortalité qui ne sont généralement pas fournies pour les groupes de ménages, mais pour l'ensemble des populations d'une zone donnée.

- **Projections actuelles et d'alerte rapide.** Les classifications sont nécessaires pour décrire les conditions actuelles et les conditions futures projetées en vue d'une alerte rapide. La projection future est basée sur le scénario le plus probable.
- **Un instantané.** La classification de la sévérité est un « instantané » des conditions d'insécurité alimentaire : (1) actuelles ; et/ou (2) projetées pendant une période déterminée à l'avenir (qui peut être courte ou longue selon la situation à gérer et les besoins des décideurs, par exemple, de quelques semaines à un an). Plusieurs instantanés projetés à différentes périodes peuvent également être réalisés s'ils s'avèrent utiles à la prise de décision. En tant que « cliché instantané », la classification est un relevé en temps réel qui peut changer/fluctuer en fonction du dynamisme de la situation de sécurité alimentaire.
- **Quand réaliser l'analyse ?** L'analyse IPC doit être réalisée chaque fois que la situation de la sécurité alimentaire se modifie ou est sur le point de se

ENCART 2 : QU'EST-CE QU'UNE PROJECTION ?

Dans l'IPC, l'analyse situationnelle peut se faire pour deux périodes différentes : (1) l'instantané actuel (c'est-à-dire au moment où l'analyse est effectuée) ; et (2) un instantané projeté dans le futur. La projection est similaire à une déclaration d'alerte rapide, mais ne se limite pas à projeter l'éventuelle évolution négative de la situation. La période de projection dépend entièrement de la volonté des analystes IPC et des décideurs. Pour des situations très dynamiques (par exemple, inondations, troubles politiques), la projection pourrait être de quelques semaines. Pour des situations à évolution lente, la projection peut-être de six mois, voire un an. Les projections peuvent également être établies à intervalles réguliers, par exemple tous les six mois. Tel est le cas du FEWS NET où l'analyse inclut régulièrement une perspective à six mois. Il est également possible de réaliser de multiples projections pour différentes périodes dans l'avenir.

modifier de façon importante afin d'informer la conception des programmes et l'alerte rapide. Par conséquent, l'IPC peut être effectué très fréquemment si la situation évolue rapidement, ou chaque année avec les changements saisonniers périodiques.

- **Aide humanitaire.** La situation actuelle est classifiée par rapport aux résultats concrets (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, nutrition et mortalité), qu'il y ait ou non aide humanitaire ou au développement. Pour les projections, l'aide est incluse dans le scénario le plus probable si elle est interannuelle (c'est-à-dire fournie chaque année de façon régulière) ou, à court terme, l'aide humanitaire/ d'urgence qui va probablement se maintenir durant la période projetée et parvenir aux bénéficiaires. Une aide récemment planifiée ou sollicitée n'est pas prise en compte dans la classification projetée.
- **Fondée sur les preuves.** Les preuves fournies pour étayer la classification doivent être documentées dans les Grilles d'analyse de l'IPC, y compris une évaluation de la fiabilité des preuves et le niveau de confiance générale de l'analyse.
- **Convergence des preuves.** La classification est fondée sur une convergence de preuves. Par conséquent, il faut analyser l'ensemble des preuves, y compris les résultats et les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire, afin de se prononcer définitivement sur la classification.
- **Qualité minimale.** Seules les zones répondant au moins au critère de « faible niveau de confiance » doivent être classifiées. La base minimale de preuves à utiliser dans la classification est la suivante : *au moins un élément de preuve fiable (directe ou indirecte) sur tout résultat de sécurité alimentaire + au moins 4 éléments de preuves fiables de différents facteurs contributifs et résultats.* (Voir plus de détails dans l'examen ci-après des scores de fiabilité et des niveaux de confiance).
- **Analyses des causes.** L'IPC propose plusieurs outils pour l'analyse des causes fondamentales. La Matrice des facteurs limitants présentée dans la Fiche d'analyse permet d'analyser les causes immédiates de l'insécurité alimentaire et ainsi, de détecter quelle est la combinaison entre disponibilité, accès, utilisation et stabilité qui empêche les gens d'atteindre la sécurité alimentaire. Les causes sous-jacentes peuvent être identifiées à l'aide des outils prototypes pour classifier l'insécurité alimentaire chronique, en particulier l'analyse FFPM de la vulnérabilité (forces, faiblesses, possibilités et menaces).

Outils de classification de la sévérité et des causes

Les outils de classification de la sévérité et des causes sont notamment : Le Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones (diagramme 4), le Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë de groupes de ménages (diagramme 5) ; les preuves indirectes potentielles pour la classification (diagramme 6), et les Grilles d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë (diagramme 7).

Tableau de référence pour la classification des zones

Le Tableau de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones (diagramme 4) présente des résultats de référence et des objectifs d'intervention prioritaire pour cinq phases de l'insécurité alimentaire aiguë de la population dans une zone donnée : *phase 1 : minimale, phase 2 : sous pression, phase 3 : crise, phase 4 : urgence et phase 5 : famine.* Sauf mention contraire, l'analyse se base sur l'ensemble de la population de la zone en question. Plusieurs groupes de ménages, dans une zone donnée, peuvent connaître différentes phases de sécurité alimentaire.

Les résultats de référence sont la consommation alimentaire, l'évolution des moyens d'existence, l'état nutritionnel et la mortalité.

- **Consommation alimentaire et évolution des moyens d'existence** – Il faut consulter le Tableau de référence des groupes de ménages (voir ci-après) pour déterminer les conditions de la consommation alimentaire et de l'évolution des moyens d'existence. Pour déterminer la phase, au moins 20 % des ménages de la population doit se trouver dans une phase particulière ou inférieure. Note : bien que la classification des zones soit partiellement dérivée du Tableau de référence des groupes de ménages, il y a une distinction car la classification des zones ne détecte pas nécessairement l'existence de différents groupes de ménages dans différentes phases. Il s'agit plutôt d'une classification générale de l'ensemble de la population.
- **État nutritionnel** (résultant d'une consommation alimentaire inadéquate) :
 - **taux d'émaciation** : pourcentage de la population présentant des écarts type inférieurs à 2 par rapport à la normale.

- **indice de masse corporelle (IMC)** : pourcentage de la population située en dessous du taux référentiel de 18,5.
- **mortalité** (résultant d'une consommation alimentaire inadéquate) :
 - **taux brut de décès (TBD)** : nombre de décès sur 10 000 personnes dans l'ensemble de la population par jour.
 - **taux de mortalité avant l'âge de 5 ans (TMM5)** : nombre de décès sur 10 000 enfants de moins de cinq ans par jour.

Les **objectifs d'intervention prioritaire** précisent les objectifs spécifiques pour chacune des phases du Tableau de référence de la sécurité alimentaire aiguë. Les objectifs d'intervention prioritaire pour chaque phase sont les suivants : phase 1 : développement de la résilience et réduction des risques de catastrophes ; phase 2 : réduction des risques de catastrophes et protection des moyens d'existence ; phase 3 : protection des moyens d'existence, réduction des écarts de consommation alimentaire et réduction de la malnutrition aiguë ; phase 4 : sauver les vies et les moyens d'existence ; et phase 5 : prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.

Les Tableaux de référence IPC établissent un lien entre les objectifs de l'intervention et chaque phase ; néanmoins, après l'analyse IPC, il faut mener à bien une analyse de l'intervention pour déterminer quelles sont les interventions et activités précises les mieux adaptées pour atténuer la sécurité alimentaire.

Tableau de référence pour la classification des groupes de ménages

Le Tableau de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë de groupes de ménages (diagramme 5) contient une description générale, des résultats de référence et des objectifs d'intervention prioritaire pour cinq phases de l'insécurité alimentaire aiguë à l'échelon des ménages : *phase 1 : aucune insécurité alimentaire, phase 2 : sous pression, phase 3 : crise, phase 4 : urgence, et phase 5 : catastrophe*. Ainsi, des groupes de ménages relativement homogènes peuvent être classifiés dans des phases différentes dans une zone donnée.

Les indicateurs de référence sont organisés conformément au Cadre analytique de l'IPC : résultats de la sécurité alimentaire des ménages et facteurs contributifs.

Le Tableau de référence comprend à la fois des indicateurs et les méthodologies les plus fréquemment utilisées et adaptées à l'échelle commune IPC. Une brève description est présentée ci-après. Pour une description détaillée de chacun de ces indicateurs et chacune de ces méthodologies, voir l'annexe 5.

Résultats pour les ménages

- **Consommation alimentaire**, y compris la quantité de nourriture et la qualité nutritionnelle :
 - quantité : par rapport au seuil généralement requis de 2 100 kcal par personne et par jour ;
 - qualité : en termes de besoins en micronutriments ;
 - indice de la diversité du régime alimentaire des ménages (HDDS) : méthodologie fréquemment utilisée pour indiquer la qualité de la consommation et, dans une moindre mesure, la quantité de nourriture ;
 - indice de consommation alimentaire (FCS) : méthode mise au point par le PAM pour évaluer la quantité et la qualité de la consommation alimentaire ;
 - échelle de la faim dans les ménages (HHS) : méthode élaborée par l'Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA) sur la base des perceptions de l'insécurité alimentaire à l'échelon des ménages,
 - indice des stratégies d'adaptation (CSI) : méthode mise au point par Maxwell *et al* (2008) pour suivre l'évolution des comportements des ménages et indiquer les degrés d'insécurité alimentaire comparés dans le temps ou à partir d'un seuil de référence ;

ENCART 3 : DEGRÉS DE FAMINE

Il peut y avoir de nombreux degrés de « famine ». Plusieurs chercheurs ont défini la différence avec des indicateurs clés tels que le taux brut de mortalité pourrait mesurer la famine, allant de 1/10 000/jour pour le « moindre degré de famine » (Howe et Devereux, 2004) à > 5/10 000/jour (Hakewill et Moren, 1991). Toutefois, l'IPC n'a pas pour but de classer différents degrés de famine, ni de classer le « pire niveau de famine ». Au contraire, pour informer la prise de décision en temps réel, l'IPC fixe des seuils de famine (en particulier un TBD > 2/10 000/jour, MAG > 30 %, et un déficit alimentaire presque total pour > 20 % de la population) pour déterminer le début des différents stades de famine. L'IPC n'exclut pas une analyse a posteriori d'un épisode de famine qui peut affiner la classification et comparer une famine avec d'autres famines historiques. Voir les discussions techniques plus détaillées sur les seuils de l'IPC pour le TBD dans l'annexe 8.

- approche de l'économie des ménages (AEM) : méthode élaborée par *Save the Children* et le *Food Economy Group* (2008) pour analyser globalement les stratégies des moyens d'existence et l'impact des chocs sur la consommation alimentaire et d'autres besoins de subsistance.
- **Évolution des moyens d'existence** : c'est une évolution difficile à quantifier, car les changements peuvent se présenter de façon multiple et il n'existe pas de seuil universel. C'est pourquoi on a recours à des descriptions générales, conjointement à une typologie des stratégies d'adaptation élaborée par MSF Holland qui établit trois grands niveaux : (1) les stratégies d'assurance (stratégies d'adaptation réversibles, la préservation des avoirs productifs, la diminution des apports alimentaires, etc.) ; (2) les stratégies de crise (stratégies d'adaptation non réversibles qui menacent les moyens d'existence futurs, vente d'avoirs productifs, etc.) ; et (3) les stratégies de détresse (famine et décès, épuisement des mécanismes d'adaptation) (MSF, 2005).
- **État nutritionnel et mortalité** : les données relatives à l'état nutritionnel et à la mortalité sont généralement collectées pour l'ensemble de la population d'une région donnée. En conséquence, ces données peuvent contribuer à inférer des groupes de ménages ; cependant il n'existe pas de directives internationales relatives aux groupes spécifiques.

Facteurs contributifs

Il n'est pas possible, dans le cas des facteurs contributifs, de spécifier des seuils universels pertinents et comparables dans toutes les situations, et ce, parce que chacun des facteurs contributifs doit être analysé dans son contexte social, historique et des moyens d'existence. C'est pourquoi le Tableau de référence IPC ne fournit que des descriptions générales, et non pas des seuils, pour les facteurs contributifs. Le diagramme 6 apporte des exemples d'indicateurs et de preuves indirectes qui peuvent servir à orienter l'analyse des facteurs contributifs, ainsi que des sources potentielles.

Les analystes IPC doivent évaluer ces indicateurs dans le contexte local et inférer les résultats et donc, les phases auxquels ils correspondent. Là où existent des systèmes d'information robustes sur la sécurité alimentaire, il est possible d'élaborer des seuils spécifiques pour les facteurs contributifs équivalant aux résultats de référence de l'IPC dans certains systèmes de moyens d'existence. Les analystes doivent toutefois fournir une explication explicite et des preuves de la corrélation entre ces indicateurs des facteurs contributifs et les résultats de sécurité alimentaire. Le Cadre analytique IPC divise les facteurs contributifs en :

- dangers et vulnérabilité : chaque phase fait l'objet d'une description générale ;
- disponibilité, accès, utilisation et stabilité de la nourriture : chaque phase fait l'objet d'une description générale.

Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC

Le tableau des preuves indirectes potentielles (diagramme 6) propose une liste d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour étayer l'analyse IPC. Ils sont présentés de manière à correspondre au Cadre analytique de l'IPC. La liste n'est pas exhaustive et, quelle que soit la situation, il est préférable que les analystes utilisent toutes les preuves pertinentes à l'appui de la classification. Le tableau présente des indicateurs indirects des données relatives aux résultats ainsi que des indicateurs des facteurs contributifs.

Comme signalé plus haut, les facteurs contributifs n'ont pas, par définition, de seuils universels. En effet, ils doivent être analysés et interprétés dans chaque contexte particulier sur le plan historique, social et des moyens d'existence. Le tableau du diagramme 6 présente une liste d'indicateurs typiques des facteurs contributifs, y compris la vulnérabilité, les dangers, la disponibilité de nourriture, l'accès à la nourriture, l'utilisation et la stabilité de la nourriture, mais n'indique pas de seuils pour ces indicateurs. C'est aux analystes qu'il revient de déduire la signification d'un facteur contributif et de le mettre en rapport avec les résultats et les phases IPC.

Grilles d'analyse

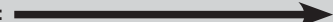
La fiche de travail pour l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë (diagramme 7) permet d'organiser, de documenter et d'analyser les preuves afin de classer la sévérité de la sécurité alimentaire aiguë et d'en diagnostiquer les causes immédiates. Il faut remplir une fiche d'analyse par zone étudiée. Il est possible d'utiliser une seule fiche d'analyse pour la situation actuelle et la situation projetée.

Il faut signaler que, si le GTT ne classe que les zones, **il n'est pas nécessaire de remplir les parties grisées des grilles d'analyse**. Si le GTT réalise une analyse des zones et des groupes de ménages, toutes les parties des grilles d'analyse doivent être remplies.

Diagramme 4 : Tableau de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones

Objet : orienter les objectifs stratégiques à court terme liés à des objectifs à moyen et long terme qui portent sur les causes sous-jacentes et l'insécurité alimentaire chronique.

Utilisation : la classification repose sur la convergence des preuves des conditions actuelles, en incluant l'effet de l'aide humanitaire actuelle ou projetée.

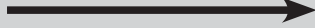
Nom et description de la phase	Phase 1 Minimale	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
	<p>Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapable de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; OU marginale capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l' inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classer en famine).</p>
Objectifs d'intervention prioritaires	<p>Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.</p>	<p>Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.</p>	<p>Une action urgente est requise pour : </p>		
Résultats pour la zone (mesurés directement ou indirectement)	<p>Consommation alimentaire et évolution des moyens d'existence Plus de 80 % des ménages dans la zone parviennent aisément à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles et les moyens d'existence sont stables.</p>	<p>D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 2, ou pire.</p>	<p>D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 3, ou pire.</p>	<p>D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 4, ou pire.</p>	<p>D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 5.</p>
État nutritionnel *	<p>Malnutrition aiguë : < 5 % Prévalence d'IMC < 18,5 % : < 10 %</p>	<p>Malnutrition aiguë : 5-10 % Prévalence d'IMC < 18,5 % : 10-20 %</p>	<p>Malnutrition aiguë : 10-15 % OU > à l'ordinaire et en augmentation Prévalence d'IMC < 18,5 % : 20-40 %, 1,5 x plus élevé que la référence</p>	<p>Malnutrition aiguë : 15-30 % OU > à l'ordinaire et en augmentation Prévalence d'IMC < 18,5 % : > 40 %</p>	<p>Malnutrition aiguë : > 30 % Prévalence d'IMC : < 18,5 % : largement > 40 %</p>
Mortalité *	<p>TBM : < 0,5/10 000/jour TMM5 : ≤ 1/10 000/jour</p>	<p>TBM : < 0,5-10 000/jour TMM5 : ≤ 1/10 000/jour</p>	<p>TBM : 0,5-1/10 000/jour TMM5 : 1-2/10 000/jour</p>	<p>TBM : 1-2/10 000/jour OU 2 x la référence TMM5 : 2-4/10 000/jour</p>	<p>TBM : > 2/10 000/jour TMM5 : > 4/10 000/jour</p>

* Dans le cas des résultats par zone de la nutrition et de la mortalité, les déficits de consommation alimentaire des ménages doivent constituer un facteur d'explication pour les preuves et ils seront utilisés dans la classification par phase. Par exemple, un taux élevé de malnutrition résultant de l'apparition d'une maladie ou du manque d'accès aux soins de santé - non associé au déficit de consommation alimentaire - ne doit pas être utilisé comme preuve dans la classification IPC. De même, des taux excessifs de mortalité résultant d'assassinats ou de conflits - non associés à des déficits de consommation alimentaire - ne doivent pas être utilisés comme preuves dans la classification par phase. Dans le cas de la malnutrition aiguë, les seuils IPC sont basés sur le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dans l'écart type poids/taille est inférieur à 2 ou sur la présence d'œdèmes. L'IMC correspond à l'indice de masse corporelle. Le TBM est le taux brut de mortalité. Le TMM5 est le taux de mortalité des moins de 5 ans.

Diagramme 5 : Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë de groupes de ménages

Objet : Orienter les objectifs stratégiques à court terme liés à des objectifs à moyen et long terme adaptés aux besoins des groupes de ménages se trouvant dans des classifications de phase relativement similaires, qui devraient compléter les objectifs à moyens et à long terme destinés à s'attaquer aux causes sous-jacentes et à l'insécurité alimentaire chronique.

Utilisation : la classification est basée sur la convergence de preuves des conditions actuelles les plus probables selon les projections, y compris les effets de l'aide humanitaire.

	Phase 1 Aucune	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe	
Nom et description de la phase	Le groupe de ménages est capable de couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles pour avoir accès à la nourriture et aux revenus, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Même avec l'aide humanitaire actuelle ou projetée : · Le groupe de ménages a une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale ne peut se permettre de dépenses non alimentaires, sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Même avec l'aide humanitaire actuelle ou projetée : · Le groupe de ménages a des déficits alimentaires considérables et souffre de malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale; OU · Le groupe de ménages est à peine capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Même avec l'aide humanitaire : · Le groupe de ménages a des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en des taux de malnutrition aiguë très élevés et une mortalité excessive; OU · Le groupe de ménages subit une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Même avec l'aide humanitaire actuelle ou projetée : · Le groupe de ménages a un déficit profond en alimentation et/ou autres besoins basiques, même en utilisant au maximum les stratégies d'adaptation. L' inanition, la mortalité et le dénuement sont évidents.	
Objectifs d'intervention prioritaires	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Une action urgente est requise pour : 			
			Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.	
Effets sur les ménages (mesurés directement ou indirectement)	Consommation alimentaire* (quantité et qualité nutritionnelle)	Quantité : adéquate (2 100 kcal par personne et par jour); stable HDSS : >= 4 groupes alimentaires et aucune détérioration sur les 12 groupes alimentaires) FCS : « consommation acceptable » ; stable HHS : « nulle » (0) CSI : seuil de référence, stable HEA : pas de « déficit de protection des moyens d'existence ».	Quantité : adéquate au minimum (2 100 kcal par personne et par jour) HDSS : détérioration de l'indice (perte d'un groupe alimentaire sur les 12) FCS : consommation « acceptable » (mais en détérioration) HHS : « faible » (1) CSI : seuil de référence atteint, mais instable HEA : « déficit faible ou modéré de protection des moyens d'existence ».	Quantité : déficit alimentaire; moins de 2 100 kcal par personne et par jour; OU 2 100 kcal par personne et par jour en dilapidant les avoirs HDSS : grave détérioration de l'indice (perte de 2 groupes alimentaires sur les 12) FCS : consommation « limite » HHS : modérée (score 2-3) CSI : >référence et en augmentation HEA : grave « déficit de protection des moyens d'existence » OU faible « déficit de survie » < 20 %.	Quantité : déficit alimentaire profond ; consommation largement inférieure à 2 100 kcal par personne et par jour HDSS : < 4 groupes alimentaires sur les 12 FCS : « faible » consommation HHS : grave (score 4-6) CSI : considérablement > à la référence HEA : « déficit de survie » > à 20 % mais < à 50 %, considérant une adaptation réversible.	Quantité : déficit alimentaire extrême HDSS : 1-2 groupes alimentaires sur les 12 FCS : (inférieur) à consommation « faible » HHS : « grave » (6) CSI : largement > à la référence HEA : « déficit de survie » > 50 %, considérant une adaptation réversible.
	Évolution des moyens d'existence (avoirs et stratégies)	Moyens d'existence : stratégies et avoirs durables.	Moyen d'existence : stratégies et avoirs sous pression Adaptation : « stratégies d'assurance », habileté réduite à investir dans les moyens d'existence.	Moyen d'existence : dilapidation/érosion accélérée des stratégies et avoirs qui conduira à de profonds déficits de la consommation alimentaire Adaptation : « stratégies de crise ».	Moyen d'existence : dilapidation/érosion irréversible des stratégies et avoirs qui conduira à de très graves déficits de la consommation alimentaire Adaptation : « stratégies de détresse ».	Moyen d'existence : effondrement quasi total des stratégies et avoirs Adaptation : pas de possibilité d'adaptation.
<i>Pour les facteurs contributifs, des indicateurs et des seuils spécifiques pour inférer la phase doivent être fixés et analysés à la lumière des causes uniques et du contexte des moyens d'existence des groupes de ménages. Une description générale est présentée ci-après. Pour plus d'informations sur les aspects clés de la disponibilité, de l'accès, de l'utilisation et de la stabilité, voir le Cadre analytique de l'IPC.</i>						
Facteurs contributifs	Disponibilité, accès, utilisation et stabilité des aliments	- Niveau adéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire et stable dans le court terme. - Eau potable : ≥ 15 litres par personne et par jour.	- Niveau à peine adéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire. - Eau potable : à peine ≥ 15 litres par personne et par jour.	- Niveau très adéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire. - Eau potable : 7,5 à 15 litres par personne et par jour.	- Niveau fortement inadéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire. - Eau potable : 4 à 7,5 litres par personne et par jour.	- Niveau extrêmement inadéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire. - Eau potable : < 4 litres par personne et par jour.
	Aléas et vulnérabilité	Pas ou peu d'effets d'aléas et de vulnérabilité sur les moyens d'existence et la consommation alimentaire.	Effets d'aléas et de vulnérabilité mettant sous pression les moyens d'existence et la consommation alimentaire.	Effets d'aléas et de vulnérabilité résultant en perte d'avoirs et/ou en déficits de consommation alimentaire importants.	Effets d'aléas et de vulnérabilité résultant en une perte considérable des avoirs relatifs aux moyens d'existence et/ou par des déficits de consommation alimentaire.	Effets d'aléas et de vulnérabilité résultant en un effondrement quasi total des avoirs relatifs aux moyens d'existence et/ou par des déficits alimentaires presque complets.

* Les acronymes présentés dans le tableau de référence pour les méthodologies les plus fréquemment utilisés sont notamment les suivants : HDSS (Household Dietary Diversity Score) : Indice de la diversité du régime alimentaire des ménages, FCS (Food Consumption Score) : Indice de consommation alimentaire des ménages, HHS (Household Hunger Scale) : Echelle de la faim des ménages, CSI (Coping Strategies Index) : indice des stratégies d'adaptation, HEA (Household Economy Approach) : Approche de l'économie des ménages.

Diagramme 6 : Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC

Élément	Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC	Sources potentielles
<i>Consommation alimentaire (quantité et qualité nutritionnelle)</i>	Disponibilité d'aliments de base fortifiés (tels que la farine de maïs et de blé)	Négociants en céréales, distributeurs
	Changements dans les profils de dépenses au profit d'aliments plus économiques et moins nutritifs	Suivi de la sécurité alimentaire
	Nombre de repas par jour	CFSVA (Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité), enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Nombre de groupes alimentaires consommés	HDDS (Indice de la diversité du régime alimentaire des ménages), CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
<i>Évolution des moyens d'existence (avoirs et stratégies)</i>	Possession des biens de production, tels que bicyclettes et outils agricoles, et changements récents en matière de propriété	Enquêtes sur le budget des ménages, recensements de la population, enquêtes sur la sécurité alimentaire des ménages
	Possession de bétail et changements récents en matière de propriété	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Migration, par exemple des zones rurales vers les zones urbaines ou en quête de travail occasionnel	Enquêtes sur la sécurité alimentaire, autorités
	Expansion des établissements informels	Autorités, ONU-Habitat
	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	ONU-Habitat, autorités
	Personnes déplacées intérieurement / concentrations de réfugiés	Autorités, HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires), OIM (Organisation internationale pour les migrations)
	Prévalence de comportements extrêmes, par exemple la mendicité	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
<i>État nutritionnel</i>	Insuffisance pondérale	MICS (enquête par grappes à indicateurs multiples), EDS (enquête démographique et sanitaire), études nutritionnelles (par exemple, la base de données CRED CEDAT – Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres, base de données des urgences complexes)
	Admissions aux programmes alimentaires	Données du système d'information sanitaire Données du site sentinelle
	Prévalence de la cécité nocturne (enfants âgés de moins de 5 ans / femmes enceintes)	EDS (femmes enceintes)
	Prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance	MICS
	Consommation de sel iodé des ménages	MICS
	Programmes de suppléments de fer et d'acide folique au profit des femmes enceintes	MICS et EDS
Programmes de suppléments de vitamine A au profit des enfants âgés de moins de 5 ans et/ou des femmes qui allaitent	MICS	

Élément	Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC	Sources potentielles
<i>Mortalité/ Taux de mortalité</i>	Taux de mortalité infantile (TMI)	MICS, EDS
	Mortalité néonatale	EDS, registres des naissances
	Taux de mortalité avant l'âge de 5 ans (U5DR)	MICS, EDS
	Mesure du périmètre brachial (<115 mm) (MUAC)	EDS, CFSVA, enquêtes nutritionnelles
	Malnutrition aiguë grave	MICS, EDS, CFSVA, données nutritionnelles
	Malnutrition aiguë globale (GAM)	MICS, EDS, CFSVA, données nutritionnelles
	Taux de mortalité maternelle	EDS (femmes)
	Indice de masse corporelle chez l'adulte (IMC)	EDS (femmes)
	Taux de létalité (par exemple les épidémies)	Bulletins de veille sanitaire, consultations auprès de dirigeants religieux, comptabilisation des tombes
<i>Disponibilité</i>	Bilan alimentaire	FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
	Chiffres de production	FAO, CFSAM (Mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires), enquêtes agricoles nationales
	Rendement céréalier moyen (kg par ha)	Enquêtes agricoles nationales
	Propriété des terres/accès à la terre	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Sources alimentaires des ménages	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Données de télédétection (précipitations, végétation)	FEWS NET (Réseau de systèmes d'alerte rapide sur les risques de famine), Service de diffusion de données sur l'Afrique, JCR (Centre commun de recherche de la Commission européenne)
<i>Accès</i>	Prix (aliments de base, tendances des prix)	Données gouvernementales, ONG, agences des Nations Unies
	Distance des marchés/densité des marchés (nombre de marchés par aire unitaire)	FAO
	Pouvoir d'achat/termes de l'échange (bétail/céréales, travail/céréales)	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Pourcentage de la population appartenant au quintile de richesse/à l'indice de richesse le plus bas	EDS, CFSVA
	Part de la population n'ayant pas accès à un panier de consommation de base durant la période analysée (seuil de pauvreté ou de pauvreté alimentaire)	Enquêtes sur le budget des ménages, EDS, recensements de la population
	Pourcentage du revenu consacré à la dépense alimentaire (pour le quintile le plus pauvre)	CFSVA

Élément	Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC	Sources potentielles
<i>Utilisation</i>	Composition du repas type/préférences alimentaires	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de préparation des aliments	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de stockage des aliments	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de soins aux enfants (allaitement, sevrage, alimentation, hygiène)	MICS, EDS
	Types de sources d'eau	CFSVAs, MICS
	Distance moyenne des sources d'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Caractère saisonnier de l'accès à l'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Prix de l'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Accès à de meilleures installations d'assainissement	MICS, enquêtes sur la sécurité alimentaire, gouvernement
	Accès au et type de combustible pour la cuisine utilisé par les ménages	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
	<i>Stabilité</i>	Calendrier des cultures
Schémas de migration saisonnière		(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
Stocks alimentaires des ménages		CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
Tendances de la production alimentaire		CSFAM, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement
<i>Dangers et vulnérabilité</i>	Épidémies de maladies (humaines et animales)	OMS (Organisation mondiale de la santé), FAO, OCHA
	Profils de la morbidité	Rapports annuels du Ministère de la santé
	Couverture vaccinale de la rougeole	EDS, MICS
	Dépense des ménages, débours en santé	Référentiel de données de l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS
	Prévalence du VIH/sida	EDS, statistiques nationales, UNAIDS
	Couverture thérapeutique antirétrovirale (ART)	UNAIDS (Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/Sida, rapports nationaux d'estimation), Ministère de la santé
	Taux de fécondité	EDS
	Accouchements assistés par des sages-femmes qualifiées	EDS
	Dangers naturels : sécheresses, inondations, tremblements de terre, etc.	Autorités, Nations Unies, ONG
	Dangers provoqués par l'homme : conflits, déforestation, érosion, etc.	Autorités, Nations Unies, ONG
	Nombre de personnes déplacées	OCHA, UNHCR
Pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté national	Enquêtes sur le budget des ménages, rapports des recensements	

Diagramme 7 : Grille d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë

FICHE DE TRAVAIL POUR L'ANALYSE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË			
ANALYSE DE LA ZONE : _____ (Quelle zone)		DATE DE L'ANALYSE : _____ (Crée le)	VALIDE POUR : [] ACTUEL _____ (à partir de/à)
			[] PROJETÉ _____ (à partir de/à)
Section A : Définition de la zone et du groupe d'analyse de ménage			
Étape 1 : Description de la zone, définition des groupes d'analyse de ménage, et carte			
Brève description de la zone et des moyens d'existence		SITUATION PROJETÉE (y compris le mouvement présumé d'immigrants et d'émigrants)	
Nombre de personnes estimé dans la zone (préciser la source des données démographiques)		SITUATION ACTUELLE	
Niveau d'insécurité alimentaire chronique dans cette zone (s'il est connu)			
Définitions du groupe d'analyse de ménage (GAM)			
<ul style="list-style-type: none"> Identifiez des groupes de ménages relativement homogènes quant à leur situation de sécurité alimentaire (tenez compte des facteurs contributifs et des résultats probables). Ces groupes d'analyse de ménages seront analysés de façon indépendante pour la classification de leurs phases respectives. Le nombre de groupes dépendra des besoins analytiques, de la disponibilité des données et du degré de précision souhaité. 			
Code du groupe de d'analyse de ménage	Brève description de chaque groupe d'analyse de ménage [Précisez la/les source(s)]	Nbre de personnes dans le groupe d'analyse de ménage	% de population dans le groupe d'analyse de ménage
A			
B			
C			
D (...)			

Carte et calendrier saisonnier de la zone géographique analysée
(insérez une carte illustrant l'étendue géographique de la zone d'analyse et un calendrier saisonnier indiquant les principales saisons et événements annuels)

Section B : Conclusion et justification de la classification des phases

Étape 4 : Conclusions des classifications par groupes d'analyse de ménages

Classifiez chaque groupe d'analyse de ménage et estimez le nombre et le pourcentage de personnes dans chaque phase IPC en établissant une convergence des preuves (Étape 3). S'il est établi qu'un groupe d'analyse de ménage a deux ou plus phases distinctes de groupes de ménages, indiquez alors les pourcentages et nombres partiels).

Code du groupe d'analyse de ménage	Situation actuelle			Situation projetée		
	Phase	Nbre de personnes et % de population total	Justification sommaire	Phase	Nbre de personnes et % de population total	
A						
B						
C						
D (...)						

Étape 5 : Conclusions de la classification des phases

Combinez différents groupes d'analyse de ménage dans une même phase. Si l'analyse porte uniquement sur la zone, remplissez seulement pour la phase correspondante, et pour « Nbre estimé de personnes et % » utilisez le nombre cumulatif de personnes dans la phase de la zone plus les personnes dans des phases pires.

Phase	SITUATION ACTUELLE			SITUATION PROJETÉE			
	Nbre ou éventail estimé de personnes	% ou éventail de la population totale analysée	Justification (Preuves clés et motifs des résultats mesurés directement et inférés : consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, état nutritionnel et mortalité).	[Niveau de confiance pour l'analyse générale :]	Nbre ou éventail estimé de personnes	% ou éventail de la population totale analysée	Justification (Preuves clés et motifs des résultats mesurés directement et inférés : consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, état nutritionnel et mortalité).
1							
2							
3							
4							
5							

Étape 6 : Impact de l'assistance humanitaire (par exemple aide humanitaire, secours aux sinistrés)

- Rédigez un bref relevé décrivant généralement le type, la temporalité et la couverture de l'aide dans la mesure du possible.
- Évaluez les effets de l'aide sur la classification des phases.

Période	Quels sont les principaux programmes d'aide humanitaire ?	Sans ces programmes, la classification de la phase de la zone serait-elle pire ?
Actuelle		Oui/Non
Projetée		Oui/Non

Étape 7 : Facteurs de risque à surveiller (indiquez les facteurs de risque clés à surveiller et la période de surveillance entre parenthèses).

1. _____ (_____) 2. _____ (_____) 3. _____ (_____) 4. _____ (_____)

Section C : Causes

Remplir une fiche par zone (reflétant les ménages les plus touchés) ou pour chaque groupe d'analyse de ménages en phase 3 ou plus.

Étape 8 : Matrice des facteurs limitants. Précisez si situation actuelle ou projetée :

Groupe d'analyse de ménages :

- Sur la base de la question directrice, indiquez à quel point la disponibilité, l'accès et l'utilisation sont un facteur limitant à court terme pour la sécurité alimentaire de la population.
- Hachurez / coloriez la cellule pertinente et expliquez brièvement les preuves justifiant la cause et les effets à l'intérieur de la cellule.
- S'il y a lieu, notez les aspects et les différences liés au genre.

	Disponibilité alimentaire Question directrice : <i>Des quantités d'aliments sont-elles réellement ou potentiellement disponibles physiquement ? (Tenez compte de la production nationale et locale, des importations, des marchés et ressources naturelles ; et notez les justifications s'il y a lieu).</i>	Accès aux aliments Question directrice : <i>Les ménages ont-ils suffisamment accès aux aliments disponibles ? (Tenez compte de l'accès physique, financier et social à ces aliments, et notez les justifications s'il y a lieu).</i>	Utilisation des aliments Question directrice : <i>Les ménages font-ils une utilisation adéquate des aliments auxquels ils ont accès ? (Tenez compte des aspects liés aux préférences, à la préparation, au stockage et à l'eau ? ; et notez les justifications s'il y a lieu).</i>
Facteur extrêmement limitant	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).
Facteur très limitant	Disponibles mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).	Disponible mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).	Disponible mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).
Facteur peu limitant	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).
Facteur non limitant	Oui (rédigez une brève justification).	Oui (rédigez une brève justification).	Oui (rédigez une brève justification).

Section D : Documentation et analyse des preuves

Étape 3 : Conclusions sur la phase d'ensemble et preuves sur les résultats/facteurs contributifs

- Écrivez un bref relevé des preuves clés ; pour chaque élément de sécurité alimentaire, (i) indiquez le code de documentation (CD) pour établir le lien avec l'inventaire des preuves et (ii) précisez le score de fiabilité pour chaque preuve : 1 = Assez fiable ; 2 = Fiable ; 3 = Très fiable.
- Par exemple, *Les prix du marché ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (DC = 1, R = 2)*
- Rédigez des conclusions sommaires et faites ressortir, à chaque fois que c'est pertinent, la différence entre et au sein des GAM.
- Pour les éléments de résultats, définissez, lorsque c'est possible, la phase indicative pour la zone ou les GAM.

Éléments des facteurs contributifs	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PROJETÉE
Dangers et vulnérabilité	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>
Disponibilité alimentaire	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>
Accès aux aliments	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>
Utilisation des aliments, y compris l'eau	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>
Stabilité	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>	<i>Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i>

Éléments des résultats	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PROJETÉE
Consommation alimentaire	<p>GAM A : GAM B : GAM C : GAM D : ZONE :</p> <p><i>Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i></p>	<p>GAM A : GAM B : GAM C : GAM D : ZONE :</p> <p><i>Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i></p>
Évolution des moyens d'existence	<p>GAM A : GAM B : GAM C : GAM D : ZONE :</p> <p><i>Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i></p>	<p>GAM A : GAM B : GAM C : GAM D : ZONE :</p> <p><i>Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i></p>
État nutritionnel	<p>ZONE :</p> <p><i>Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i></p>	<p>ZONE :</p> <p><i>Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i></p>
Mortalité	<p>ZONE :</p> <p><i>Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i></p>	<p>ZONE :</p> <p><i>Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).</i></p>

Étape 2 : Inventaire des preuves

Code de documentation	Source		Preuves à l'état brut (p. ex. graphique, image, tableau, citation etc.).
	Source	Date	
• À lier à la grille de l'étape 3.	• Différentes preuves présentées à l'étape 3 peuvent faire référence à une seule source.		
• L'ordre d'apparition n'a pas d'importance.			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
...			

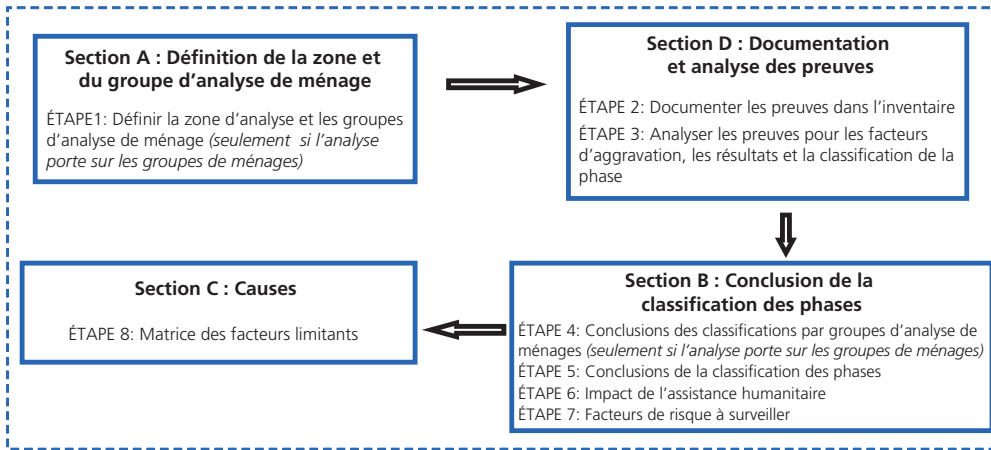
Procédures de classification de la sévérité et des causes

Ces procédures sont une orientation pour classer l'analyse de la situation actuelle et/ou projetée. Elles sont présentées de façon généralement séquentielle, mais ne doivent pas nécessairement être appliquées dans le même ordre.

Il n'est pas indispensable de suivre absolument toutes les procédures, selon qu'il s'agit de la classification de zones seulement ou de celle des groupes de ménages ET de zones. Dans la classification des zones uniquement, il n'est pas nécessaire de remplir les parties hachurées.

Le schéma présenté dans le diagramme 8 illustre la procédure à suivre pour remplir les Grilles d'analyse.

Diagramme 8 : Schéma utilisé pour remplir les Grilles d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë



- **Prendre la décision de mener une analyse de la zone seulement ou de groupes de ménages + zone**

Pour prendre la décision, il faut tenir compte des avantages et désavantages indiqués dans le tableau 3.

Comme norme minimale, une classification IPC doit être basée sur les zones. Idéalement, si le temps, les données et les capacités le permettent, il serait bon que les GTT mènent une analyse des groupes de ménages et des zones.

- **Prendre la décision de mener une analyse de la situation actuelle ou projetée et de remplir les Grilles d'analyse**

L'analyse de la sécurité alimentaire aiguë doit être effectuée chaque fois qu'une aide à la décision est requise. Ceci peut être fait de façon périodique (par exemple, chaque saison) ou de façon ponctuelle (par exemple, lorsqu'un événement exceptionnel se produit ou risque de se produire et de modifier ainsi la situation de la sécurité alimentaire). Dans l'analyse de la situation actuelle, il s'agit essentiellement de tirer des conclusions sur ce qui se passe à ce moment précis. L'analyse peut être basée sur des données récentes, mais la meilleure option consiste à faire un relevé de ce qui est en train de se passer. En vue d'une alerte rapide, l'analyse de la situation projetée décrit le scénario le plus probable à un moment futur déterminé. La période projetée peut varier en fonction de la situation, du contexte et des besoins des décideurs ; elle peut aller d'une semaine, à un mois, plusieurs mois voire un an.

L'élaboration de scénarios projetés est, par définition, une tâche encore plus difficile que la réalisation d'une analyse de la situation actuelle. Elle requiert des efforts d'interprétation et d'extrapolation de scénarios et de résultats potentiels. Le FEWS NET a mis au point des lignes directrices détaillées sur la réalisation de projections. Une synthèse de ces lignes directrices est présentée dans l'annexe 9.

L'analyse de la situation actuelle et celle de la situation projetée peuvent être effectuées sur la même Fiche d'analyse. La zone spatiale de la classification peut être très variable et sera déterminée par le GTT aux fonctions de la situation et des besoins des décideurs. Un espace est réservé dans la partie supérieure de la Fiche d'analyse pour noter : le nom de la zone, s'il s'agit d'une analyse la situation actuelle et/ou projetée et les dates respectives, ainsi que la date à laquelle l'analyse a été effectuée.

ÉTAPE 1 : Définition de la zone et du groupe d'analyse de ménages (Section A)

- a. Définir l'étendue spatiale de la zone d'analyse. Cette zone fera l'objet d'une seule classification des phases. La zone d'analyse peut être déterminée en fonction, entre autres, d'unités telles que les zones de moyens d'existence, les zones de danger, les frontières administratives, les zones de chalandise et autres. L'IPC est adaptable et applicable à n'importe quelle dimension spatiale. Il revient aux analystes de l'IPC de déterminer l'étendue spatiale de la zone d'analyse. D'une manière générale, la zone d'analyse doit être la plus homogène possible sur le plan des résultats probables et des causes de la sécurité alimentaire. De nombreux choix sont possibles au moment de déterminer les zones d'analyse. Certains des critères à prendre en considération sont les suivants :
 - i. étendue spatiale d'un danger ;
 - ii. variation des modèles de moyens d'existence et de la vulnérabilité ;
 - iii. besoins des décideurs ;
 - iv. disponibilité de données/d'information ;
 - v. possibilités pratiques de réaliser les multiples analyses.
- b. Décrivez brièvement la zone. Cette description peut aborder divers aspects comme l'agroécologie, les systèmes de moyens d'existence, les descriptions socio-économiques ou toute autre information contextuelle importante pour l'analyse.
- c. Estimez le nombre total de personnes qui devraient habiter la zone dans les périodes actuelles et/ou projetées.
- d. Si l'information est disponible, veuillez spécifier le niveau d'insécurité alimentaire chronique sur la base de l'analyse effectuée à l'aide des protocoles IPC pour l'analyse chronique.
- e. Veuillez définir et décrire brièvement les groupes d'analyse de ménages (GAM). Les groupes d'analyse de ménages sont des groupes de ménages qui, selon les hypothèses, devraient se trouver dans différentes classifications de phase en attendant l'évaluation et l'analyse des preuves. Les groupes d'analyse de ménages sont des groupes relativement homogènes de ménages en termes de leur situation de sécurité alimentaire, y compris sur le plan des facteurs contributifs et des résultats probables. Le nombre de groupes d'analyse de ménages définis va dépendre de la complexité de la situation. Veuillez spécifier également le nombre de personnes dans chaque groupe d'analyse de ménages et leur pourcentage par rapport à la population totale de la zone.
- f. Insérez ou élaborez une carte de la zone d'analyse montrant son étendue spatiale.

ÉTAPE 2 : Documentation et analyse des preuves (Section D)

- a. Réunissez et documentez les données/preuves pertinentes, et indiquez la source, la date et le score de fiabilité de chaque élément de preuve. Les preuves peuvent être présentées en format « brut », c'est-à-dire sous forme de tableaux, de graphiques et de diagrammes. L'ordre des preuves est indifférent et le code de documentation associé est arbitraire. Toutefois, une fois qu'un élément de preuve est documenté, son code de documentation sera utilisé pour faire une référence croisée dans les grilles d'analyse des preuves de l'étape 3.
- b. En ce qui concerne les scores de fiabilité, indiquez le chiffre correspondant : 1 = assez fiable, 2 = fiable, et 3 = très fiable. Pour attribuer les scores de fiabilité, il faut réaliser une évaluation critique de la source, de la méthode et de la pertinence temporelle de la preuve. Le tableau 4 ci-après présente quelques critères généraux.

ENCART 4 : PREUVES : COMBIEN EN FAUT-IL ?

La construction d'une base de preuves pour l'analyse IPC a pour objet de documenter et d'analyser la quantité suffisante de preuves pour servir de fondement à une classification des phases ayant au moins un niveau de confiance acceptable et comprendre ainsi les causes fondamentales. Le but n'est PAS de documenter tout ce que l'on sait sur la zone ni d'analyser des questions qui sortent du cadre de l'IPC. La documentation et l'analyse de preuves extrinsèques prennent énormément de temps et peuvent distraire l'attention de l'analyse centrale.

Tableau 4 : Critères pour évaluer le score de fiabilité des preuves

Score de fiabilité de la preuve	Critère
1 Assez fiable	Source, méthode, ou temporalité raisonnables mais contestables.
2 Fiable	Provenant de source fiable, utilisant une méthode scientifique, donnée reflétant la situation actuelle ou projetée.
3 Très fiable	Source, méthode, et pertinence temporelle des données incontestables.

Il faut signaler que si la preuve n'est pas considérée « assez fiable », elle ne peut être incluse dans l'analyse IPC.

ÉTAPE 3 : Analyse des preuves pour les facteurs contributifs, les résultats et la classification des phases (Section D)

- Exposez les principales preuves correspondant à chaque résultat de sécurité alimentaire et élément de facteur contributif et indiquez le code de documentation faisant référence à la grille de l'étape 2. Utilisez le Cadre analytique de l'IPC, le tableau de référence de la sécurité alimentaire aiguë et le tableau des indicateurs potentiels et des preuves indirectes pour vous orienter dans la définition du type de preuve approprié à chaque élément.
- Notez qu'il faut pour l'analyse actuelle des facteurs contributifs et des résultats, inclure les intrants de l'aide humanitaire/d'urgence à court terme. Pour les projections, l'aide est incluse dans le scénario le plus probable si elle est interannuelle (c'est-à-dire fournie chaque année de façon régulière) ou, à court terme, l'aide humanitaire/d'urgence qui va probablement intervenir durant la période projetée et parvenir aux bénéficiaires.
- Après avoir documenté les éléments de preuve pertinents, dressez un bilan de toutes les preuves correspondant à cet élément et formulez une brève conclusion.
- Sur la base des preuves et de la conclusion correspondant à chaque résultat, indiquez la classification des phases probable pour l'élément en question, interprété indépendamment. Cette analyse doit être basée sur les indicateurs et les descriptions présentés dans le Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë. Réalisez cette opération de façon séparée pour chaque groupe d'analyses des ménages. Pour la réalisation de projections, suivez les mêmes procédures et incorporez les principales hypothèses accompagnées d'une justification pour chacune d'entre elles.

ÉTAPES 4 et 5 : Conclusions de la classification des phases et des groupes d'analyse de ménages (Section B)

- Déterminer la Classification globale des phases. Faites l'inventaire de et analysez d'un œil critique toutes les preuves à partir d'éléments de facteurs contributifs et de résultats. Utilisez la convergence de preuves par rapport aux Tableaux de référence de l'insécurité alimentaire aiguë. Faites une estimation générale de la Classification des phases pour chaque groupe d'analyse des ménages. Faites une Classification générale des phases pour la zone.
- Il faut signaler que, dans le cas rare et extrême de la Classification en phase 5 (famine), il faut présenter des preuves des trois résultats de mortalité, d'émaciation et de consommation alimentaire conformément au Tableau de référence. À mesure que s'améliore la situation de famine, pour passer de la phase 5 à la phase 4, il est nécessaire que la mortalité revienne au niveau de la phase 4, ainsi qu'au moins un autre indicateur de consommation alimentaire ou GAM.
- Dans le cas d'une analyse de groupes de ménages, remplissez la grille de l'étape 4 pour déterminer la phase estimée de chaque groupe d'analyse de ménages, le nombre estimé de personnes composant ce groupe et un résumé de la justification étayant les conclusions. S'il est déterminé qu'un seul groupe d'analyse des ménages correspond à deux ou plusieurs phases distinctes des groupes de ménages, veuillez indiquer les pourcentages et les chiffres partiels.
- Remplissez la grille de l'étape 5 en faisant la somme du nombre de personnes classées dans les mêmes phases à l'étape 4 et indiquez le nombre estimé de personnes dans chaque phase. Signalez également le pourcentage de la population totale de la zone représentée par ces personnes. S'agissant uniquement de la classification de zone, indiquez, pour la phase pertinente, le nombre estimé de personnes qui se trouvent au moins dans la phase en question.
- Spécifiez également le niveau global de confiance de la classification : *= acceptable, **= moyen, et ***= élevé, conformément au tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : Critères pour évaluer le niveau de confiance

Niveau de confiance	Critères pour les preuves corroborant les niveaux de confiance	
	Situation courante	Situation projetée
Acceptable *	Au moins 1 preuve fiable (directe ou indirecte) pour un des résultats pour la sécurité alimentaire + Au moins 4 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.	Au moins 4 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.
Moyen **	Au moins 1 preuve fiable pour un des résultats pour la sécurité alimentaire + Au moins 5 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats	Au moins 6 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.
Élevé ***	Au moins 2 preuves fiables pour un des résultats pour la sécurité alimentaire + Au moins 6 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats + Aucune preuve contradictoire fiable.	Au moins 8 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.

ÉTAPE 6 : Impact de l'aide humanitaire (Section B)

Remplissez la grille de l'étape 6 et indiquez brièvement le niveau d'aide humanitaire/d'urgence à court terme dans la zone analysée. Rédigez un bref relevé décrivant le type, la temporalité et la couverture de l'aide. Évaluez s'il est probable ou non que les programmes d'aide empêchent la phase d'être pire que celle où elle a été classifiée.

ÉTAPE 7 : Facteurs de risque à surveiller

Remplissez la grille de l'étape 7 et énumérez les facteurs de risque clé à surveiller et la période de surveillance (par exemple, des élections pendant trois mois, les prix du marché du maïs pendant six mois, la saison des inondations pendant deux mois).

ÉTAPE 8 : Classification des causes (Section C)

- Remplissez la grille de l'étape 8, Section C de la Fiche d'analyse. Faites-le pour l'ensemble de la zone ou pour chaque Groupe d'analyse de ménages (s'il y a lieu) classifié en Phase 3 ou plus.
- Toute situation d'insécurité alimentaire, quelle qu'en soit la sévérité, est, par définition, accompagnée de facteurs limitants relatifs à une ou plusieurs dimensions de la sécurité alimentaire, c'est-à-dire la disponibilité, l'accès ou l'utilisation. La matrice des facteurs limitants permet de définir le degré de gravité de ces facteurs. Il faut noter que : bien que faisant partie des quatre dimensions de la sécurité alimentaire mentionnées dans le cadre analytique de l'IPC, la stabilité n'est pas incluse dans la matrice des facteurs limitants, car ses effets seraient reflétés dans l'analyse des projections futures ainsi que dans la classification de l'insécurité alimentaire chronique (si elle est menée à bien).
- Sur la base de la question directrice portant sur chacune des dimensions et des réponses génériques données dans chacune des cellules, hachurez la cellule qui correspond le mieux à la réponse pertinente en suivant le même modèle de couleur que dans la première colonne. Pour informer cette analyse, basez-vous sur les preuves documentées dans l'étape 3. Ne hachurez pas les autres cellules de cette même colonne.
- Rédigez une brève justification des preuves dans la cellule pertinente en résumant la cause et les effets de ce facteur limitant.
- Notez et décrivez, s'il y a lieu, les différences liées au genre.
- L'analyse des causes immédiates (facteurs limitants) peut être complétée par une analyse des causes sous-jacentes et des possibilités, conformément au prototype des protocoles d'analyse de l'insécurité alimentaire chronique (voir l'annexe 4) qui comprend une analyse FFPM détaillée pour chacun des éléments de vulnérabilité. Ensemble, ces analyses des causes immédiates/sous-jacentes et des possibilités peuvent être plus efficaces pour informer l'analyse de l'intervention.



SECTION 6 : COMMUNICATION
POUR L'ACTION



SECTION 6 : COMMUNICATION POUR L'ACTION

L'objectif de la communication pour l'action est de faire connaître les principaux aspects de l'analyse situationnelle de manière cohérente, accessible et opportune. Indépendamment de la qualité de l'analyse de la sécurité alimentaire, elle ne sera guère utile pour informer les décisions ou atténuer l'insécurité alimentaire si elle n'est pas communiquée de façon effective. C'est pourquoi il est indispensable de considérer la communication comme partie intégrante de l'analyse même de la sécurité alimentaire.

L'IPC permet de communiquer pour l'action à l'aide de cartes, de graphiques, de tableaux et de textes présentés dans une fiche normalisée de communication qui présente et décrit les aspects essentiels de l'analyse situationnelle.

En effet, une stratégie globale de communication permet de renforcer le rapport entre l'IPC et le soutien à la décision en permettant de définir : le(s) public(s) cible ; le moment opportun pour produire l'analyse en fonction du moment/de la modalité de prise de décision ; le moyen approprié pour distribuer la Fiche de communication (par exemple, courriel, poste, site Web) ; la préparation de présentations à des réunions stratégiques ; et d'autres composants essentiels.

Paramètres clés

- La Fiche de communication comprend quatre sections : (1) une première page de graphiques (y compris une carte) ; (2) une deuxième page contenant un résumé ; (3) des tableaux démographiques ; et (4) les sections A, B et C des Grilles d'analyse pour toutes les zones incluses dans l'analyse.
- Des fiches de communication doivent être remplies séparément pour l'analyse de la situation actuelle et projetée.
- Les zones doivent être cartographiées conformément aux critères et aux couleurs définis dans le Tableau de référence de la sécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones et selon les mélanges de couleurs RGB ci-après : phase 1 (205,250,205) ; phase 2 (250,230,030) ; phase 3 (230,120,000) ; phase 4 (200,000,000) ; phase 5 (100,000,000).

Seules les zones répondant au critère de « niveau de confiance acceptable » doivent être classifiées. La base minimale de preuves à utiliser dans la classification de la situation actuelle est la suivante : *au moins 1 élément de preuve fiable pour un des résultats de sécurité alimentaire + au moins 4 éléments de preuve fiables pour différents facteurs contributifs et résultats*. La base minimale de preuves à utiliser dans la classification de la situation projetée est la suivante : *au moins 4 éléments de preuve fiable pour différents facteurs contributifs et résultats*. Les zones qui devaient être incluses dans l'analyse, mais pour lesquelles un minimum de preuves adéquates n'a pas pu être réuni doivent être représentées en gris sur la carte.

Outils de communication pour l'action

La Fiche de communication pour l'insécurité alimentaire aiguë (diagramme 9) permet de communiquer les principaux aspects de l'analyse situationnelle de façon claire et accessible.

La première partie présente, de façon graphique, l'information clé sur l'analyse situationnelle, notamment :

- le nombre global de personnes classifiées dans les différentes phases ;
- les résultats clés pour les zones les plus touchées ;
- un résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes ;
- une carte montrant les zones classifiées dans les différentes phases conformément au protocole de couleurs standardisé ;
- des boîtes de légende pour toutes les zones classifiées dans la phase 3, 4 ou 5 contenant des informations additionnelles spécifiques à ces zones ;
- l'identification des organismes participants.

La deuxième partie se compose d'une présentation narrative de l'information additionnelle dont :

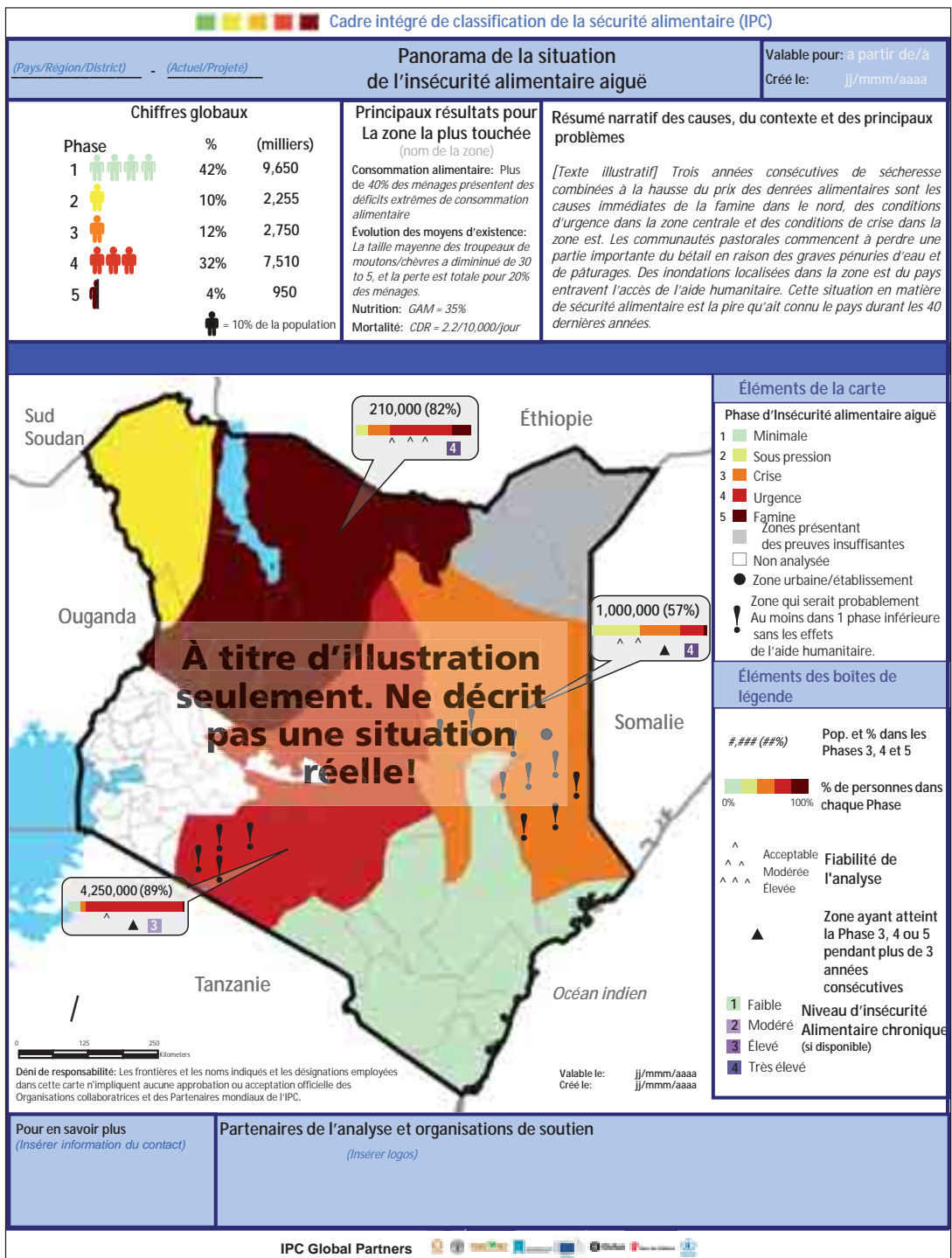
- les principaux résultats et problèmes ;
- les méthodes les processus et les questions-clés ;

- un calendrier saisonnier de la sécurité alimentaire et les implications pour le suivi ;
- des recommandations pour les étapes suivantes et la prise de décision

La **troisième partie** contient le tableau démographique indiquant le nombre de personnes situées dans les différentes phases pour l'unité administrative pertinente.

La **quatrième partie** comprend les sections A, B et C des Grilles d'analyse pour toutes les zones classifiées, et apporte une information plus détaillée sur certaines zones.

Diagramme 9 : Fiche de communication de l'insécurité alimentaire aiguë



Partie 2 : Résumé des résultats, méthodes et prochaines étapes

Principaux résultats et problèmes

(Analysez brièvement les principaux résultats.)

Méthodes IPC & principales difficultés

(Décrivez brièvement les méthodes IPC et les difficultés rencontrées au cours des analyses.)

Calendrier saisonnier de la sécurité alimentaire et les implications pour le suivi

(Insérez un calendrier saisonnier pour les analyses de suivi de la sécurité alimentaire pour l'année suivante.)

Recommandations pour les étapes suivantes pour l'analyse et la prise de décision

(Analysez les étapes suivantes escomptées et recommandées, en particulier en ce qui concerne les activités analytiques, les actions de suivi et le lien avec l'action.)

Pour plus d'informations, contactez

Groupe de travail technique : Identifier le ou les contact(s) ;

Unité de soutien global de l'IPC : www.ipcinfo.org

Part 3 : Tableaux de population

Tableau détaillé de la population

(Insérez un tableau détaillé de la population regroupant les tableaux de population de toutes les zones. L'information doit être communiquée au niveau de la plus petite subdivision administrative pertinente, par les groupes de ménages par situation de sécurité alimentaire si applicable)

Nom de la zone administrative pertinente	Nom de la subdivision administrative	# total de personnes	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3 ou >	
			# de personnes	% de personnes	# de personnes	% de personnes	# de personnes	% de personnes	# de personnes	% de personnes	# de personnes	% de personnes	# de personnes	% de personnes
par ex. Province 1	par ex. District A	37,000	20,000	20%	10,000	20%	5,000	17%	2,000	10%	-	0%	7,000	13%
	par ex. District B	21,000	10,000	10%	7,000	14%	3,000	10%	1,000	5%	-	0%	4,000	7%
	par ex. District C	46,500	30,000	30%	3,000	6%	7,000	23%	5,000	25%	1,500	30%	13,500	25%
	par ex. District D	61,000	25,000	25%	15,000	30%	10,000	33%	8,000	40%	3,000	60%	21,000	38%
	Total	205,000	100,000	49%	50,000	24%	30,000	15%	20,000	10%	5,000	2%	55,000	27%
par ex. Province 2	par ex. District A	107,000	20,000	40%	30,000	43%	40,000	40%	15,000	50%	2,000	17%	57,000	43%
	par ex. District B	83,000	18,000	36%	25,000	36%	30,000	30%	10,000	33%	-	0%	40,000	30%
	par ex. District C	62,000	12,000	24%	15,000	21%	30,000	30%	5,000	17%	-	0%	35,000	27%
	Total	262,000	50,000	19%	70,000	27%	100,000	38%	30,000	11%	12,000	5%	132,000	50%
par ex. Province 3	par ex. District A	32,000	15,000	50%	10,000	33%	5,000	25%	2,000	40%	-	0%	7,000	28%
	par ex. District B	25,000	5,000	17%	10,000	33%	8,000	40%	2,000	40%	-	0%	10,000	40%
	par ex. District C	28,000	10,000	33%	10,000	33%	7,000	35%	1,000	20%	-	0%	8,000	32%
	Total	85,000	30,000	35%	30,000	35%	20,000	24%	5,000	6%	-	0%	25,000	29%
par ex. Province 4	par ex. District A	74,500	50,000	19%	15,000	6%	8,000	3%	1,500	1%	-	0%	9,500	4%
	par ex. District B	44,000	30,000	15%	5,000	10%	6,000	20%	2,000	20%	1,000	20%	9,000	20%
	par ex. District C	45,500	30,000	15%	6,000	16%	5,000	17%	1,500	15%	1,000	20%	7,500	17%
	Total	295,000	200,000	68%	50,000	17%	30,000	10%	10,000	3%	5,000	2%	45,000	15%
par ex. Province 5	par ex. District A	160,000	100,000	67%	30,000	60%	20,000	67%	10,000	100%	-	0%	30,000	75%
	par ex. District B	62,000	50,000	33%	2,000	4%	10,000	33%	-	0%	-	0%	10,000	25%
	Total	240,000	150,000	63%	50,000	21%	30,000	13%	10,000	4%	-	0%	40,000	17%
Total	492,000	200,000	41%	120,000	24%	130,000	26%	40,000	8%	2,000	0%	172,000	35%	

Partie 4 Sections A, B et C des Grilles d'analyse

Section A : Définition de la zone et du groupe d'analyse de ménage

Étape 1 : Description de la zone, définition des groupes d'analyse de ménage, et carte

Brève description de la zone et des moyens d'existence				Carte et calendrier saisonnier de la zone géographique analysée <i>(insérez une carte illustrant l'étendue géographique de la zone d'analyse et un calendrier saisonnier indiquant les principales saisons et événements annuels)</i>
Nombre de personnes estimé dans la zone (préciser la source des données démographiques)	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PROJETÉE (y compris le mouvement présumé d'immigrants et d'émigrants)		
Niveau d'insécurité alimentaire chronique dans cette zone (s'il est connu)				
Définitions du groupe d'analyse de ménage (GAM) - Identifiez des groupes de ménages relativement homogènes quant à leur situation de sécurité alimentaire (tenez compte des facteurs contributifs et des résultats probables). Ces groupes d'analyse de ménages seront analysés de façon indépendante pour la classification de leurs phases respectives. - Le nombre de groupes dépendra des besoins analytiques, de la disponibilité des données et du degré de précision souhaité.				
Code du groupe de ménage	Brève description de chaque groupe d'analyse de ménage [Précisez la/les source(s)]	Nbre de personnes dans le groupe d'analyse de ménage	% de population dans le groupe d'analyse de ménage	
A				
B				
C				
D (...)				

Section B : Conclusion et justification de la classification des phases

Étape 4 : Conclusions des classifications par groupes d'analyse de ménages

Classifiez chaque groupe d'analyse de ménage et estimez le nombre et le pourcentage de personnes dans chaque phase IPC en établissant une convergence des preuves (Étape 3). S'il est établi qu'un groupe d'analyse de ménage a deux ou plus phases distinctes de groupes de ménages, indiquez alors les pourcentages et nombres partiels.

Code du groupe d'analyse de ménage	Situation actuelle			Situation projetée	
	Phase	Nbre de personnes et % de population total	Justification sommaire	Phase	Nbre de personnes et % de population total
A					
B					
C					
D (...)					

Étape 5 : Conclusions de la classification des phases

Combinez différents groupes d'analyse de ménage dans une même phase. Si l'analyse porte uniquement sur la zone, remplissez seulement pour la phase correspondante, et pour « Nbre estimé de personnes et % » utilisez le nombre cumulatif de personnes dans la phase de la zone plus les personnes dans des phases pires.

Phase	SITUATION ACTUELLE [Niveau de confiance pour l'analyse générale :]			SITUATION PROJETÉE [Niveau de confiance pour l'analyse générale :]		
	Nbre ou éventail estimé de personnes	% ou éventail de la population totale analysée	Justification (Preuves clés et motifs des résultats mesurés directement et inférés : consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, état nutritionnel et mortalité).	Nbre ou éventail estimé de personnes	% ou éventail de la population totale analysée	Justification (Preuves clés et motifs des résultats mesurés directement et inférés : consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, état nutritionnel et mortalité).
1						
2						
3						
4						
5						

Étape 6 : Impact de l'assistance humanitaire (par exemple aide humanitaire, secours aux sinistrés)

- Rédigez un bref relevé décrivant généralement le type, la temporalité et la couverture de l'aide dans la mesure du possible.
- Évaluez les effets de l'aide sur la classification des phases.

Période	Quels sont les principaux programmes d'aide humanitaire ?	Sans ces programmes, la classification de la phase de la zone serait-elle pire ?
Actuelle		Oui/Non
Projetée		Oui/Non

Étape 7 : Facteurs de risque à surveiller (indiquez les facteurs de risque clés à surveiller et la période de surveillance entre parenthèses).

1. _____ (_____) 2. _____ (_____) 3. _____ (_____) 4. _____ (_____)


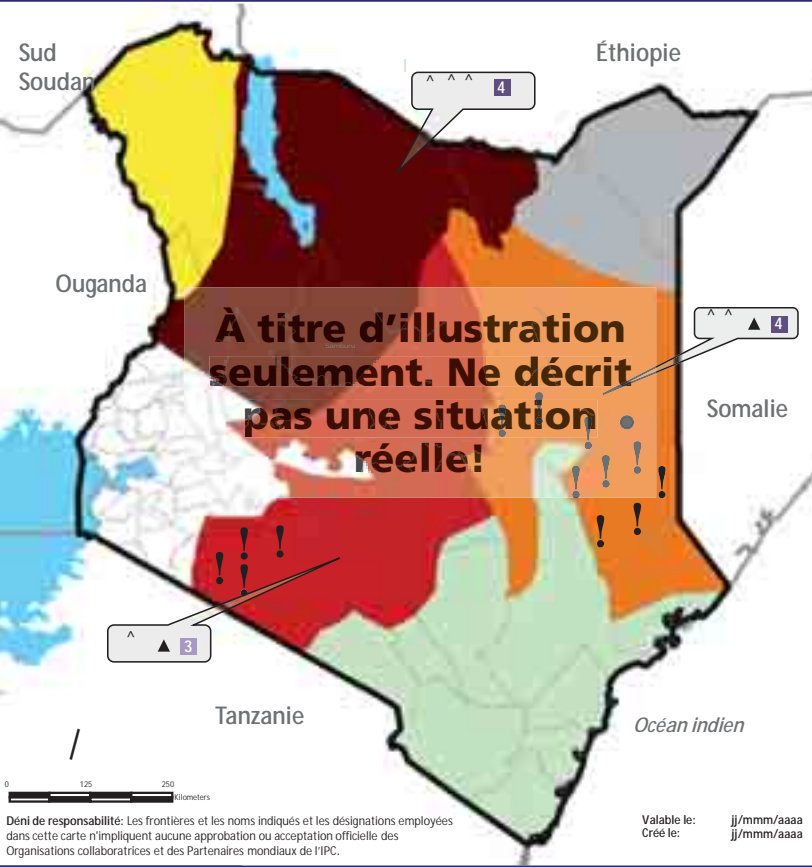

Section C : Causes

Remplir une fiche par zone (reflétant les ménages les plus touchés) ou pour chaque groupe d'analyse de ménages en phase 3 ou plus.

Étape 8 : Matrice des facteurs limitants. Précisez si situation actuelle ou projetée : _____ Groupe d'analyse de ménages : _____

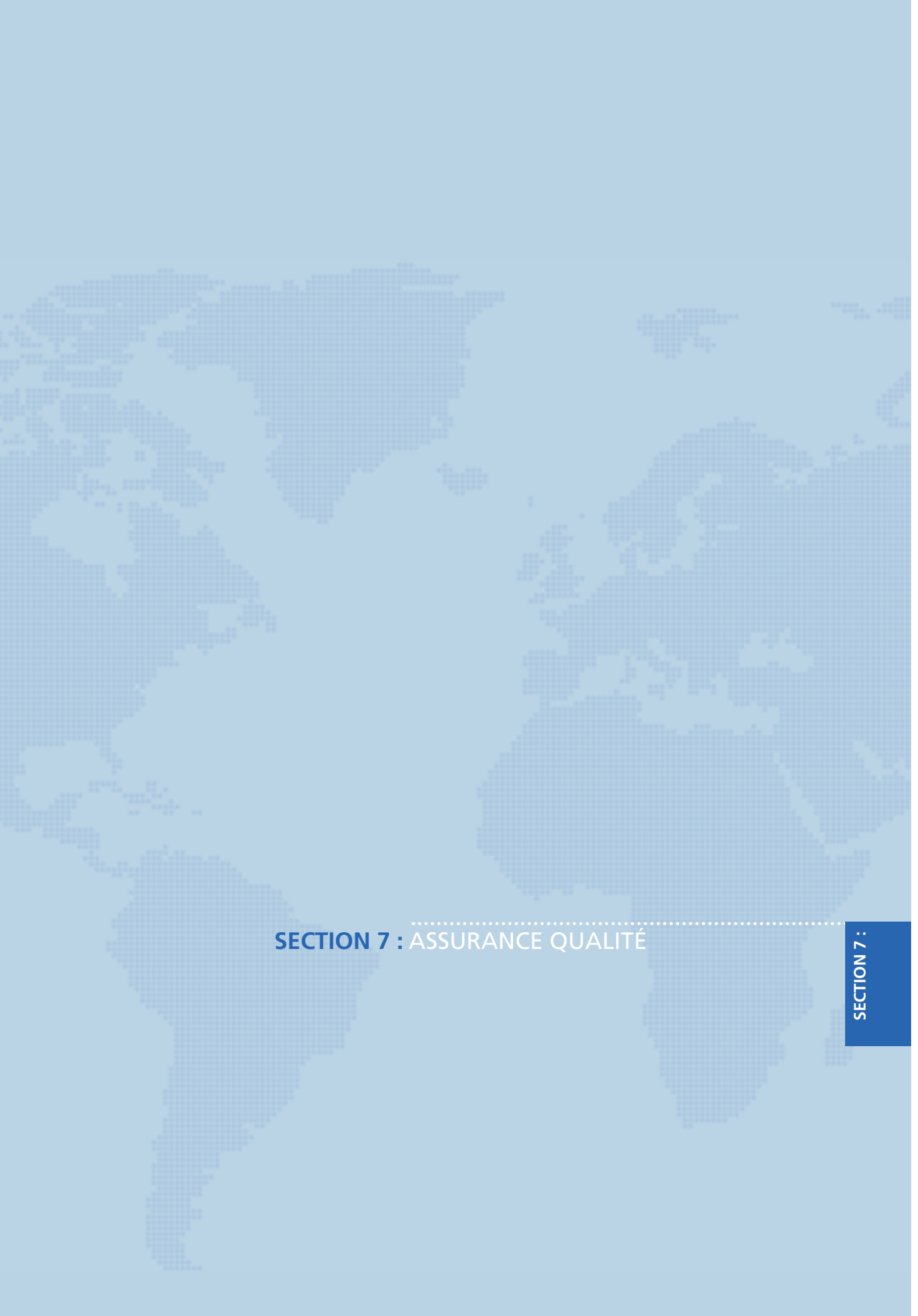
Facteur limitant	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base de la question directrice, indiquez à quel point la disponibilité, l'accès et l'utilisation sont un facteur limitant à court terme pour la sécurité alimentaire de la population. Hachurez / coloriez la cellule pertinente et expliquez brièvement les preuves justifiant la cause et les effets à l'intérieur de la cellule. S'il y a lieu, notez les aspects et les différences liés au genre. 		
	Disponibilité alimentaire Question directrice : <i>Des quantités d'aliments sont-elles réellement ou potentiellement disponibles physiquement ? (Tenez compte de la production nationale et locale, des importations, des marchés et ressources naturelles ; et notez les justifications s'il y a lieu).</i>	Accès aux aliments Question directrice : <i>Les ménages ont-ils suffisamment accès aux aliments disponibles ? (Tenez compte de l'accès physique, financier et social à ces aliments, et notez les justifications s'il y a lieu).</i>	Utilisation des aliments Question directrice : <i>Les ménages font-ils une utilisation adéquate des aliments auxquels ils ont accès ? (Tenez compte des aspects liés aux préférences, à la préparation, au stockage et à l'eau ? ; et notez les justifications s'il y a lieu).</i>
Facteur extrêmement limitant	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).
Facteur très limitant	Disponibles mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).	Disponible mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).	Disponible mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).
Facteur peu limitant	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).
Facteur non limitant	Oui (rédigez une brève justification).	Oui (rédigez une brève justification).	Oui (rédigez une brève justification).

Diagramme 9b : Fiche de communication de l'insécurité alimentaire aiguë (zone seulement)

 Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) (zone seulement)		
Panorama de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë		
(Pays/Région/District) - (Actuel/Projeté)	Valable pour: à partir de/a Créé le: jj/mmm/aaaa	
<p>Résultats clés pour la zone la plus touchée (Nom de la zone)</p> <p>Consommation alimentaire: Plus de 40% des ménages présentent des déficits extrêmes de consommation alimentaire</p> <p>Évolution des moyens d'existence: La taille moyenne des troupeaux de moutons/chèvres a diminué de 30 à 5, et la perte est totale pour 20% des ménages.</p> <p>Nutrition: GAM = 35%</p> <p>Mortalité: CDR = 2.2/10,000/jour</p>	<p>Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes</p> <p><i>[Texte illustratif] Trois années consécutives de sécheresse combinées à la hausse du prix des denrées alimentaires sont les causes immédiates de la famine dans le nord, des conditions d'urgence dans la zone centrale et des conditions de crise dans la zone est. Les communautés pastorales commencent à perdre une partie importante du bétail en raison des graves pénuries d'eau et de pâturages. Des inondations localisées dans la zone est du pays entravent l'accès de l'aide humanitaire. Cette situation en matière de sécurité alimentaire est la pire qu'ait connu le pays durant les 40 dernières années.</i></p>	
		<p>Éléments de la carte</p> <p>Phase d'insécurité alimentaire aiguë</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Minimale 2 Sous pression 3 Crise 4 Urgence 5 Famine <ul style="list-style-type: none"> ■ Zones présentant des preuves insuffisantes □ Non analysée ● Zone urbaine/établissement ! Zone qui serait probablement au moins dans 1 phase inférieure sans les effets de l'aide humanitaire. <p>Éléments des boîtes de légende</p> <p>Fiabilité de l'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> ^ Acceptable ^^ Modérée ^^^ Elevée <p>Niveau d'insécurité alimentaire chronique (si disponible)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Zone ayant atteint la Phase 3, 4 ou 5 pendant plus de 3 années consécutives <ol style="list-style-type: none"> 1 Faible 2 Modéré 3 Elevé 4 Très élevé
<p>À titre d'illustration seulement. Ne décrit pas une situation réelle!</p>		
Dénier de responsabilité: Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées dans cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle des Organisations collaboratrices et des Partenaires mondiaux de l'IPC.		
Valable le: jj/mmm/aaaa Créé le: jj/mmm/aaaa		
Pour en savoir plus, contactez: (Insérer information du contact)	Partenaires de l'analyse et organisations de soutien (Insérer logos)	
Partenaires mondiaux de l'IPC 		

Procédures de communication pour l'action

- **Remplissez séparément les Fiches de communication pour l'analyse actuelle et projetée et indiquez dans la partie supérieure de la grille la date à laquelle l'analyse a été réalisée et sa date de validité.** Pour l'analyse de la situation actuelle, la date indiquant la validité doit être la même que la date d'achèvement. Pour l'analyse de la situation projetée, la date de validité doit correspondre à une date dans l'avenir à laquelle la projection va probablement s'appliquer. Les analystes peuvent choisir de fixer une date ou une période spécifique de validité de l'analyse.
- **Créez une carte.**
 - a. Créez une carte montrant les classifications IPC pour les différentes zones d'analyse et utilisant les couleurs indiquées sur la grille ainsi que les valeurs spécifiques RGB indiquées dans la section ci-dessus sur les paramètres clés.
 - b. Les zones qui ne répondent pas aux critères du nombre minimal de preuves ne peuvent être classifiées. Elles doivent être représentées sur la carte en couleur grise indiquant « preuves inadéquates ».
 - c. Les zones qui ne sont pas incluses dans l'analyse doivent être représentées en blanc. Il peut s'agir de zones qui n'étaient pas censées être analysées.
 - d. Utilisez le symbole « ! » Pour indiquer les zones pour lesquelles la classification de la phase serait probablement pire en l'absence des niveaux d'aide humanitaire actuels ou projetés.
 - e. Créez des boîtes de légende pour chaque zone analysée à l'aide des représentations graphiques indiquées sur la carte pour l'information suivante :
 - i. nombre et pourcentage estimés de personnes se trouvant dans la phase 3 ou plus ;
 - ii. utilisez le graphique à barres pour indiquer le pourcentage de personnes se trouvant dans chaque phase dans la zone en question (n'est pas nécessaire pour les classifications portant uniquement sur les zones) ;
 - iii. utilisez les astérisques 1, 2 ou 3, pour indiquer le niveau de confiance (acceptable, moyen, élevé) ;
 - iv. utilisez un triangle grisé pour indiquer si la zone a atteint la phase 3, 4 ou 5 pendant plus de trois années consécutives ;
 - v. si l'information est disponible, indiquez le niveau de l'insécurité alimentaire chronique dans la zone.
- **Insérez la carte à la page 1** de la Fiche de communication et remplissez les composantes correspondant à l'information supplémentaire.
 - a. Remplissez le diagramme en personnages bâtons situé dans la case supérieure gauche pour représenter le pourcentage global et le nombre de personnes correspondant à chaque phase pour toutes les zones analysées.
 - b. Dans la case supérieure du milieu, identifiez les résultats clés pour la zone la plus touchée. N'oubliez pas de signaler la localisation de la zone la plus touchée. Ces résultats peuvent être exprimés en indicateurs de quantification (par exemple, taux d'émaciation) ou par des descriptions narratives.
 - c. Dans la case supérieure droite, rédigez un résumé narratif des causes, du contexte et des problèmes clés décrivant l'analyse globale (sous la forme d'une espèce de bulletin d'information). Mentionnez en particulier tout aspect de l'analyse lié au genre.
 - d. Dans la case inférieure, en bas de la carte, insérez le logo des organismes qui sont parties prenantes à l'analyse.
- **Remplissez la partie 2 de la Fiche de communication.**
 - a. Rédigez de brèves descriptions dans chacune des cases :
 - i. principaux résultats et problèmes ;
 - ii. méthodes, processus et questions-clés ;
 - iii. insérez un calendrier saisonnier de la sécurité alimentaire et décrivez les indications de suivi ;
 - iv. recommandations pour les étapes suivantes en matière d'analyse et de prise de décision.
- **Dans la Partie 3 de la Fiche de communication, créez et insérez un tableau démographique détaillé correspondant à la plus petite subdivision administrative possible indiquant les nombres et les pourcentages de la classification des phases.**
- **Dans la partie 4 de la fiche de communication, joignez les grilles d'analyse Sections A, B et C pour toutes les zones analysées.**
- **Distribuez et présentez les résultats IPC à toutes les parties prenantes – y compris à l'Unité de soutien global – de manière opportune.**



SECTION 7 : ASSURANCE QUALITÉ



SECTION 7 : ASSURANCE QUALITÉ

L'assurance qualité a pour but de **garantir la rigueur technique et le caractère neutre de l'analyse**. L'approche IPC n'est pas une mesure directe de l'insécurité alimentaire. Son but est de consolider plusieurs sources méthodologiques et des données basées sur une convergence des preuves et un processus de formation de consensus. Les niveaux de confiance des résultats de l'IPC ne sont donc pas statistiquement valides. C'est pourquoi les mécanismes d'assurance qualité sont importants pour garantir la rigueur et la transparence de l'analyse.

Plusieurs mécanismes d'assurance qualité ont déjà été présentés, car ils font partie intégrante des protocoles IPC, à savoir la formation d'un GTT, la documentation des preuves, l'établissement de niveaux de fiabilité, de niveaux de confiance, etc. Dans cette section, de nouveaux protocoles d'assurance qualité sont présentés : une autoévaluation du GTT et une évaluation par les pairs.

Paramètres clés

- Le GTT doit organiser une consultation avec les principaux décideurs pour présenter les conclusions et faire les révisions nécessaires si elles sont corroborées par des preuves adéquates.
- Le Président du GTT doit, en consultation avec les membres du GTT, remplir l'outil d'autoévaluation du GTT après chaque analyse IPC et l'utiliser pour tirer des enseignements et chercher à l'améliorer à l'avenir.
- Le Président du GTT ou l'Unité globale de soutien de l'IPC peut solliciter une évaluation technique par les pairs. Cette évaluation par les pairs est généralement nécessaire lorsque les principales parties prenantes et des observateurs formulent des objections fondées à l'analyse réalisée. L'évaluation technique par les pairs doit être réalisée par des experts techniques qui n'ont pas participé à l'analyse. Les experts peuvent provenir du pays concerné ou de pays voisins, ou être des experts internationaux. L'Unité globale de soutien IPC participe aux évaluations techniques par les pairs à la demande du GTT.

Outils d'assurance qualité

Il existe deux outils en matière d'assurance qualité, outre les outils déjà incorporés à la formation du consensus technique et à la classification de la sévérité des causes : l'outil d'autoévaluation du GTT (diagramme 10) et l'instrument d'évaluation technique par les pairs (diagramme 11).

L'outil d'autoévaluation du Groupe de travail technique IPC a pour but de garantir la qualité des résultats IPC et, pour ce faire, demande aux GTT nationaux : (1) de procéder à une réflexion critique sur la manière dont ils ont appliqué les protocoles IPC pour classer la sécurité alimentaire ; et (2) d'identifier les aspects pouvant être améliorés à l'avenir. Le questionnaire doit être rempli par le/la Président(e) du GTT, en consultation avec des membres du GTT, immédiatement après avoir terminé chaque analyse IPC.

L'instrument d'évaluation technique par les pairs contient une série de questions visant à évaluer la rigueur technique et la validité de l'analyse. Il doit être rempli, à la demande du/de la Président(e) du GTT, chaque fois que cela s'avère nécessaire, par des experts techniques externes au GTT.

Diagramme 10 : Outil d'autoévaluation du Groupe de travail technique (GTT) IPC

L'outil d'autoévaluation du Groupe de travail technique (GTT) IPC vise à garantir la qualité des résultats IPC. À cette fin, il est demandé aux groupes de travail nationaux de : (1) montrer le plus objectivement possible la manière dont ils ont appliqué les protocoles IPC pour classer la sécurité alimentaire et (2) identifier les aspects pouvant être améliorés à l'avenir. Ce questionnaire doit être rempli par le ou la président(e) du GTT en consultation avec des membres du GTT immédiatement après avoir terminé chaque analyse IPC.

Pays : _____ Date : _____ Président(e) du GTT : _____

Organisations participantes : _____

Protocole 1 : Parvenir au consensus technique

- | | |
|--|-----------------------|
| 1. Le GTT a-t-il été présidé par le gouvernement national ? | Non - En partie - Oui |
| 2. Le GTT comptait-il des représentants des parties prenantes clés ? | Non - En partie - Oui |
| 3. Des experts des secteurs pertinents ont-ils participé au GTT ? | Non - En partie - Oui |

Commentaires :

Aspects à améliorer :

Protocole 2 : Classification de la sévérité et des causes

- | | |
|--|-----------------------|
| 4. L'analyse se fonde-t-elle sur les tableaux de référence IPC ? | Non - En partie - Oui |
| 5. La étape 1 de la grille d'analyse a-t-elle été remplie pour chaque zone analysée ? | Non - En partie - Oui |
| 6. La étape 2 de la grille d'analyse a-t-elle été remplie pour chaque zone analysée ? | Non - En partie - Oui |
| 7. La étape 3 de la grille d'analyse a-t-elle été remplie pour chaque zone analysée ? | Non - En partie - Oui |
| 8. La étape 4 de la grille d'analyse a-t-elle été remplie pour chaque zone analysée ? | Non - En partie - Oui |
| 9. La étape 5 de la grille d'analyse a-t-elle été remplie pour chaque zone analysée ? | Non - En partie - Oui |
| 10. La étape 6 de la grille d'analyse a-t-elle été remplie pour chaque zone analysée ? | Non - En partie - Oui |
| 11. La étape 7 de la grille d'analyse a-t-elle été remplie pour chaque zone analysée ? | Non - En partie - Oui |
| 12. La étape 8 de la grille d'analyse a-t-elle été remplie pour chaque zone analysée ? | Non - En partie - Oui |
| 13. Les dangers ou chocs ont-ils été consignés dans la fiche de communication sur la situation ? | Non - En partie - Oui |

Commentaires :

Aspects à améliorer :

Protocole 3 : Communication des résultats pour l'action

14. La page 1 de la fiche de communication de situation a-t-elle été remplie ? Non - En partie - Oui
15. La page 2 de la fiche de communication de situation a-t-elle été remplie ? Non - En partie - Oui
16. La page 3 de la fiche de communication de situation a-t-elle été remplie ? Non - En partie - Oui
17. Les résultats ont-ils été communiqués et transmis aux parties prenantes clés dans les délais ? Non - En partie – Oui

Commentaires :

Aspects à améliorer :

Protocole 4 : Garantie de qualité

18. Les grilles d'analyses sont-elles publiques et disponibles sur demande ? Non - En partie - Oui
19. L'analyse a-t-elle été validée par les décideurs ? Non - En partie – Oui

Commentaires :

Aspects à améliorer :

Leçons tirées et rétroaction pour l'élaboration de lignes directrices ou d'un manuel technique IPC à l'avenir :

Rétroaction sur l'importance de l'analyse pour la prise de décision : Si c'est applicable, en vous référant à la dernière analyse IPC, comment qualifieriez-vous le rôle joué par l'analyse IPC dans la prise de décision ?

Pas important - Important - Très important

Quelles preuves ou exemples illustrant ce rôle pouvez-vous donner ? D'après vous, comment cet aspect pourrait-il être amélioré ?

Diagramme 11 Instrument d'évaluation technique par les pairs IPC

(Ce formulaire doit être rempli par les pairs examinateurs techniques des résultats IPC)

Pays :		Noms et organisations des pairs examinateurs :			Président(e) du Groupe de travail technique (nom et organisation) :
Date :					
Quelle est l'analyse concernée ?					
Questions (concernant tous les aspects classifiés)		Entourez ou noircissez la case			Commentaires (notez les questions clés, identifiez les éléments de désaccord et indiquez-en les raisons)
1	Êtes-vous d'accord avec la classification des phases ?	Non	En partie	Oui	
2	Êtes-vous d'accord avec les estimations de population pour chaque phase ?	Non	En partie	Oui	
3	Y a-t-il des preuves suffisamment pertinentes pour expliquer la classification ?	Non	En partie	Oui	
4	Êtes-vous d'accord avec les scores de fiabilité attribués aux preuves ?	Non	En partie	Oui	
5	Êtes-vous satisfait du niveau de confiance de l'analyse ?	Non	En partie	Oui	
6	Êtes-vous d'accord avec l'analyse des facteurs limitants de la sécurité alimentaire ?	Non	En partie	Oui	
7	Des organisations et représentants des secteurs clés ont-ils participé au groupe technique IPC ?	Non	En partie	Oui	
8	Pensez-vous que l'analyse contribuera à la prise de décisions ?	Non	En partie	Oui	
Commentaires et recommandations complémentaires en vue d'améliorations futures :					

Procédures de l'Assurance Qualité

- **Veillez à ce qu'un score de fiabilité et la source aient été affectés à chaque élément de preuve et que le niveau de confiance de l'analyse soit clairement indiqué dans la Fiche de Communication.**

- **Organisez une réunion consultative avec les principaux décideurs.**

Le GTT doit tenir une réunion consultative avec les principaux décideurs pour réviser les résultats d'un point de vue technique et procéder aux révisions pertinentes avant leur publication. La réunion vise à consulter un groupe restreint, mais central de décideurs représentatifs des différents groupes de parties prenantes et informés de la situation. La réunion consultative est l'instance propice pour présenter les principales conclusions de l'IPC et procéder aux révisions nécessaires en fonction de preuves additionnelles. La réunion consultative doit être convoquée avant la publication des résultats.

- **Remplissez l'outil d'autoévaluation du Groupe de travail technique.**

- L'outil doit être rempli par le ou la Président(e) du GTT en consultation avec des membres du GTT immédiatement après avoir terminé chaque analyse IPC.
- Ces analyses doivent être documentées et distribuées aux parties prenantes telles que les organisations d'appui et les projets de soutien régional/mondial de l'IPC.

- **Réalisez la revue technique par les pairs (si besoin est) et demandez aux examinateurs de remplir l'outil d'évaluation de la revue par les pairs.**

- Si nécessaire, le ou la Président(e) du GTT ou l'Unité de soutien global de l'IPC peut solliciter une revue technique par les pairs. Celle-ci peut être réalisée dans le cadre d'un effort général pour garantir une analyse de qualité ou en réponse à certains résultats controversés.
- La revue technique par les pairs est l'occasion de réunir des experts techniques nationaux ou étrangers qui n'ont pas participé à l'analyse, afin de leur présenter les résultats ainsi que les preuves apportées.
- Les pairs examinateurs techniques doivent remplir l'instrument d'évaluation par les pairs pour documenter leurs commentaires de façon systématique et globale.
- En fonction des commentaires, le GTT peut envisager une révision de l'analyse.

- **Divulgez les Grilles d'analyse.**

Pour garantir la transparence, le GTT doit mettre en place un mécanisme garantissant la divulgation des Grilles d'analyse à toute personne ou organisation qui souhaiterait y accéder. Cette divulgation peut être effectuée par courrier électronique, par l'intermédiaire des sites Web ou par d'autres moyens.



SECTION 8 :
PROCESSUS DE MISE
EN ŒUVRE DE L'IPC



SECTION 8 : PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'IPC

Principales étapes de la mise en œuvre de l'IPC

Tableau 6 : Étapes indicatives pour la mise en œuvre de l'IPC

Étape	Activités courantes	Exigences	Parties prenantes concernées	Indicateur de réalisation
1. Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> ● Information et présentations pour les parties prenantes. ● Brefs exercices de démonstration. ● Distribution des documents IPC. ● Voyages d'études pour assister à des événements IPC tenus dans d'autres pays. ● Échanges avec le GSU pour solliciter un appui si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Confirmation d'un intérêt initial des parties prenantes à la sécurité alimentaire. ● Disponibilité des ressources (lieu, documents, modérateur). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Organisations de sécurité alimentaire travaillant dans le pays. ● Gouvernement national. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La liste de présence des séances de sensibilisation reflète une large représentation des parties prenantes à la sécurité alimentaire, y compris des organismes gouvernementaux.
2. Engagement à renforcer les capacités et à créer un GTT	<ul style="list-style-type: none"> ● Sonder l'opinion des parties prenantes sur l'IPC. ● Définir l'institution hôte. ● Élaborer une déclaration conjointe des principales parties prenantes soutenant l'IPC. ● Mettre en place un GTT IPC. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les parties prenantes maîtrisent tous les aspects du processus de l'IPC. ● Les parties prenantes à la sécurité alimentaire s'engagent à suivre le processus IPC. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Organisations de sécurité alimentaire travaillant dans le pays. ● Gouvernement national. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Une déclaration conjointe soutenant le déploiement de l'IPC dans le pays est signée par les principales organisations liées à la sécurité alimentaire.
3. Planification	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer un calendrier et un plan de mise en œuvre. ● Cartographie institutionnelle. ● Définir les sources de financement et, éventuellement, préparer des propositions (à mesure des besoins). ● Définir le soutien technique requis (à solliciter à le GSU). 	<ul style="list-style-type: none"> ● La planification est claire. ● Les sources de financement sont disponibles. ● Les organisations participant au GTT possèdent les ressources nécessaires pour effectuer le travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ● GTT. ● GSU et Unité de soutien régional, sur demande. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaboration d'un plan de mise en œuvre. ● Adoption d'une proposition de financement pour le plan de mise en œuvre.

Étape	Activités courantes	Exigences	Parties prenantes concernées	Indicateur de réalisation
4. Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation d'analystes de l'IPC et de la sécurité alimentaire (cours de 3 jours). ● Cours en ligne sur l'IPC. ● Fourniture du matériel et du logiciel. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les membres du GTT consacrent du temps aux séances de formation. ● Les ressources pour organiser les séances de formation sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ● GTT. ● GSU et RSU à la demande. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les résultats des tests à l'issue de la formation démontrent un niveau suffisant de compétences en IPC.
5. Inventaire de données	<ul style="list-style-type: none"> ● Préparation des données. ● Remplissage préliminaire de la Grille d'analyse (Étape 2 - Inventaire des preuves). ● Évaluation de la fiabilité de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Toutes les preuves sont identifiées et disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ● GTT. ● Le GSU et RSU peuvent apporter un soutien à la demande. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Production d'une base de données contenant l'information relative à la sécurité alimentaire. ● Remplissage de la Grille d'analyse (Étape 2 - Inventaire des preuves)..
6. Analyse	<ul style="list-style-type: none"> ● Effectuer l'analyse IPC sur la base des protocoles décrits dans la version 2.0 (requiert généralement 3-5 jours). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réunir le GTT IPC pour effectuer l'analyse IPC. 	<ul style="list-style-type: none"> ● GTT. ● Le GSU et les bureaux régionaux peuvent apporter un soutien. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Remplissage de la Fiche de communication et des outils associés.
7. Communication	<ul style="list-style-type: none"> ● Distribuer et présenter les conclusions aux différents groupes de parties prenantes, par divers médias. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Stratégie de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ● GTT, RSU, GSU. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les résultats de l'IPC sont cités dans les médias et dans les propositions de projet.
8. Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> ● Rencontrer les parties prenantes à la sécurité alimentaire de l'IPC pour discuter de la modalité de mise en œuvre de l'IPC. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Une analyse IPC au moins a été effectuée. 	<ul style="list-style-type: none"> ● RSU. ● GTT. ● GSU sur demande. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Préparation d'un rapport sur les leçons apprises.

Ressources

- L'Unité de soutien global de l'IPC fournit une aide en matière de sensibilisation, de renforcement des capacités, d'appui technique et autre aux pays et organisations qui souhaitent en savoir plus pour mettre en œuvre l'IPC.
- Les matériels suivants sont disponibles sur le site web de l'IPC (www.ipcinfo.org) :
 - Manuel technique IPC version 2.0 ;
 - outils pour l'analyse ;
 - trousse d'information et de formation IPC ;
 - matériel pour l'apprentissage à distance de l'IPC (*prochainement*) ;
 - système de gestion de l'information en ligne IPC (*prochainement*) ;
 - dernières analyses de pays et de régions.



ANNEXES



ANNEXES

1. Carte de la mise en œuvre de l'IPC
2. Élaboration de l'IPC, processus consultatif et participants
3. Principaux documents publiés durant la période 2009-2011
4. Exemple de système d'ensemble d'analyse de la sécurité alimentaire à l'échelle nationale
5. Prototypes d'outils de classification de l'insécurité alimentaire chronique
6. Revue des principaux cadres conceptuels
7. Cadre de l'équipe spéciale de haut niveau du système des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire
8. Indicateurs et méthodes utilisés dans les tableaux de référence IPC
9. Synthèse de l'approche d'élaboration de scénarios pour l'alerte précoce à la sécurité alimentaire du FEWS NET
10. Lignes directrices du CCR sur l'utilisation de la télédétection pour l'analyse IPC
11. Initiatives liées à l'IPC
12. Situation de la sécurité alimentaire en Afrique orientale (novembre 2010)
13. Séries chronologiques des cartes du Système intégré de classification par phases en Somalie (2005-2010)
14. Glossaire
15. Bibliographie
16. Le Manuel technique IPC de la version 1.0 à la 2.0. Extraits de l'avant-propos et des remerciements des versions précédentes

ANNEXE 1. CARTE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'IPC

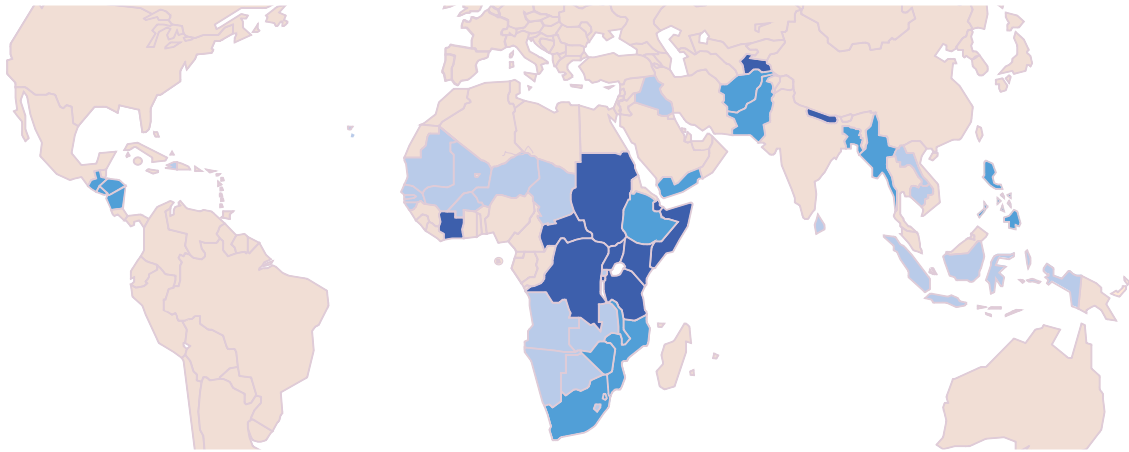
IPC

Carte de la mise en œuvre de l'IPC 2012



Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire

La carte du monde de l'IPC offre une illustration des pays qui ont commencé à introduire ou qui mettent en œuvre de l'IPC (ainsi que des outils et informations pour l'analyse de la sécurité alimentaire). Cette catégorisation est volontairement générique afin de fournir une vue d'ensemble des différents types d'activités et stades d'avancement. Il convient de souligner que chaque pays a ses particularités et en conséquence, les pays appartenant à des catégories similaires ne présentent pas nécessairement les mêmes caractéristiques bien qu'ils partagent certains aspects communs durant la phase de mise en œuvre.



Explication de la carte

Sensibilisation et consultations:

Pays ayant été sensibilisés ou dans lesquels l'IPC a été introduit

Angola, Botswana, Cambodge, Haïti, Indonésie, Iraq, Lesotho, République Démocratique Populaire du Laos, Namibie, Rwanda, Sri Lanka, Zambie, pays du Cadre Harmonisé* (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad).

Formation et analyse initiales dans le pays:

Pays en cours d'introduction de l'IPC, de développement des capacités et dans lesquels une carte a été produite

Afghanistan, Bangladesh, El Salvador, Ethiopie, Guatemala, Honduras, Malawi, Mozambique, Myanmar, Nicaragua, Pakistan, Philippines, Afrique du Sud, Swaziland, Yémen, Zimbabwe.

Formation et analyse en cours:

Pays ayant produit au moins trois cartes et dans lesquels l'IPC est totalement mis en œuvre

Burundi, République Centrafricaine, Djibouti, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Kenya, Népal, Soudan, Somalie, Sud-Soudan, Tadjikistan, Tanzanie, Ouganda.

*Le Cadre Harmonisé en Afrique occidentale: Le Cadre Harmonisé, qui est le cadre normalisé pour l'analyse de la sécurité alimentaire mis au point au Sahel avec l'appui du CILSS (Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel), a récemment été actualisé et amélioré en utilisant des éléments clés de l'approche analytique de l'IPC. Ce cadre révisé a été testé avec des données réelles et une Note Méthodologique pour le Cadre Harmonisé (incorporant des éléments de l'IPC) a récemment été préparée par le groupe de travail technique régional et est en cours de mise en œuvre dans un nombre croissant de pays du Sahel.

Les partenaires globaux de l'IPC



ANNEXE 2. ÉLABORATION DE L'IPC, PROCESSUS CONSULTATIF ET PARTICIPANTS

Le travail d'élaboration technique et les consultations pour préparer cette nouvelle version 2.0 du Manuel IPC se sont déroulés de 2009 à début 2011. La liste ci-après présente une compilation de toutes les réunions officielles et les consultations, de même que les listes de participants. Outre le processus formel de consultations, plusieurs discussions informelles ont réuni des praticiens de l'IPC, des experts techniques et des représentants d'organismes partenaires de l'IPC dans le cadre de l'élaboration du Manuel. Des études d'experts pour l'IPC ont aussi été commanditées durant le processus. Ces études et consultations figurent également dans la liste ci-après.

Élaboration technique de l'IPC – Révision Manuel version 2.0 Liste de personnes consultées 2010-2011

Donateurs/Partenaires financiers		
1.	Devrig Velly	ECHO
2.	Gary Eilerts	USAID
3.	Jose Lopez	ECHO
4.	Nick Maunder	ECHO
Comité directeur IPC (CD) – Mondial		
5.	Alex Rees	Save the Children
6.	Camilla Knox-Peebles	Oxfam GB
7.	Felix Lee	FewsNet
8.	Joyce Luma	PAM
9.	Luca Russo	FAO
10.	Mohamed Daw	CARE
11.	Thierry Negre	Centre commun de recherche - CE
Unité de soutien global de l'IPC (USG)		
12.	Justus Liku	CARE Int.
13.	Kaija Korpi-Salmela	CCR
14.	Nicholas Haan	FAO
15.	Oriane Turot	FAO
16.	Rachele Santini	FAO
17.	Siddharth Krishnaswamy	FAO
18.	Vera P Weill-Halle	Save the Children
19.	Zoé Druilhe	FAO
Groupe technique consultatif (GTC)		
20.	Adrian Sharp	Oxfam
21.	Agnes Dhur	PAM
22.	Alexis Hoskins	PAM-HQ
23.	Christopher Hillbruner	FewsNet

24.	Cindy Holleman	FAO
25.	Grainne Moloney	FAO/FSNAU
26.	Jose Manuel Veiga	Consultant indépendant
27.	Kathryn Ogden	PAM
28.	Leila Oliviera	FAO
29.	Mark Gordon	PAM
30.	Miles Murray	Save the Children
31.	Neil Marsland	FAO
32.	Suleiman Mohamed	FAO
33.	Sylvie Montebault	PAM
34.	Tamara Nanitashvili	FAO/FSNAU
35.	Valérie Ceylon	PAM
36.	Aida Ndiaye	FAO
Coordinateurs régionaux en Asie		
37.	Bruce Isaacson	FAO
38.	Eliott Vhurumuku	PAM
39.	Jonathan Brass	Oxfam
40.	Kurt Burja	PAM
41.	Michael Sheinkman	PAM
42.	Rajendra Aryal	FAO
Atelier technique IPC 13-23 juillet 2010 à Ispra (participants non repris dans d'autres listes)		
43.	Bernardin Zougrana	CILSS
44.	Francis Wambua Robert	Ministère des services médicaux, Kenya
Atelier de consultation IPC 15-17 février 2011 à Nairobi (participants non repris dans d'autres listes)		
45.	Abdullahi Khalif	FEWS NET
46.	Alex Tiangwa	FSTS, Sud Soudan
47.	Alexandros Yiannopoulos	FAO
48.	Caroline Kilembe	Ministère de l'agriculture, Tanzanie
49.	Cédric Charpentier	PAM, Tadjikistan
50.	Chachu Tadicha	SC, UK
51.	Danièle de Bernardi	FAO
52.	David Obong'ó	FAO-REOA
53.	Evanca Chapasuka	Programme SADC RVAA
54.	Evans Kenyi Solomon	FAO, Sud-Soudan
55.	Farah Mohamed Farah	Ministère de la santé, Soudan
56.	Fatima El Hassan El Tahir	Ministère de l'agriculture
57.	Gedeon Gaouaranga	Ministère de l'agriculture

58.	George Kembo	Zimvac, Zimbabwe
59.	Getachew Abate Mussa	FAO, Éthiopie
60.	Guillaume Kahomboshi	FAO, RDC
61.	Hem Raj Regmi	Ministère de l'agriculture et des coopératives, Népal
62.	Isaac Nzitunga	Ministère de l'agriculture, Burundi
63.	James Guma Mark	MARF, Sud-Soudan
64.	Joséphine Etima Ocilaje	PAM RB
65.	Mahendra Nath Poudel	Ministère de l'agriculture et des coopératives, Népal
66.	Marie Enlund	PAM, RB Kampala
67.	Mary Mwale	ALRMP - GoK
68.	Mayanja Ronald	World Vision, Ouganda
69.	Mbabazi Mary Concepta	Ministère de l'agriculture, de l'industrie animale et des pêches, Ouganda
70.	Mboutou Fernand	FAO, RCA
71.	Méthode Niyongendako	FAO, Burundi
72.	Mihret Bizuneh	PAM, Myanmar
73.	Nelson Taruvinga	Zimvac, Zimbabwe
74.	Phakade Goba	GDARD, Afrique du Sud
75.	Philip Dau Thiong	LAF, Sud- Soudan
76.	Pushpa Shrestha	PAM, Népal
77.	Robert Ngonde Nsakala	Ministère de l'agriculture, RDC
78.	Samson Ambaye	DRMFSS, Éthiopie
79.	Stella Sengendo	FAO, Ouganda
80.	Takayuki Saito	UNV, PAM, Philippines
81.	Vedasto Rutachokozibwa	FAO, Tanzanie
82.	Yvonne Forsen	PAM, Kenya
Membres du Comité technique du cadre harmonisé (non repris dans d'autres listes)		
83.	Abdallah Samba	Agrhymet
84.	Amadou Hebie	Délégation CE, Burkina Faso (chargé des programmes régionaux CE)
85.	Andrianarolaza Tanjora	ACF
86.	Bernard Dembele	CILSS
87.	Dramane Coulibaly	CILSS
88.	Frédéric Ham	ACF
89.	Ibrahim Laouali	FewsNet
90.	Jose Luis Fernandez	FAO
91.	K. Sissoko	Insah
92.	Keita	CILSS
93.	Koffi Akakpo	PAM
94.	Konate Amadou	CILSS
95.	M. Badio	Agrhymet

96.	M. Yahya	Agrhymet
97.	Moussa Cisse	CILSS
98.	Naouar Labidi	PAM
99.	PapaBoubacar Soumare	FAO
100.	Patrick David	FAO
101.	Salif Sow	FewsNet
102.	Sébastien Subsol	CILSS/Coopération française
Membres du GTT d'Afrique australe (non repris dans d'autres listes)		
103.	Blessing Butaumocho	FewsNet, région Afrique australe
104.	Charles Rethman	RVAA, région Afrique australe
105.	Duncan Samikwa	SADC, région Afrique australe
106.	Emily Henderson	Oxfam, région Afrique australe
107.	Eric Kenefic	PAM, région Afrique australe
108.	Evanca Chapasuka	SADC, région Afrique australe
109.	Gary Sawdon	(Botswana)
110.	George Kembo	FNC, région Afrique australe
111.	Ginindza, Bheki	FAO, région Afrique australe
112.	Joao Manja	PAM, région Afrique australe
113.	Magunda, Douglas	FAO, région Afrique australe
114.	Mduduzi Gamedze	SAFnet, région Afrique australe
115.	Nelson Taruvinga	Zim VAC
116.	Phumzile Mdladla	FewsNet, région Afrique australe
117.	Tinago Chikoto	OCHA, région Afrique australe
118.	Tsakani Chauke	DAFF, région Afrique australe
119.	Jean-Claude Urvoy	FAO, région Afrique australe
120.	Walusungu Kayira	Malawi VAC
121.	Yvonne Vhevha	PAM, région Afrique australe
122.	Zacarias Ribeiro	Moz VAC
Membres du FSNWG, ECA (non repris dans d'autres listes)		
123.	Alex Nyarko	FAO-ECTAD
124.	Alexandra Crosskey	Consultante pour la région de la CEA
125.	Gabriella Waaijman	OCHA, région de la CEA échelon sous-régional
126.	Geneviève Chicoine	PAM-CEA, échelon régional ECA
127.	Hazem Almahdy	PAM, région de la CEA
128.	Katrien Ghoos	Unicef, région de la CEA
129.	Lawrence Godiah	FEWSNET, région de la CEA
130.	Lisa Parrot	Save the Children, région de la CEA
131.	Matt Croucher	Save the Children, région de la CEA

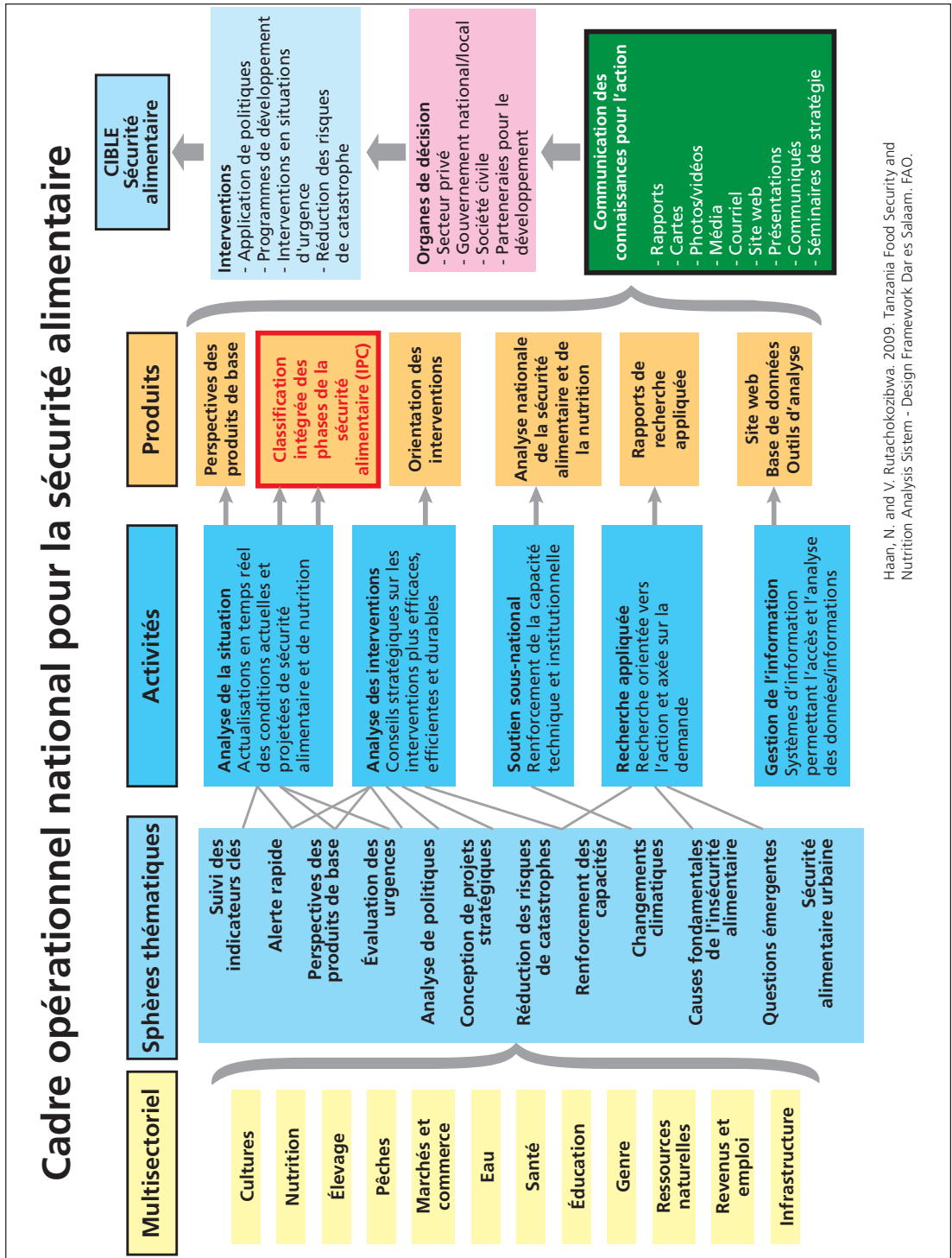
132.	Peter Hailey	Unicef, Somalie
133.	Rod Charters	FAO-REOA
134.	Silke Pietzsch	ACF, région de la CEA
135.	Simon Renk	PAM, Somalie
136.	Stephen McDowell	IFRC, région de la CEA
137.	Truphosa Anjichi	OCHA, région de la CEA échelon sous-régional
Autres Experts		
138.	Aida Ndiaye	FAO
139.	Alemu Asfaw	FAO, Nord Soudan
140.	Andre Griekspoor	OMS
141.	Arif Husain	PAM
142.	Dan Maxwell	Tufts University
143.	Floor Grootenhuis	Consultant spécialisé en leçons apprises
144.	Francesco Checchi	LSHTM
145.	Francesco Del Re	FAO
146.	Gérard Madodo	FAO
147.	Helen Young	Tufts University
148.	James Darcy	Institut du développement outre-mer
149.	Leisel Talley	CDC
150.	Marc Mc Guire	FAO - HQ
151.	Marie Claude Dop	FAO - HQ
152.	Mark Smulders	FAO - HQ
153.	Michael Golden	Université d'Aberdeen
154.	Mija-Tesse Ververs	Consultante indépendante
155.	Muireann Brennan	CDC
156.	Nancy Mock	Tulane University
157.	Pierre Vauthier	FAO - RDC
158.	René Verduijn	Consultant
159.	Rita Bhatia	PAM
160.	Susanne Jaspers	Consultante indépendante
161.	Thoric Cederstrom	Consultant, ancien Responsable du développement technique de l'IPC
162.	Tim Frankenberger	TANGO International
163.	Oleg Bilukha	CDC
Participants à la consultation pour l'Afrique australe (non repris dans d'autres listes)		
164.	Bentry Chaura	SADC, échelon régional de l'Afrique australe
165.	Dlamini T	Gouvernement national, SA
166.	Eric Kenefick	PAM, échelon régional de l'Afrique australe
167.	Kayana P	Gouvernement national, SA

168.	Lorato Mathews	Gouvernement provincial, SA
169.	Mpandeli A	Gouvernement national, SA
170.	Njoni Skalele	Gouvernement provincial, SA
171.	Phakade Goba	Gouvernement provincial, SA
172.	Phumuzile Mdlada	FEWS-NET, échelon régional
173.	Tendai Mugara	FAO, Zimbabwe
174.	Walusungu Kayra	Gouvernement/VAC, Malawi
175.	Zodwa P	Gouvernement national, SA
Participants à la consultation pour l'Afrique centrale et de l'Est (non repris dans d'autres listes)		
176.	David Doledec	Unicef, Somalie
177.	Sidow I. Addou	FEWSNET, région de la CEA

ANNEXE 3. PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIÉS DURANT LA PÉRIODE 2009-2011

1. Rapport de la réunion du Groupe de travail technique de l'IPC, avril 2009.
2. Document de travail : « *Opportunity to merge the IPC Technical Manual and the IPC User Guide* », mai 2009.
3. Rapport de synthèse de la consultation virtuelle IPC sur la classification IPC de la sécurité alimentaire : créer une nouvelle phase ou subdiviser en phase 1A et 1B ?, mai 2009.
4. Note conceptuelle et grilles sur le suivi de la qualité, mai 2009.
5. Document de révision technique de l'IPC : « *Clarify the use of depth in the IPC* », juin 2009.
6. Note : « *Two pending IPC technical issues : The time factor and the effect of humanitarian assistance* », juin 2009.
7. Tableau de référence IPC (projet), juillet 2009.
8. « *Coping Strategies in IPC* ». Étude menée pour l'IPC par Dan Maxwell, Tufts University, août 2009.
9. « *Review of Nutrition and Mortality Indicators for the IPC : Reference Levels and Decision Making* ». Étude menée pour l'IPC par Helen Young et Susanne Jaspers, Tufts University, septembre 2009.
10. Étude des indicateurs supplétifs (*proxies*) de l'IPC, mars 2010.
11. « *Review of Health Indicators for the IPC* ». Étude menée pour l'IPC par la consultante Mija-Tesse Ververs, juin 2010.
12. Compendium des problèmes techniques et solutions proposées. Compendium élaboré sur la base des débats de l'atelier technique sur l'IPC, tenu en juillet 2010.
13. « *Health Indicators in IPC* ». Étude menée pour l'IPC par André Griekspoor, OMS, août 2010.
14. Rapport sur les consultations régionales en Afrique centrale, australe et de l'Est, octobre 2010.
15. Rapport et conclusions de l'atelier technique sur l'IPC, décembre 2010.
16. Rapport sur l'atelier de consultation des usagers à Nairobi, février 2010.
17. Premier projet de la version 2.0 du Manuel IPC, mars 2011.
18. Rapport sur les consultations auprès du Comité technique du CILSS, mars 2011.

ANNEXE 4. EXEMPLE DE SYSTÈME D' ENSEMBLE D'ANALYSE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE NATIONALE



ANNEXE 5. PROTOTYPES D'OUTILS DE CLASSIFICATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHRONIQUE

Après plusieurs années de mise en œuvre de l'IPC dans différents contextes nationaux, il apparaît qu'une plus grande attention doit également être accordée à la question de l'insécurité alimentaire chronique dans la classification. Après avoir envisagé plusieurs options, y compris la possibilité d'augmenter le nombre de phases dans le tableau de référence de la sécurité alimentaire aiguë, il a été convenu de mettre au point un ensemble d'outils séparés, bien qu'interdépendants, permettant de classer l'insécurité alimentaire chronique. Ces outils obéissent à la même approche de base que l'IPC, à savoir création d'un GTT, différents niveaux basés sur des résultats de référence, convergence de preuves, documentation des preuves et une communication transparente des résultats. Les outils permettant de classer l'insécurité alimentaire chronique et aiguë sont complémentaires.

Les outils de classification de l'insécurité alimentaire chronique sont encore à l'état de prototypes. C'est pourquoi les pays et les organismes sont invités à utiliser ces outils et à formuler des commentaires sur la façon de les perfectionner.

- **Objectif** – Informer la prise de décision visant des objectifs stratégiques à *moyen et à long terme*. Cette analyse est complémentaire de celle de l'insécurité alimentaire aiguë qui informe essentiellement sur les objectifs stratégiques à court terme.
- **Définition** – Conditions marquées par une incapacité persistante à combler les besoins minimaux de consommation d'aliments en termes de qualité et de quantité telle qu'elle est constatée durant les années normales ou caractéristiques (même en l'absence d'un choc/danger) ET/OU haute fréquence d'années frappées par des urgences aiguës au cours des dix dernières années. L'IPC distingue trois *types* d'insécurité alimentaire chronique :
 1. Type 1 : existence de déficits dans la consommation alimentaire de type saisonnier/cyclique
 2. Type 2 : des déficits courants dans la consommation alimentaire tant en termes de qualité que de quantité
 3. Type 3 : une insécurité alimentaire aiguë périodique dans la région équivalant à la phase 4 ou 5 du Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë

Ces différents types d'insécurité alimentaire chronique peuvent coexister. La définition des types (sur les fiches de travail pour l'analyse) et leurs combinaisons peuvent servir d'orientation à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures stratégiques.

- **Objectifs de l'intervention** – Tous les types d'insécurité alimentaire chronique exigent des interventions dotées d'objectifs à moyens et à long terme pour attaquer les causes sous-jacentes ou structurelles de l'insécurité alimentaire et adaptées au (x) type(s) et aux causes spécifiques (dangers et vulnérabilités) de l'insécurité alimentaire. Plus le niveau d'insécurité alimentaire chronique est élevé, plus la priorité géographique et le niveau des investissements requis sont élevés.
- **Unité d'analyse** – L'unité d'analyse est l'ensemble de la population¹ dans une région administrative déterminée. Les niveaux d'insécurité alimentaire chronique sont basés sur le pourcentage de ménages vivant dans la zone affichant un critère de seuils de référence d'indicateurs bidimensionnels (par exemple, le fait que le critère existe ou n'existe pas, tout comme les taux de malnutrition aiguë globale - MAG - sont utilisés pour classer les populations entières). Des niveaux en hausse reflètent une prévalence croissante de l'insécurité alimentaire chronique dans une zone donnée Ceci ne veut pas dire que toutes les personnes qui vivent dans cette zone sont touchées par l'insécurité alimentaire chronique. L'unité d'analyse doit être située au moins au troisième niveau administratif (par exemple le district) et être aussi réduite que nécessaire pour pouvoir informer de façon adéquate la prise de décision (par exemple, 4^e, 5^e, 6^e niveau administratif).
- **Période d'analyse** – L'analyse doit refléter les conditions d'insécurité alimentaire chronique au moment même de l'analyse moyennant l'examen du passé récent à partir de deux perspectives : (1) l'examen des années récentes normales ou typiques ; et (2) l'examen de la fréquence des années présentant une insécurité alimentaire aiguë sur les dix dernières années. L'analyse sera généralement valable durant une période allant de 1 à 5 ans environ.

.....
 1 La population analysée est généralement l'ensemble de la population dans une zone donnée. Toutefois il est également possible de pré-classifier un groupe de population revêtant un intérêt pour l'analyse (par exemple, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ou un autre groupe distinct à étudier) et d'effectuer l'analyse pour l'ensemble de cette population, auquel cas, cette démarche doit être précisée clairement dans les outils de communication et dans les cartes.

- **Rapport avec l'insécurité alimentaire aiguë** – Une zone peut se situer à un niveau variable d'insécurité alimentaire chronique et, en même temps, dans différentes phases de l'insécurité alimentaire aiguë des ménages. Ces rapports doivent inspirer l'élaboration et la mise en œuvre des interventions stratégiques.
- **Lignes directrices additionnelles**
 - a. Pour déterminer le nombre maximum de personnes relevant du type 1 ou 2, les analystes doivent, idéalement, collecter des données représentatives de la « saison de soudure » durant une année normale récente. Pour déterminer le nombre de personnes relevant du type 1 (saisonnier) et du type 2 (en cours), les analystes doivent collecter des données représentatives de la saison ne correspondant pas à la soudure. Le nombre de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire durant la saison ne correspondant pas à la soudure équivaut environ au nombre relevant du type 2, et la différence entre le nombre constaté durant la saison de soudure et le nombre constaté durant la période ne correspondant pas à la soudure équivaut grossièrement au nombre relevant du type 1 (saisonnier seulement).
 - b. Pour déterminer le niveau chronique dans un district, il faut faire la somme totale du nombre de personnes relevant du type 1 et du type 2 pour calculer le pourcentage total de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire, conformément au tableau de référence. Il faut ensuite déterminer le niveau approprié sur la base du niveau maximum indiqué par le total des types 1 et 2, et du type 3.
 - c. Le modèle de couleur RGB à utiliser pour cartographier les niveaux d'insécurité alimentaire chronique est le suivant :
 - niveau 1 : 221, 240, 221 ;
 - niveau 2 : 190, 160, 220 ;
 - niveau 3 : 170, 100, 205 ;
 - niveau 4 : 95, 90, 145.

Tableau de référence de l'insécurité alimentaire chronique

Orientation pour les objectifs stratégiques à moyen et à long terme

	Niveau 1 : Insécurité alimentaire chronique faible	Niveau 2 : Insécurité alimentaire chronique modérée	Niveau 3 : Insécurité alimentaire chronique élevée	Niveau 4 : Insécurité alimentaire chronique très élevée
Description du niveau	<ul style="list-style-type: none"> ● Considérant les dernières années normales, moins de 10 % des ménages n'ont pas une alimentation adéquate en quantité et qualité durant toute l'année ; ET ● la zone n'a pas fait l'objet de crises aiguës récurrentes de sécurité alimentaire en phase 4 ou 5 (ou équivalent) au cours des 10 dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Considérant les dernières années normales, 10 à 20 % des ménages n'ont pas une alimentation adéquate en quantité et qualité durant toute l'année ; OU ● la zone a fait l'objet de crises aiguës occasionnelles de sécurité alimentaire en phase 4 ou 5 (ou équivalent) au cours des 10 dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Considérant les dernières années normales, 20 à 40 % des ménages n'ont pas une alimentation adéquate en quantité et qualité durant toute l'année ; OU ● la zone a fait l'objet de crises aiguës fréquentes de sécurité alimentaire en phase 4 ou 5 (ou équivalent) au cours des 10 dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Considérant les dernières années normales, plus de 40 % des ménages n'ont pas une alimentation adéquate en quantité et qualité durant toute l'année ; OU ● les zones ont fait l'objet de crises aiguës très fréquentes de sécurité alimentaire en phase 4 ou 5 (ou équivalent) au cours des 10 dernières années.
Consommation alimentaire	<p>Quantité : moins de 2 100 kcal pp/jour : < 10 % des ménages</p> <p>FCS : faible/limite : < 10 % des ménages</p> <p>HHS : modérée/sévère (scores 2-6) : < 10 %</p> <p>HDDS : < 4 groupes d'aliments (sur 12) : < 10 %</p> <p>HEA : < Déficit de protection des moyens d'existence : < 10 %</p>	<p>Quantité : moins de 2 100 kcal pp/jour : 10-20 % des ménages</p> <p>FCS : faible/limite : 10-20 % des ménages</p> <p>HHS : modérée/sévère (scores 2-6) : 10-20 %</p> <p>HDDS : < 4 groupes d'aliments (sur 12) : 10-20 %</p> <p>HEA : < Déficit de protection des moyens d'existence : 10-20 %</p>	<p>Quantité : moins de 2 100 kcal pp/jour : 20-40 % des ménages</p> <p>FCS : faible/limite : 20-40 % des ménages</p> <p>HHS : modérée/sévère (scores 2-6) : 20-40 %</p> <p>HDDS : < 4 groupes d'aliments (sur 12) : 20-40 %</p> <p>HEA : < Déficit dans la protection des moyens d'existence : 20-40 %</p>	<p>Quantité : moins de 2 100 kcal pp/jour : > 40 % des ménages</p> <p>FCS : faible/limite : > 40 % des ménages</p> <p>HHS : modérée/sévère (scores 2-6) : > 40 %</p> <p>HDDS : < 4 groupes d'aliments (sur 12) : > 40 %</p> <p>HEA : < Déficit dans la protection des moyens d'existence : > 40 %</p>
Résultats				
Évolution des moyens d'existence	Érosion continue d'année en année des avoirs relatifs aux moyens d'existence (5 capitaux) et des stratégies : < 10 % des ménages.	Érosion continue d'année en année des avoirs relatifs aux moyens d'existence et des stratégies : 10 à 20 % des ménages.	Érosion continue d'année en année des avoirs relatifs aux moyens d'existence et des stratégies : 20 à 40 % des ménages.	Érosion continue d'année en année des avoirs relatifs aux moyens d'existence et des stratégies : > 40 % des ménages.
Nutrition	<p>Retard de croissance < 20 %</p> <p>IMC < 18.5 : < 10 %</p> <p>Anémie : < 5 %</p> <p>Carence en vitamine A : < 2 %</p>	<p>Retard de croissance 20-30 %</p> <p>IMC < 18.5 : 10-20 %</p> <p>Anémie : 5-20 %</p> <p>Carence en vitamine A : 2-10 %</p>	<p>Retard de croissance 30-40 %</p> <p>IMC < 18.5 : 20-40 %</p> <p>Anémie : 20-40 %</p> <p>Carence en vitamine A : 10-20 %</p>	<p>Retard de croissance > 40 %</p> <p>IMC < 18.5 : > 40 %</p> <p>Anémie : > 40 %</p> <p>Carence en vitamine A : > 20 %</p>
Réurrence des crises aiguës	Aucune ou une année de phase aiguë 4 ou 5 sur les 10 dernières années dans la zone concernée.	Deux années de phase aiguë 4 ou 5 sur les 10 dernières années dans la zone concernée.	3-4 années de phase aiguë 4 ou 5 sur les 10 dernières années dans la zone concernée.	5-10 années de phase aiguë 4 ou 5 sur les 10 dernières années dans la zone concernée.
Facteurs contributifs				
Aléas et vulnérabilité	<p>Aléas : rares occurrences dans la zone concernée</p> <p>Avoirs : insuffisance des 5 capitaux : < 10 % des ménages.</p> <p>En dessous du seuil de pauvreté : < 10 %</p> <p>Stratégies : intenables : < 10 % des ménages</p> <p>Politiques, institutions et processus (PIP) : fonctionnement adéquat à excellent pour la zone concernée : < 10 % des ménages</p>	<p>Aléas : occurrences occasionnelles dans la zone concernée</p> <p>Avoirs : insuffisance des 5 capitaux : 10-20 % des ménages</p> <p>En dessous du seuil de pauvreté : 10-20 %</p> <p>Stratégies : intenables : 10-20 % des ménages</p> <p>PIP : fonctionnement moyen pour la zone concernée : 10 à 20 % des ménages</p>	<p>Aléas : occurrences fréquentes dans la zone concernée</p> <p>Avoirs : insuffisance des 5 capitaux : 20-40 % des ménages</p> <p>En dessous du seuil de pauvreté : 20-40 %</p> <p>Stratégies : intenables : 20-40 % des ménages</p> <p>PIP : fonctionnement déficient pour la zone concernée : 20-40 % des ménages</p>	<p>Aléas : occurrences très fréquentes dans la zone concernée</p> <p>Avoirs : insuffisance des 5 capitaux : > 40 %</p> <p>En dessous du seuil de pauvreté : > 40 %</p> <p>Stratégies : intenables : > 40 % des ménages</p> <p>PIP : fonctionnement très déficient pour la zone concernée : > 40 % des ménages</p>
Disponibilité, accès, utilisation, stabilité	Caractère inadéquat de la disponibilité, de l'accès, de l'utilisation des aliments et/ou instabilité interannuelle : < 10 % des ménages.	Caractère inadéquat de la disponibilité, de l'accès, de l'utilisation des aliments et/ou instabilité interannuelle : 10 à 20 % des ménages.	Caractère inadéquat de la disponibilité, de l'accès, de l'utilisation des aliments et/ou instabilité interannuelle : 20 à 40 % des ménages.	Caractère inadéquat de la disponibilité, de l'accès, de l'utilisation des aliments et/ou instabilité interannuelle : > 40 % des ménages.
Eau (de sources améliorées)	< 15 litres par personne et par jour : < 10 % des ménages	< 15 litres par personne et par jour : 10-20 % des ménages	< 15 litres par personne et par jour : 20-40 % des ménages	< 15 litres par personne et par jour : > 40 % des ménages
Cadre général d'action	<p>Les mesures adoptées doivent être transversales et holistiques et porter sur les causes structurelles et sous-jacentes de l'insécurité alimentaire chronique ; elles doivent être adaptées au type d'insécurité alimentaire chronique (en cours, saisonnière, et/ou crises aiguës épisodiques) ainsi qu'aux causes (aléas et vulnérabilités). Plus le niveau est élevé, plus la priorité géographique et le niveau des investissements requis sont importants. Selon la situation, des objectifs plus spécifiques peuvent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Investir dans un la productivité des systèmes alimentaires et la résilience. · Développer et protéger les avoirs et stratégies liés aux moyens d'existence. · Mettre en œuvre des programmes de filet de sécurité. · Investir dans la réduction des risques de catastrophes. 			
	<ul style="list-style-type: none"> · Mettre en œuvre des programmes de renforcement des micronutriments. · S'assurer que les politiques et les structures institutionnelles sont efficaces. · Assurer des ressources adéquates et la volonté politique par le plaidoyer. 			

Fiche d'analyse de l'insécurité alimentaire chronique

FICHE DE TRAVAIL POUR L'ANALYSE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHRONIQUE FONDÉE SUR DES PREUVES			
ANALYSES RECOUVRANT _____ (quelle zone)	RÉALISÉES LE _____ (date des analyses)		
Section 1: Définition de la zone d'analyse			
Étape 1: Définition de la zone			
Breve description de la zone	Carte de la zone géographique analysée <i>(insérez une carte illustrant l'étendue géographique de la zone d'analyse)</i>		
Estimation de la population vivant dans la zone (précisez la source des données démographiques)			
Section 2: Conclusion de la classification des phases Niveau de confiance général (* = faible; ** = moyen; *** = élevé): _____			
Étape 4: Synthèse des analyses de zones			
Niveau chronique général	Cocher les types pertinents d'insécurité alimentaire chronique	N° estimé de personnes pour chaque type	Preuves justifiant la classification du niveau et du type
	Type 1: saisonnière		
	Type 2: actuelle		
	Type 3: crises aiguës récurrentes		

Section 3: Causes (remplir une fiche par zone)

Étape 5: Matrice des facteurs limitants

- Sur la base d'une question générale, indiquez, pour les années où n'a été enregistré aucun danger, à quel point chaque dimension de la sécurité alimentaire compromet la sécurité alimentaire des personnes à moyen et à long terme
- Colorez la cellule pertinente et expliquez brièvement les preuves à l'appui des causes et des effets à l'intérieur de chaque cellule.
- S'il y a lieu, notez les aspects et les différences liées au genre

	Approvisionnement alimentaire <i>Question centrale: des aliments sont-ils réellement ou potentiellement disponibles physiquement? (Tenez compte de la production nationale et locale, des importations, des marchés et des ressources naturelles; et notez les justifications s'il y a lieu)</i>	Accès aux aliments <i>Question centrale: Les ménages ont-ils suffisamment accès aux aliments disponibles? (Tenez compte de l'accès physique, financier et social à ces aliments, et notez les justifications s'il y a lieu)</i>	Utilisation des aliments <i>Question centrale: Les ménages font-ils une utilisation adéquate des aliments auxquels ils ont accès (Tenez compte des aspects liés aux préférences, à la préparation, au stockage et à l'eau; et notez les justifications s'il y a lieu)</i>	Stabilité <i>Question centrale: À court terme, les dimensions de la sécurité alimentaire sont-elles stables? (Tenez compte des aspects liés à la disponibilité, l'accès aux et l'utilisation des aliments; et notez les justifications s'il y a lieu)</i>
Facteur très limitant	Non, pas du tout efficace	Non, pas du tout efficace	Non, pas du tout efficace	Non, pas du tout efficace
Facteur assez limitant	Dans une certaine mesure, mais en faible quantité et/ou peu fiable	Dans une certaine mesure, mais encore très dynamique	Dans une certaine mesure, mais en faible quantité et/ou peu fiable	Dans une certaine mesure, mais encore très dynamique
Facteur peu limitant	Oui, mais en quantité insuffisante et/ou irrégulière	Oui, mais sujet à d'éventuels changements brusques	Oui, mais en quantité insuffisante et/ou irrégulière	Oui, mais sujet à d'éventuels changements brusques
Facteur non limitant	Si Oui	Oui	Oui	Oui

Grille 4: Analyse SWOT de la vulnérabilité (Décrivez les principaux problèmes sur la base de preuves)

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Stratégies relatives aux moyens d'existence				
Capital humain				
Capital physique				
Capital financier				
Capital social				
Capital naturel				
Politiques, Institutions et Processus				

Section 4: Documentation et analyse des preuves			
Étape 3 : Grille d'analyse des preuves			
Aspect de la sécurité alimentaire	Postulats clés Décrivez les postulats utilisés pour l'analyse.	Preuves clés ● Décrivez brièvement les preuves directes et indirectes pertinentes pour chaque aspect ● Notez le Code de Documentation (CD) pour faire le lien avec la Grille 6.	Conclusion de l'aspect Rédigez une conclusion générale pour chaque aspect
Récurrence de crises aiguës			
Vulnérabilité			
Approvisionnement alimentaire			
Accès aux aliments			
Utilisation des aliments			
Stabilité			
Eau			
Consommation des aliments			
Évolution des moyens d'existence			
Nutrition			
Taux de mortalité			
Classification générale de la phase			

Étape 2: Répertoire des preuves

Code de documentation

(faire le lien avec la Grille 3)

- L'ordre d'apparition n'est pas important

Référence

- Indiquez la source, la date et le degré de fiabilité des preuves
- Indiquez le score de fiabilité es preuves (1=preuve non confirmée; 2=preuve plutôt fiable; 3=preuve très fiable)

Source Date Fiabilité

Preuves à l'état brut

- Si possible, incluez des preuves en l'état brut (p. ex. graphique, image, tableau, citation etc.).

1

2

3

4

...

Fiche de communication de l'insécurité alimentaire chronique

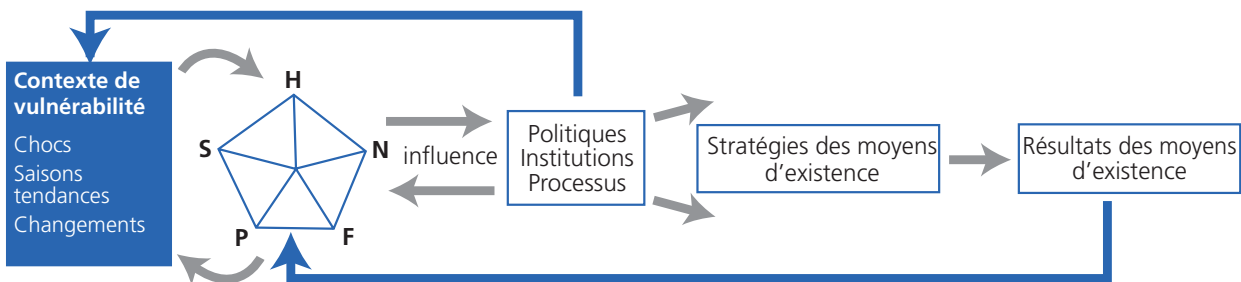
Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)																				
<i>(Pays/Région/District)</i>		Insécurité alimentaire chronique Panorama de la situation																		
		Créé le: jj/mm/aaaa Valable pour: à partir de/à																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Chiffres nationaux globaux</th> </tr> <tr> <th>Type d'insécurité alimentaire chronique</th> <th>Nombre de personnes et % de la pop. totale</th> <th>Niveau de l'insécurité chronique</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1—Saisonnier</td> <td>Xxx,xxx (x%)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2—En cours</td> <td>Xxx,xxx (x%)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>xxx,xxx (x%)</td> <td>Niveau X</td> </tr> <tr> <td>3—Fréquence de Phase aiguë 4 ou 5</td> <td>x ans</td> <td>Niveau X</td> </tr> </tbody> </table>		Chiffres nationaux globaux			Type d'insécurité alimentaire chronique	Nombre de personnes et % de la pop. totale	Niveau de l'insécurité chronique	1—Saisonnier	Xxx,xxx (x%)		2—En cours	Xxx,xxx (x%)		Total	xxx,xxx (x%)	Niveau X	3—Fréquence de Phase aiguë 4 ou 5	x ans	Niveau X	Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes
Chiffres nationaux globaux																				
Type d'insécurité alimentaire chronique	Nombre de personnes et % de la pop. totale	Niveau de l'insécurité chronique																		
1—Saisonnier	Xxx,xxx (x%)																			
2—En cours	Xxx,xxx (x%)																			
Total	xxx,xxx (x%)	Niveau X																		
3—Fréquence de Phase aiguë 4 ou 5	x ans	Niveau X																		
Partenaires et organisations collaboratrices de l'analyse <i>(insérez les logos)</i>																				
Les Partenaires de l'IPC à l'échelon mondial																				

ANNEXE 6. REVUE DES PRINCIPAUX CADRES CONCEPTUELS

Le cadre de l'IPC est basé sur différents cadres déjà en application, notamment le cadre des moyens d'existence durable, le cadre conceptuel de l'Unicef en matière de nutrition, le cadre des risques, des dangers et de la vulnérabilité et l'approche des quatre piliers. Ces cadres et la pertinence de leurs relations avec le modèle IPC sont analysés ci-après.

Il est toutefois important de signaler ici que, bien qu'ayant emprunté certains éléments de ces modèles, le cadre de l'IPC ne se limite pas à ceux-ci. Il s'inspire également, dans une moindre mesure, d'autres modèles existants dans le domaine de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité. Il faut en outre préciser que le cadre de l'IPC ne remplace aucun des cadres existants mais propose une nouvelle approche de l'analyse de la sécurité alimentaire.

a. Cadre des moyens d'existence durables



H = Capital Humain N = Capital naturel F = Capital financier S = Capital social P = Capital physique

Source : **Stewart Carloni A. et Crowley E.** 2005. *Rapid guide for missions : Analysing local institutions and livelihoods. Guidelines.*

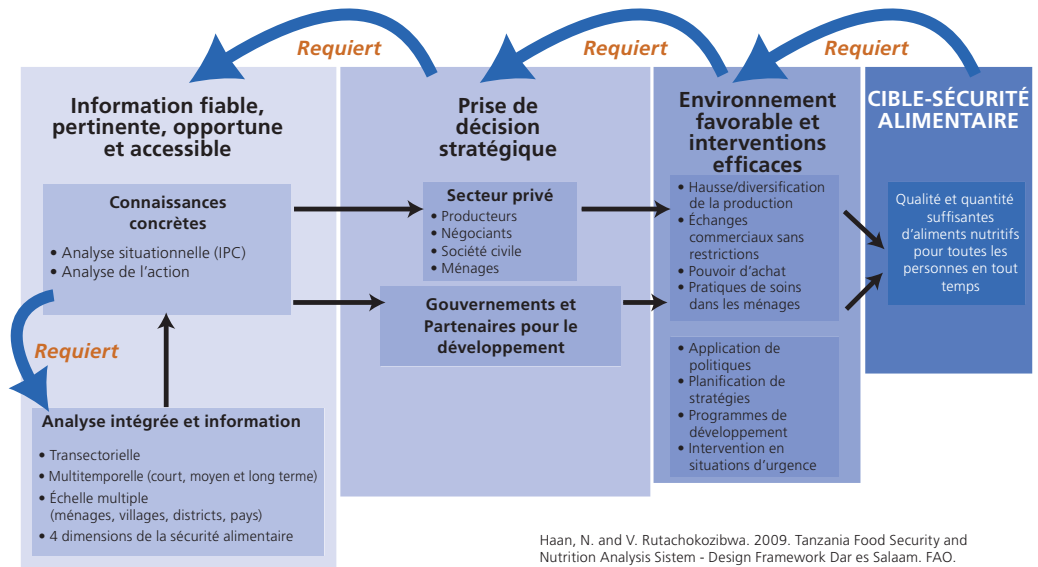
Pertinence pour l'IPC : Le cadre d'intervention concerne à la fois les besoins immédiats et les réponses à moyen et à plus long terme ; par conséquent, il comprend des interventions destinées à répondre aux besoins de base et des interventions visant à attaquer des problèmes structurels à plus long terme en matière de sécurité alimentaire, ainsi qu'à d'autres besoins importants de type sectoriel tels que l'eau, la santé, l'habitation, l'assainissement et la protection. Certains principes, tels que l'équité, la pérennité, la justice et les droits humains, bien que non explicites dans le cadre stratégique d'intervention, se retrouvent de façon transversale.

Pour chaque phase de l'IPC, le cadre stratégique d'intervention prévoit trois grands objectifs : atténuer les résultats immédiats, soutenir les moyens d'existence et s'attaquer aux causes sous-jacentes/structurelles.

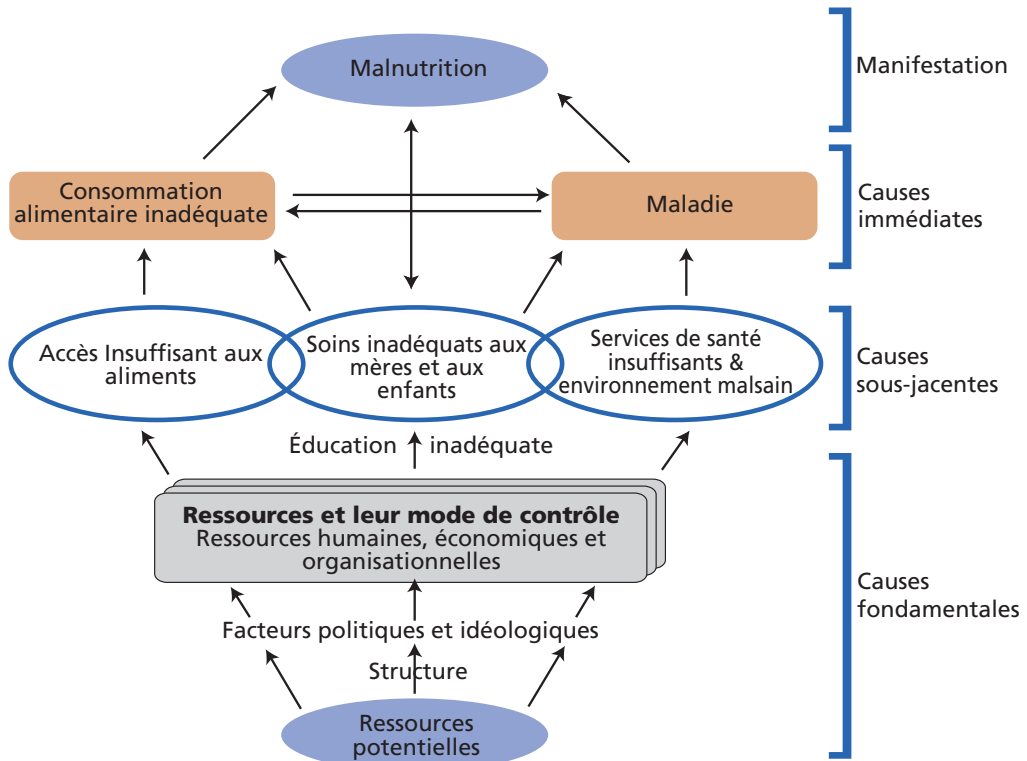
Le cadre stratégique d'intervention se veut délibérément non normatif quant au type d'intervention requis dans une situation donnée. Il propose plutôt un cadre général qui garantit la définition des éléments de base d'une intervention holistique. Le cadre stratégique d'intervention contribue ainsi à orienter et à ouvrir la voie à une étude plus approfondie des possibilités d'intervention les plus appropriées dans une phase donnée.

Références/Sources : *The Strategic Response Framework is consistent with the Twin-Track Approach* (Pingali et al., 2005, Flores et al., 2005), *the EC policy for Linking Relief, Recovery, and Development (LRRD)* (EC 1996), *et the notion of saving lives and livelihoods* (Longley and Maxwell 2003, PAM 2005, PAM 2004, FAO 2003).

b. Cadre pour l'analyse de la sécurité alimentaire axée sur la demande



c. Cadre conceptuel de l'Unicef en matière de nutrition



Source : Cambodia CARD Website

Unicef. 1990. *Strategy for improved nutrition of children and women in developing countries*. Policy Review Paper E/ICEF/1990/1.6, Unicef, New York ; JC 27/Unicef-WHO/89.4. New York.

Pertinence pour l'IPC : selon ce cadre élaboré par l'Unicef, il y a malnutrition lorsque l'apport alimentaire est inadéquat et que la santé est insuffisante. Une nourriture facilement accessible, des systèmes de santé appropriés et un environnement « sain » ne conduiront à aucun résultat à moins que ces ressources ne

soient utilisées de façon efficace. C'est pourquoi le troisième élément des causes sous-jacentes de la malnutrition est un niveau inadéquat de soins au sein des ménages et des communautés. Finalement, ce cadre conceptuel reconnaît que les ressources humaines et environnementales, les systèmes économiques et les facteurs politiques et idéologiques sont des causes fondamentales qui contribuent à la malnutrition. Ce modèle établit un rapport entre les facteurs de causalité de la sous-alimentation et différents niveaux sociaux et organisationnels. Les causes immédiates touchent les individus, les causes sous-jacentes concernent les familles et les causes fondamentales affectent la communauté et la nation. Par conséquent, plus les causes sont indirectes, plus vaste est la population dont l'état nutritionnel est compromis.

Références/Sources : actuellement utilisé par l'Unicef. Voir également le document d'information sur l'évaluation nutritionnelle 2002 de la Banque mondiale/Unicef.

d. Cadre de l'approche des quatre piliers/deux fronts de la FAO

Action sur deux fronts	Disponibilité	Accès et utilisation	Stabilité
Développement rural/gains de productivité	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'approvisionnement alimentaire pour les plus vulnérables Amélioration de la production rurale de produits alimentaires, en particulier chez les petits exploitants Investissement en infrastructures rurales Investissement en marchés ruraux Revitalisation du secteur de l'élevage Réhabilitation et conservation des ressources Renforcer les revenus et d'autres droits à la nourriture 	<ul style="list-style-type: none"> Rétablissement des institutions rurales Renforcement de l'accès aux actifs Renforcement de l'accès à la terre Revitalisation des systèmes ruraux de financement Consolidation du marché de la main- d'oeuvre Mise en place de mécanismes garantissant l'innocuité des aliments Programmes de réhabilitation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification de l'agriculture et de l'emploi Suivi de la sécurité alimentaire de la vulnérabilité Approche des causes structurelles de l'insécurité alimentaire Réintégration des réfugiés et personnes déplacées Élaboration d'analyses de risque et gestion Revitalisation de l'accès aux mécanismes de crédit et d'épargne
Accès direct et immédiat à la nourriture	<ul style="list-style-type: none"> Aide alimentaire Secours en matière de semences/ intrants Reconstitution des stocks de bétail Dynamisation du marché 	<ul style="list-style-type: none"> Transferts : en produits alimentaires/ en espèces Redistribution des actifs Programmes de réhabilitation sociale Programmes interventions en matière de nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Rétablissement des réseaux de sécurité sociale Suivi de la vulnérabilité immédiate et des effets de l'intervention Effort de construction de la paix

¹ Voir P. Pingali, L. Alinovi et Jacky Sutton (2005): *Food Security in Complex Emergencies: Building Food Systems Resilience*

Pertinence pour l'IPC : ce cadre adopté par la FAO utilise une action sur deux fronts pour aborder les quatre piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, utilisation et stabilité des aliments. Le premier front concerne les mesures de rétablissement nécessaire pour mettre en place des systèmes alimentaires résilients. Les facteurs qui ont une incidence sur la résilience du système alimentaire sont notamment la structure de l'économie alimentaire en général, ainsi que ses composantes telles que la production agricole, la technologie, la diversification de la transformation des aliments, des marchés et de la consommation. Le deuxième front est consacré à l'examen des options permettant d'apporter un soutien aux groupes vulnérables. Ces deux volets sont censés se renforcer mutuellement et l'interaction positive entre les deux devrait faciliter le rétablissement.

Les principes suivants, reposant sur le cadre conceptuel sur deux fronts, servent de fondement à la stratégie globale de la FAO (Stamoulis et Zezza, 2003) :

- a. se centrer sur la sécurité alimentaire ;
- b. promouvoir une croissance rurale et agricole durable et généralisée ;
- c. aborder l'entièreté de l'espace rural ;
- d. s'attaquer aux causes fondamentales de l'insécurité alimentaire ;
- e. aborder les dimensions urbaines de l'insécurité alimentaire ;
- f. aborder les problèmes transversaux ;
- g. favoriser la participation de toutes les parties prenantes au dialogue pour parvenir à élaborer des stratégies nationales.

Références/Sources : note d'orientation de la FAO, juin 2006, numéro 2. Voir également Stamoulis, K., Zezza, A. (2003). *A Conceptual Framework for National Agricultural, Rural Development, and Food Strategies and Policies*. Document de travail ESA n° 03-17 et Pingali, P., Alinovi, L. et Sutton, J. (2005). *Food Security in complex emergencies : enhancing food system resilience*. *Disasters*, volume 29, juin 2005.

e. Cadre des risques, des dangers et de la vulnérabilité

Autant les termes risque, danger, vulnérabilité, capacité, stabilité, résistance et résilience sont des concepts cruciaux de l'analyse de la sécurité alimentaire, autant leur interprétation et utilisation varient (Dilley et Boudreau, 2001). Se basant sur le développement conceptuel de ces termes dans la sous-discipline risque/dangers de la géographie (White, 1975 ; Turner *et al.*, 2003), l'IPC rend ces concepts opérationnels et indique les implications spécifiques pour l'analyse de la sécurité alimentaire. En particulier, comme c'est le cas dans l'IPC, le terme risque fait explicitement référence au risque de passer d'une phase à une autre plus grave.

La formule suivante illustre un rapport simplifié entre risque, danger et vulnérabilité ;
 $risque = (danger) \times (vulnérabilité)$.

Le risque de résultat négatif (c'est-à-dire de passer à une phase plus grave) s'établit en fonction de la probabilité et de la sévérité d'un événement dangereux et son interaction avec la vulnérabilité (notamment l'exposition, la sensibilité et la résilience) du système face à cet événement dangereux spécifique (Turner *et al.*, 2003). Dès lors, le risque s'accroît à mesure que le danger devient plus grave et que la vulnérabilité est élevée. Inversement, le risque diminue à mesure que le danger est moins grave et que la vulnérabilité est faible. Pour l'analyse de la sécurité alimentaire, il est fondamental d'adopter une approche orientée à la fois vers les stratégies de moyens d'existence et les avoirs relatifs aux moyens d'existence pour comprendre la vulnérabilité des populations à certains dangers particuliers, et le risque d'insécurité alimentaire qui en découle.

Risque : Crichton (1999) définit le risque comme la probabilité d'une perte dépendant de trois éléments : le danger, la vulnérabilité et l'exposition. Downing *et al.* (2001) définissent le risque comme des pertes probables (pertes en vies, personnes blessées, propriétés endommagées et perturbations de l'activité économique) dues à un danger particulier pour une zone donnée et sur une période de référence. Dans l'IPC, le risque a des implications particulières comme le spécifie le « risque de passer à une phase particulière de l'IPC plus grave ».

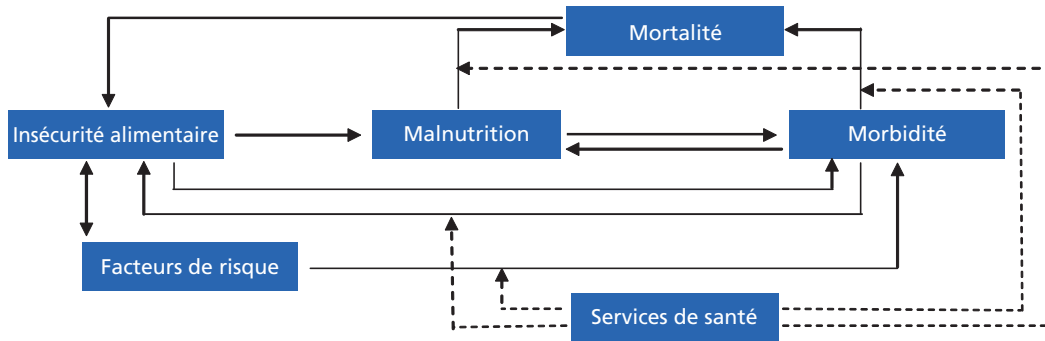
Danger : Downing *et al.* (2001) définissent le danger comme un événement menaçant, ou la probabilité d'apparition d'un phénomène potentiellement préjudiciable pour une période et une zone données. Le risque de résultat négatif s'accroît à mesure que la sévérité d'un danger augmente.

Vulnérabilité : Turner *et al.* (2003) remarquent que : « ... la vulnérabilité ne s'inscrit pas seulement comme une exposition aux dangers (perturbations et difficultés), elle réside également dans la sensibilité et la résilience du système sur lequel ces dangers agissent. » La vulnérabilité est étroitement liée à l'aptitude des personnes ou des systèmes à faire face à un choc (Chambers 1991), à leur résistance (aptitude à supporter un choc), à leur résilience (aptitude à reprendre un état similaire après s'être relevé d'un choc) et à la stabilité du système. Le risque de résultat négatif s'accroît à mesure que la vulnérabilité augmente.

f. Santé et cadre IPC

Dans la plupart des cadres d'analyse de la sécurité alimentaire ou des moyens d'existence, la santé est considérée comme un facteur important.

Le cadre ci-après est une description simplifiée des interactions complexes qui se produisent entre la sécurité alimentaire, la malnutrition et la morbidité à l'échelon d'un seul ménage.



La morbidité n'est pas un facteur de causalité unique de l'augmentation de l'insécurité alimentaire. Elle constitue toutefois un facteur de risque potentiel et, conjointement avec d'autres facteurs de risque qui en soi ne vont pas causer une insécurité alimentaire, peut contribuer à l'aggravation de cette insécurité alimentaire. La morbidité est, à elle seule, insuffisante pour estimer la portée du risque car elle doit être envisagée dans le cadre de la performance du système de santé ; sa disponibilité et l'accès à un traitement efficace ainsi que les coûts associés. En tant que tels, les seuils de morbidité sont moins nécessaires mais il est indispensable d'intégrer les indicateurs de performance système de santé et de la santé à une analyse des risques plus large et contextualisée. Cette analyse est particulièrement pertinente pour les phases 1 et 2 de l'IPC, mais reste un facteur utile dans toutes les phases supérieures.

Lorsque la sécurité alimentaire se dégrade passant en phase 3 et plus, la morbidité augmente comme résultat, essentiellement, d'une malnutrition accrue. Par conséquent, une hausse de la morbidité est également une conséquence directe de l'aggravation de l'insécurité alimentaire (IPC 3-5). À mesure que la situation se dégrade, la disponibilité et l'accès à des services de santé de base peuvent également varier. C'est pourquoi l'interprétation est spécifique au contexte et différente pour chaque phase de l'IPC.

Importance : Dans le modèle conceptuel des causes de la malnutrition de Helen Young (1998) et en accord avec MSF (2002) et ACF (2002), en plus de « l'apport alimentaire inadéquat », la « maladie » est une cause directe de la malnutrition. La présence de maladies, combinée à la malnutrition, a une influence sur l'augmentation des taux de mortalité. Du point de vue de la perspective de l'économie des ménages, un membre de la famille touché par une maladie peut avoir une influence négative directe sur l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, y compris : 1) le détournement des ressources financières vers les soins de santé ; 2) la perte de main d'œuvre productive au sein du ménage, que ce soit la personne malade ou celles qui la soignent ; et 3) l'éventualité d'une exclusion sociale ou d'une marginalisation.

Références/Sources : Il n'est pas possible de définir des seuils séparés pour les différents niveaux de sévérité de la morbidité. Les indicateurs de morbidité qui peuvent donner une indication précoce de l'aggravation d'une phase de sécurité alimentaire sont les taux d'incidence de maladies résultant de déficiences en micronutriments. D'une manière générale, la morbidité s'accroît durant les phases d'insécurité alimentaire. La meilleure façon de détecter les tendances dans l'incidence croissante de la morbidité serait d'effectuer des enquêtes au niveau des ménages. Une augmentation du taux de consultations externes peut également indiquer une demande accrue de services, en l'absence de changement dans d'autres facteurs qui ont une influence sur les difficultés d'accès aux services. L'estimation des taux de mortalité par cause peut aider à hiérarchiser les interventions de santé et réduire ainsi la surmortalité.

Les épidémies peuvent se produire dans n'importe quelle phase de l'IPC mais les taux d'attaque et les taux de létalité par cas seront plus élevés lorsque l'immunité de la population touchée est compromise en raison de la malnutrition. Différentes maladies ont des seuils spécifiques pour être regardées ou déclarées comme épidémiques. Cela peut varier d'un seul cas, à une incidence minimale d'un certain nombre de cas par 100.000 habitants par semaine. Des seuils déterminant la sévérité de l'épidémie et l'efficacité des interventions destinées à la maîtriser sont établis pour plusieurs maladies épidémiques.

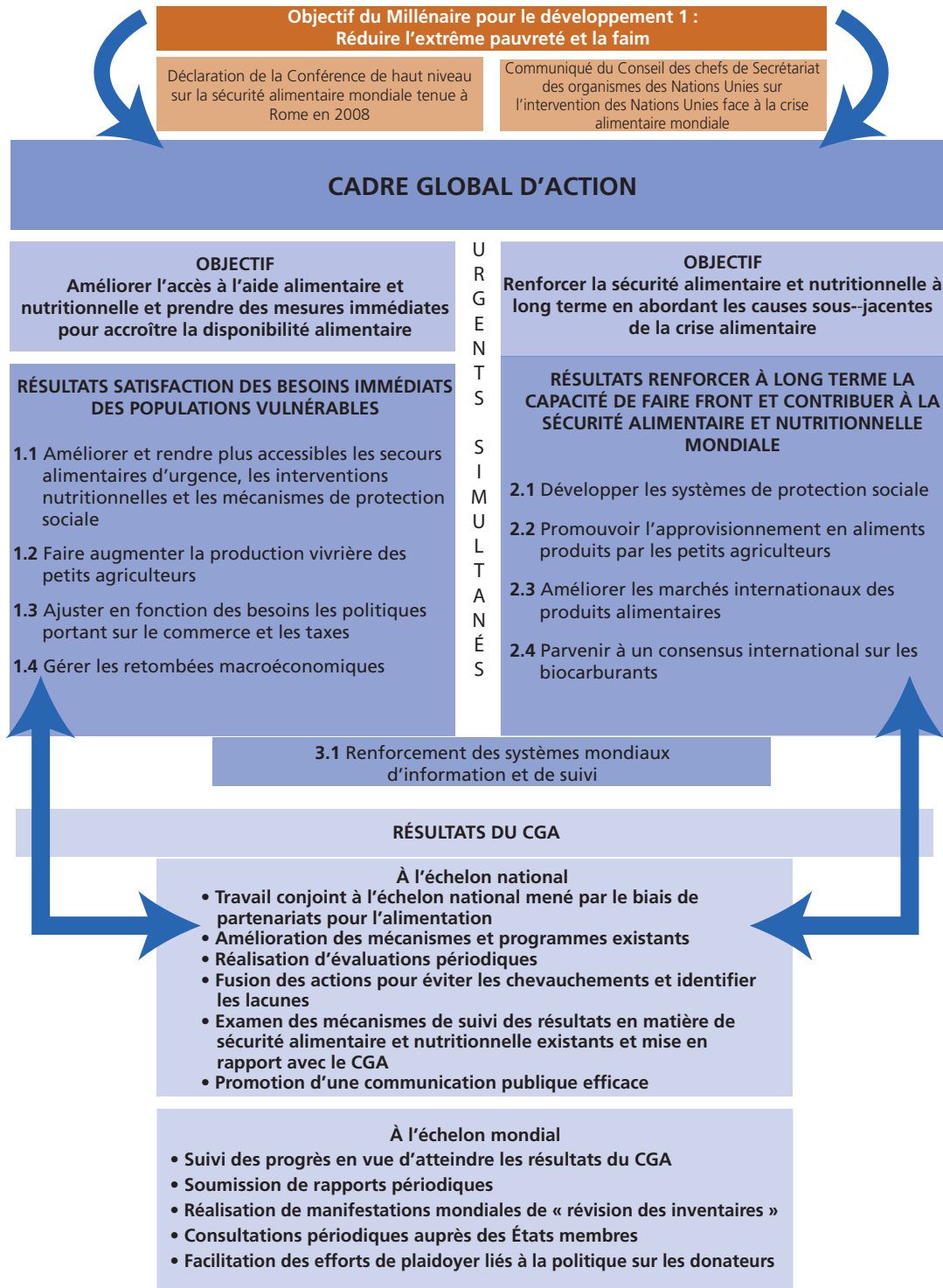
Explication des références IPC : Ni la santé ni la maladie ne sont considérées comme des indicateurs de résultat de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë, et par conséquent les indicateurs de santé ne sont pas présentés dans les tableaux de référence de l'insécurité alimentaire aiguë. La santé est, cependant, analysée comme un facteur de vulnérabilité sous-jacente, comme un événement aigu / chronique, et comme un facteur contributif. L'anémie et la carence en vitamine A ont été incluses, avec des seuils standards en tant que indicateurs de résultats, dans l'analyse et le tableau de référence de l'insécurité alimentaire chronique.

Contraintes : Étant donné l'accent mis par l'IPC sur l'analyse de la sécurité alimentaire, la maladie est analysée en fonction de son rapport avec la malnutrition et l'impact sur la mortalité. Les données relatives à la morbidité sont, en soi, insuffisantes pour prendre des décisions quant à la planification d'interventions de santé. C'est pourquoi l'IPC ne remplace pas une analyse détaillée des implications de la santé publique pour les maladies individuelles ou de la capacité du système de santé à fournir des services préventifs essentiels ainsi qu'un traitement efficace.

Méthodes potentielles : Les maladies particulières exigeront des méthodes spécifiques de collecte de données et d'analyse. Les sources potentielles comprennent le Réseau d'alerte précoce et de réaction (EWARN), les systèmes de contrôle spécifiques et ordinaires, les enquêtes sanitaires de la population, les données sanitaires cliniques et l'observation des experts. La planification d'interventions efficace passe par une analyse de la performance du système de santé.

Source : Griekspoor, A. (2010). Projet de document sur l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la morbidité ; contribution pour réviser les composantes liées à la santé du Cadre intégré de la Classification de la sécurité alimentaire. Organisation mondiale de la santé.

ANNEXE 7. CADRE DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE HAUT NIVEAU DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES SUR LA CRISE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Source : Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Cadre global d'action mis à jour, septembre 2010.

Pertinence pour l'IPC : Le cadre de l'équipe spéciale de haut niveau du système des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (HLTF) a été conçu afin de répondre aux impacts de la hausse des cours internationaux des denrées alimentaires. Le cadre établit deux séries d'actions.

La première série se centre sur les résultats pour aborder la problématique immédiate des personnes vulnérables, tant les consommateurs que les producteurs d'aliments. Ces résultats sont considérés fondamentaux pour les besoins immédiats car ils permettent de faire face à des conséquences importantes de la flambée des prix des aliments, ainsi qu'à une éventuelle diminution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes vivant avec moins de 2 dollars américains par jour. Le but de cette première série est de satisfaire la demande de disponibilité alimentaire tant actuelle que future.

La seconde série fournit une base pour l'obtention de résultats abordant les aspects structurels, renforçant la résilience et contribuant à améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale. De même, il est reconnu qu'un ensemble d'actions est nécessaire en vue de renforcer et coordonner les évaluations et les systèmes de suivi et de surveillance afin d'atteindre l'ensemble des résultats.

Références/Sources : À la fin du mois d'avril 2008, le Conseil des chefs de secrétariats des organismes des Nations Unies a établi une équipe spéciale de haut niveau du système des Nations Unies comme mesure temporaire visant à intensifier les efforts du système des Nations Unies et des institutions financières internationales afin de répondre à la crise mondiale de la sécurité alimentaire.

ANNEXE 8. INDICATEURS ET MÉTHODES UTILISÉS DANS LES TABLEAUX DE RÉFÉRENCE IPC

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

a. Diversité alimentaire

Importance : La diversité alimentaire est une mesure qualitative de la consommation alimentaire qui reflète l'accès des ménages à des aliments variés (FAO, 2011). Les scores de diversité alimentaire des ménages (HDDS) ont été validés comme variables de substitution de la disponibilité énergétique des ménages (Hoddinot et Yohannes, 2002).

Références/Sources : Swindale et Bilinsky (2006) et la FAO (2011) identifient douze groupes d'aliments principaux permettant le calcul du score de diversité alimentaire : céréales, racines et tubercules blancs, légumes, fruits, viande/volaille/abats, œufs, poissons et fruits de mer, légumes secs/légumineuses/noix, lait et produits laitiers, huiles/grasses, sucreries, épices/condiments/boissons. Les directives de la FAO décrivent le mode d'utilisation de l'indicateur pour la collecte de données et la méthode d'analyse des données collectées.

Hoddinot, J. et Yohannes, Y. 2002. *Dietary diversity as a food security indicator*. FANTA, AED, Washington DC. (disponible en ligne <http://www.aed.org/Health/upload/dietarydiversity.pdf>)

Explication des seuils de référence de l'IPC : Pour l'IPC, il est possible d'utiliser soit le HDDS soit le FCS (Score de consommation alimentaire voir la section spécifique) comme mesure des indicateurs d'impact de référence clés de la consommation alimentaire.

Contraintes : Les mesures de diversité alimentaire n'incluent habituellement pas les quantités consommées. D'autre part, la consommation peut présenter des fluctuations importantes au fil du temps dues à la disponibilité saisonnière des aliments. C'est pourquoi lors de l'extrapolation des données des enquêtes en vue de parvenir à des conclusions générales sur l'état de la sécurité alimentaire, la prise en compte de la saison durant laquelle les évaluations ont été réalisées s'avère indispensable.

Site Internet-ressource : FAO. 2011. Guide pour la mesure de la diversité alimentaire au niveau des individus et des ménages. Disponible en ligne <http://www.fao.org/docrep/014/i1983e/i1983e00.pdf>

b. Score de consommation alimentaire et groupes de consommation alimentaire

Importance : Le score de consommation alimentaire (FCS) est couramment utilisé dans les enquêtes sur la sécurité alimentaire et les systèmes de suivi du Programme Alimentaire Mondial. Le FCS est un indice composite basé sur la diversité alimentaire, la fréquence de la consommation d'aliments (nombre de jours au cours des 7 derniers jours) et l'importance nutritionnelle relative des différents groupes alimentaires. Sur la base des seuils standard définis dans le cadre du contexte d'un pays, les ménages sont classés dans trois groupes de consommation alimentaire (FCG) : pauvre, limite ou acceptable. Cet indicateur est corrélé à l'apport énergétique, l'indice des stratégies d'adaptation et le revenu des ménages.

Références/Sources : Pour plus d'information, consultez le document *Guidance on the Use of the Food Consumption Score (FCS) and Food Consumption Groups (FCGs) in the IPC context*. Interagency Workshop Report PAM – FAO Measures of Food Consumption - Harmonizing Methodologies, Rome, 9-10 avril 2008, et PAM, Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, 2010.

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'analyse IPC utilise le FCS comme indicateur de substitution des résultats de la consommation alimentaire. Lorsqu'une partie des ménages appartenant à une zone géographique (à savoir zones administratives, zones de moyens d'existence, zones de crise, etc.) tombe dans la catégorie de pauvre ou limite, ou une combinaison de celles-ci, des seuils permettant de classer les zones respectives selon les phases de l'IPC peuvent alors être déterminés.

Contraintes : Le FCS reflète la consommation alimentaire d'une semaine. En conséquence, pour l'interpréter il convient de tenir compte du contexte saisonnier, quantifier les périodes de déficit alimentaire en termes

d'apport énergétique et montrer le changement subi par la consommation alimentaire en situation de crise (à moins de disposer de données antérieures à la crise ou provenant d'un système de suivi).

Site Internet-ressource : Guidance on the Use of the Food Consumption Score (FCS) and Food Consumption Groups (FCGs) in the IPC context. Interagency Workshop Report PAM – *FAO Measures of Food Consumption - Harmonizing Methodologies*, Rome, 9-10 avril 2008.

c. Échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des Ménages /Échelle de la faim dans les ménages

Importance : L'échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS, Household Food Insecurity Access Scale) détermine si les ménages ont rencontré des difficultés pour accéder aux aliments au cours des 30 derniers jours et mesure la gravité de l'insécurité alimentaire durant cette période, en se basant sur l'information fournie par les ménages eux-mêmes. Elle mesure également les stratégies de consommation alimentaire adoptées par les ménages confrontés à un manque d'accès aux aliments. La principale différence entre l'échelle HFIAS et l'échelle HHS (Household Hunger Scale) est que la première est composée de neuf questions, tandis que la seconde en utilise seulement trois (sur les neuf) considérées valables pour toutes les cultures.

Références/Sources : Pour plus d'information, consultez le rapport technique *Validation of a measure of household hunger for cross-cultural use*. Mai 2010, disponible en ligne www.fantaproject.org

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'échelle HFIAS/HHS détermine si les ménages ont rencontré des difficultés pour accéder aux aliments au cours des 30 derniers jours (quatre semaines) et mesure la gravité de l'insécurité alimentaire durant cette période, en se basant sur l'information fournie par les ménages eux-mêmes. Elle peut être intégrée aux instruments d'enquête sur les ménages et sert de mesure de la consommation alimentaire pour l'IPC. Les valeurs limites pour l'échelle aiguë découlent de l'échelle HHS, qui établit trois catégories de faim dans les ménages : ménage peu ou pas du tout touché par la faim (score 0-1), ménage modérément touché par la faim (score 2-3) et ménage sévèrement touché par la faim (score 4-6).

Contraintes : Il est toutefois fort probable que l'échelle HFIAS soit progressivement remplacée par l'échelle HHS. C'est pourquoi l'échelle HHS a été incorporée aux tableaux de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë et chronique, au lieu de l'échelle HFIAS.

Site Internet-ressource : *Validation of a Measure of Household Hunger for Cross-Cultural Use*. Mai 2010. http://www.fantaproject.org/downloads/pdfs/HHS_Validation_Report_May2010.pdf

d. Approche de l'économie des ménages

Importance : L'approche de l'économie des ménages (HEA) est un cadre fondé sur les moyens d'existence s'appuyant sur l'analyse de : (1) la manière dont les personnes, dans des contextes sociaux et économiques différents, obtiennent les aliments et l'argent liquide dont elles ont besoin ; (2) leurs actifs, les opportunités à leur disposition, et les obstacles auxquels elles sont confrontées ; et (3) les options à leur portée lors des moments de crise.

Références/Sources : Adaptation du document *Practitioners' Guide to HEA Chapter 1 : Introduction to the HEA Framework and communication with FewNet and the Food Economy Group (FEG) representatives*. Pour plus d'information, consultez le site Internet de The Food Economy Group (www.feg-consulting.com).

Explication des seuils de référence de l'IPC : Les valeurs limites de l'HEA utilisées dans l'échelle IPC de l'insécurité alimentaire aiguë indiquent dans quelle mesure les ménages obtiennent la quantité minimale d'aliments (2 100 kcal/jour) pour une activité quotidienne normale. L'échelle IPC de l'insécurité alimentaire chronique est centrée sur la protection déficitaire des moyens d'existence car il est estimé que les zones soumises à une analyse chronique de la sécurité alimentaire ne devraient pas être confrontées à des perturbations contraignant la population à réduire leur consommation jusqu'à un niveau de déficit de survie. Si c'est le cas, la population ou les ménages doivent être classés au moyen de l'échelle de référence de l'insécurité alimentaire aiguë.

Contraintes : L'utilisation des seuils de l'HEA comme points de référence pour l'analyse IPC implique l'existence de lignes de base sur l'HEA pour les zones concernées, et que les analyses menées au moyen de ces lignes de base utilisent l'information relative aux répercussions économiques des effets des perturbations sur les ménages.

Site Internet-ressource : FEG. The Food Economy Group, disponible en ligne <http://www.feg-consulting.com/hea>. Voir également le Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire du Programme alimentaire mondial.

e. Indice des stratégies d'adaptation

Importance : Concernant les stratégies d'adaptation liées à la consommation, l'indice des stratégies d'adaptation (Coping Strategies Index, CSI) constitue un indicateur de la sécurité alimentaire des ménages. Une série de questions sur la manière dont les ménages s'arrangent pour affronter une diminution des aliments destinés à la consommation permet de déterminer un score numérique simple. Cet indice se traduit par un score qui reflète l'état actuel de la sécurité alimentaire et la perception future de celui-ci. Les changements enregistrés dans cet indice indiquent de manière rapide toute aggravation ou amélioration de l'insécurité alimentaire. Un indice plus élevé indique une hausse de l'utilisation des stratégies d'adaptation, et en conséquence, une augmentation de l'insécurité alimentaire.

Concernant les stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence, MSF Holland distingue trois niveaux principaux : (1) les stratégies d'assurance (stratégies d'adaptation réversibles, la préservation des avoirs productifs, la diminution des apports alimentaires, etc.) ; (2) les stratégies de crise (stratégies d'adaptation non réversibles qui menacent les moyens d'existence futurs, vente d'avoirs productifs, etc.), et (3) les stratégies de détresse (famine et décès, épuisement des mécanismes d'adaptation) (MSF 2005).

Références/Sources : L'indice des stratégies d'adaptation (CSI) mis au point par CARE et le PAM (Coping Strategies Index Field Methods Manual 2nd Edition. PAM 2008) et MSF Holland (2005).

Explication des seuils de référence de l'IPC : Le CSI peut être utilisé comme indicateur de substitution pour la consommation alimentaire et la sécurité alimentaire à l'échelon des ménages, étant donné que le CSI est actuellement utilisé : (1) en cas d'urgence pour le suivi de l'impact des interventions sur l'insécurité alimentaire des ménages ; et (2) comme indicateur d'alerte rapide de l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, l'IPC incorpore directement la typologie de MSF relative aux stratégies d'adaptation dans les phases 2, 3 et 4.

Contraintes : C'est lorsqu'il est analysé en comparaison avec des chiffres de référence que le CSI est appliqué le plus rigoureusement. Il est donc nécessaire de réaliser une évaluation rapide du CSI à plusieurs reprises au cours d'une crise. De plus, puisque les stratégies d'adaptation sont habituellement influencées par les systèmes de moyens d'existence, on obtient davantage de rigueur en développant un CSI spécifique de chaque type principal de moyens d'existence (FSAU, 2006). Cependant, puisque le CSI est contextuel et est mieux comparé à lui-même (données de base), la comparabilité dans l'espace est limitée. L'ampleur des changements des données de base constitue néanmoins un indicateur de sécurité alimentaire efficace.

Site Internet-ressource : Coping Strategies Index Field Methods Manual 2nd Edition. PAM 2008. home.PAM.org/stellent/groups/public/documents/.../PAM211058.pdf

f. Accès à/disponibilité de l'eau

Importance : « L'eau est essentielle à la vie, à la santé et à la dignité humaine... Dans la plupart des cas, les principaux problèmes de santé sont causés par une hygiène médiocre due à l'insuffisance d'eau et à la consommation d'eau contaminée » (Sphère, 2004). L'accès à l'eau et l'approvisionnement sont donc à la fois un indicateur direct (par des niveaux d'adaptation de base) et un indicateur indirect (en affectant l'utilisation adéquate des aliments) de la sévérité de la phase.

Références/Sources : Le Manuel Sphère distingue un ensemble d'exigences relatives à la quantité d'eau requise en vue de satisfaire les différents besoins fondamentaux d'eau pour assurer la survie : consommation d'eau (2,5 à 3 litres par jour), pratiques d'hygiène de base (2 à 6 litres par jour), cuisine (3 à 6 litres par jour) et quantité totale d'eau pour assurer les besoins fondamentaux (7,5 à 15 litres par jour). Ces valeurs dépendent d'un ensemble de facteurs locaux comprenant le climat, la physiologie individuelle et les normes sociales et culturelles.

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'IPC intègre l'accès à l'eau et l'approvisionnement dans toutes ses phases et identifie des seuils de référence spécifiques. L'IPC suit généralement les lignes directrices de Sphère pour les besoins de base et apporte quelques modifications à ces niveaux pour qu'ils correspondent aux classifications de la phase.

Contraintes : Les besoins de base en eau repris dans l'IPC ne concernent que l'usage humain. Dans les sociétés pastorales en particulier, les besoins en eau du bétail augmenteraient de façon significative ces quantités et ils doivent être pris en considération pour les interventions. En outre, l'accès à l'eau et l'approvisionnement ne tiennent pas compte d'autres facteurs tels que le temps nécessaire et les distances à parcourir pour extraire l'eau. Pour d'autres indicateurs clés de l'approvisionnement adéquat en eau, voir Sphère 2004.

NUTRITION

a. Malnutrition aiguë

Importance : L'émaciation est exprimée par un indice poids-taille (p/t) < -2 . Les taux de malnutrition aiguë globale (MAG) reprennent le pourcentage de la population < -2 , plus les œdèmes. La malnutrition aiguë est un indicateur de résultat direct des récents changements que subit l'état nutritionnel. Des niveaux élevés ou croissants de malnutrition aiguë d'une population reflètent des pressions récentes ou actuelles au niveau des individus ou des ménages.

Références/Sources : Selon le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies (SCN), « Une prévalence de malnutrition aiguë entre 5 % et 8 % indique une situation nutritionnelle préoccupante et une prévalence supérieure à 10 % correspond à une situation nutritionnelle grave » (SCN 2004 p. 37). L'OMS fournit les repères suivants : faible (< 5 %), moyenne (5-9 %), élevée (10-14 %) et très élevée (≥ 15 %) (FAO, 2005, p. 47). Howe et Devereux (2005) réfèrent les « conditions de famine » à 20-40 % et les « conditions de famine grave » à > 40 %.

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'IPC intègre la malnutrition aiguë dans toutes ses phases et respecte généralement les sources citées ci-dessus. Un niveau de malnutrition aiguë > 15 % constitue un seuil de référence clé pour l'urgence humanitaire. L'IPC apporte quelques modifications pour correspondre aux phases. Le seuil de référence pour la famine/catastrophe humanitaire est > 30 %, ce qui se situe à mi-chemin entre les seuils employés par Howe et Devereux pour les situations de « famine » et de « famine grave ».

Contraintes : L'émaciation constitue une conséquence directe des états nutritionnels et sanitaires mais en termes d'utilisation et d'interprétation, elle présente les limites suivantes : (1) l'émaciation peut être un indicateur de résultats tardif d'une crise et les mécanismes d'intervention fondés sur la malnutrition aiguë peuvent arriver trop tard pour réaliser une intervention efficace ; et (2) dans les populations pour lesquelles les niveaux de malnutrition aiguë sont élevés en dehors des périodes de crise aiguë, les niveaux pendant les périodes de crise peuvent être difficiles à interpréter.

b. Retard de croissance

Importance : Le retard de croissance consiste en un indice taille-âge < -2 . Le CDC (Centre de contrôle des maladies) définit le retard de croissance comme étant « un déficit de croissance chez l'enfant survenant de façon lente et cumulative comme effet d'une alimentation inadéquate et/ou d'infections répétées » (PAM et CDC, 2005). Dès lors, les niveaux de retard de croissance auxquels l'insécurité alimentaire peut contribuer reflètent le niveau général de pauvreté et la malnutrition chronique.

Références/Sources : L'OMS établit les critères suivants pour l'interprétation de la prévalence du retard de croissance comme un pourcentage d'indice taille-âge < -2 : faible (< 20 %), moyen (20-29 %), élevé (30-39 %) et très élevé (≥ 40 %) (FAO, 2005, p. 47). Voir également Young et Jaspers, 2009.

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'IPC inclut le retard de croissance étant donné qu'il s'agit d'une mesure des effets à long terme de l'état de la sécurité alimentaire, tandis que l'émaciation est une meilleure mesure des situations aiguës et très changeantes. Le seuil de référence ≥ 20 % est utilisé pour classer les zones touchées par l'insécurité alimentaire chronique. Les valeurs limites de l'IPC utilisées dans les tableaux de référence de l'insécurité alimentaire aiguë et chronique sont fondées sur des normes internationales (voir Young et Jaspers, 2009).

Contraintes : En plus des problèmes normaux liés à l'échantillonnage des enquêtes et à la collecte de données, le fait qu'il faille connaître l'âge des sujets pour calculer le retard de croissance constitue une contrainte supplémentaire. Dans de nombreuses sociétés, cette information est difficilement disponible ou incorrecte à cause du manque de données.

c. Taux brut de décès

Importance : Le taux brut de décès (TBD) correspond au nombre de décès/10 000 personnes/jour au sein d'une population déterminée, ou au nombre de décès/1 000 habitants/mois au sein d'une population déterminée. Le taux brut de décès est souvent utilisé pour mesurer la gravité d'une urgence de santé publique. Le taux brut de décès comprend quatre éléments :

1. Une période de mesure spécifiée.
2. Un numérateur : le nombre de décès dans une zone géographique déterminée durant une période déterminée.
3. Un dénominateur : le nombre total de personnes qui constituent la population en danger dans la même zone géographique et durant la même période (« personnes-années en danger »).
4. constante. Le résultat de la fraction est généralement multiplié par un facteur de 10 (par exemple 100 000), de sorte que le quotient soit exprimé en nombres entiers.

Références/Sources : Dans les situations d'urgence, le TBD s'exprime en nombre de décès/10 000 personnes/jour. Pour son calcul, la formule suivante est utilisée : nombre total de décès de personnes vivant dans une zone géographique déterminée (pays, état, comté, etc.) divisé par le nombre total de personnes en danger de mort durant la même période dans la même zone géographique (pour une période déterminée, généralement une année civile) et multiplié par 100 000. Pour une information plus détaillée sur le TBD, consultez le document *Statistical Notes for Health Planners. N° 3. Mortality*. Kleinman, JC. Février 1977. 16 pp (HRA)

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'IPC intègre le TBD pour toutes les phases. L'IPC respecte généralement les sources citées ci-dessus et y apporte quelques modifications afin qu'ils s'adaptent aux phases. En conséquence, la prise en compte du TBD et du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (TMM5) dans les phases d'urgence de l'IPC (3-5) est appropriée. Il convient également de noter que l'échelle IPC de l'insécurité alimentaire chronique ne tient pas compte des indicateurs liés à la mortalité étant donné que dans un contexte de sécurité alimentaire chronique, le taux de mortalité est censé se maintenir à un niveau normal.

Contraintes : Malgré son lien direct avec l'insécurité alimentaire extrême, le TBD pose aussi des problèmes de mesure en temps réel lors d'une urgence. Ces problèmes comprennent : (1) les changements au sein des populations de base à la suite de mouvements d'immigration et d'émigration ; (2) le faible taux d'incidence et le degré de variabilité élevé ; (3) l'éventualité élevée de statuts encore « inconnus » ; ainsi que (4) d'autres types d'entraves. Par ailleurs, les données en temps réel sont rarement disponibles en raison du manque de systèmes de surveillance.

NOTE SUR LA CONVERSION DES TAUX DE MORTALITÉ

L'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë utilise le TBD et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (TMM5) comme indicateurs de résultat de la mortalité. Ces indicateurs expriment la mortalité comme le nombre de décès par jour pour 10 000 personnes. Les données sont généralement collectées par le biais d'enquêtes rétrospectives ou moyennant la collecte de données sur les morts survenues, par exemple, au cours des trois derniers mois. Normalement, ces indicateurs sont appliqués à des situations dans lesquelles des événements imprévus (chocs) provoquent des hausses soudaines de la mortalité.

Toutefois, il existe de nombreux pays ne disposant pas de données sur ces indicateurs spécifiques. C'est pourquoi les indicateurs couramment utilisés sont le taux brut de décès (TBD) et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (TMM5). Le TBD rend compte de la mortalité générale au sein d'une population déterminée durant une période déterminée, tandis que le TMM5 indique la probabilité de décéder avant l'âge de 5 ans, exprimée par le nombre de décès pour 1 000 enfants au cours des cinq premières années de vie ($\times/1000/5$ ans). Les données relatives au TBD et au TMM5 sont généralement collectées par les autorités nationales de santé. Les données relatives au TMM5 sont également collectées par le biais des enquêtes sur la population et la santé (DHS) et des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (EGIM).

Les valeurs fournies par les différents indicateurs (TBD/TBM et TDM5/TMM5) ne sont pas directement comparables étant donné qu'ils mesurent des aspects différents. Néanmoins, il est possible de convertir le TMM5 en TDM5 et le TBM en TBD en utilisant une formule mise au point par l'OMS. La conversion ne sera valable qu'à deux conditions :

1. La mortalité demeure constante tout au long de la période. Cette condition peut s'avérer difficile à maintenir si les conditions changent rapidement (par exemple, durant une crise). Dans un contexte de situation stable, les taux de mortalité sont censés être plus constants.
2. La distribution en fonction de l'âge demeure inchangée durant la période étudiée.

La formule de conversion est la suivante :

$$\text{TBD ou TDM5} = -1n(1-p/1000) \times 5,47$$

Où $1n$ est le logarithme naturel des résultats du calcul de $(1-p/1000)$ et p est le TDM5 ou TBD.

d. Indice de masse corporelle

Importance : L'indice de masse corporelle (IMC) est un indice poids/taille couramment utilisé pour identifier l'insuffisance pondérale, la surcharge pondérale et l'obésité chez les adultes. Il est également connu sous le nom d'indice de Quetelet. Il correspond au poids (en kilogrammes) divisé par le carré de la taille exprimée en mètres (kg/m^2). L'indicateur de l'IMC fait référence au rapport poids/taille des femmes non enceintes en âge de procréer (de 15 à 49 ans).

Références/Sources : Adapté du document de Helen Young et Susan Jaspers 2009, « Review of Nutrition and Mortality Indicators for the Integrated Food Security Phase Classification (IPC) Reference Levels and Decision-making. »

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'IPC inclut l'IMC tant dans l'échelle aiguë que dans l'échelle chronique de l'insécurité alimentaire. Le pourcentage de la population présentant une insuffisance pondérale ($\text{IMC} < 18,5$) permet d'effectuer un classement adéquat dans la phase d'insécurité alimentaire chronique ou aiguë. Le seuil et les valeurs limites sont fondés sur les niveaux de référence recommandés par l'OMS. Le multiplicateur de 1,5 indique un changement vers une phase supérieure, bien qu'il s'applique uniquement aux taux inférieurs à 20 % (phase 2 dans le tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë), conformément aux recommandations de l'atelier de nutrition de l'IPC et de l'étude de nutrition de Young et Jaspers.

Contraintes : Il convient de noter qu'étant donné que le calcul de l'IMC dépend uniquement du poids et de la taille nets de l'individu, il vaut mieux ne pas analyser les valeurs de l'IMC de manière isolée, sinon en corrélation avec d'autres dimensions anthropométriques et la forme corporelle de l'individu. Il est également nécessaire d'examiner les niveaux de référence de l'OMS en tenant compte de la distribution mondiale actuelle de l'IMC bas.

Site Internet-ressource pour la nutrition : Nutrition indicators for development. Reference Guide. Maire. F. Delpeuch, FAO 2005. <http://www.fao.org/docrep/008/y5773e/y5773e05.htm#bm05.1>. Voir également Helen Young et Susan Jaspers 2009, « Review of Nutrition and Mortality Indicators for the Integrated Food Security Phase Classification (IPC) Reference Levels and Decision-making. »

e. Anémie

Importance : L'anémie, définie comme une concentration d'hémoglobine ou un niveau d'hématocrite au-dessous des valeurs limites pour l'âge, le sexe et l'état physiologique (par exemple la grossesse), est couramment utilisée comme indicateur de substitution de la carence en fer. La prévalence de l'anémie chez les enfants et/ou les femmes est utilisée pour évaluer l'importance de la carence en fer pour la santé publique. Quoiqu'il en soit, il convient de noter que l'anémie est également souvent associée aux maladies parasitaires (paludisme, ankylostomiasis, schistosomiasis) et aux caractéristiques génétiques.

Références/Sources : Adapté des directives de l'OMS « Iron Deficiency Anaemia – Assessment, Prevention and Control », 2001.

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'IPC incorpore l'anémie dans le tableau de référence de l'insécurité alimentaire chronique. Les seuils utilisés ont été adaptés suivant les directives de l'OMS et classent la prévalence de l'anémie suivant quatre catégories d'importance pour la santé publique (normale < 5 %, basse 5-19,9 %, modérée 20-39,9 %, et sévère ≥ 40 %).

Contraintes : Bien que l'anémie soit considérée comme un bon indicateur de la carence en fer à l'échelon de la population, sa principale contrainte est que celle-ci peut également être causée par d'autres facteurs et maladies. Cela veut dire que la prévalence de l'anémie est le résultat de plusieurs facteurs qui devraient faire l'objet d'une analyse approfondie avant de mettre en œuvre des interventions ciblées.

Site Internet-ressource : Iron Deficiency Anemia – Assessment, Prevention and Control. Disponible en ligne http://whqlibdoc.who.int/hq/2001/WHO_NHD_01.3.pdf

f. Carence en vitamine A

Importance : La carence en vitamine A est une cause importante de cécité chez les enfants et de morbidité et de mortalité infantile provoquées par des infections. Cette carence touche principalement les groupes de population les plus pauvres et plus particulièrement, au sein de ces groupes, les enfants et les femmes enceintes. Deux indicateurs sont utilisés pour évaluer la prévalence de la carence en vitamine A chez les enfants en bas âge ou les femmes enceintes : un indicateur clinique (la cécité nocturne) ; et un marqueur biochimique (faible concentration sérique (plasmatique) de rétinol (< 0,70 µmol/L). La faible concentration sérique de rétinol met en lumière un manque marginal de vitamine A avant que la carence ne soit suffisamment grave pour se manifester cliniquement, comme dans le cas de la cécité nocturne.

Références/Sources : Directives de l'OMS sur le manque de vitamine A : « Global prevalence of vitamin A deficiency in populations at risk 1995-2005 ». Base de données mondiale sur la carence en vitamine A de l'OMS, 2009.

Explication des seuils de référence de l'IPC : L'IPC utilise l'indicateur biochimique de la carence en vitamine A, c'est-à-dire le rétinol sérique (plasmatique) dans le tableau de référence de l'insécurité alimentaire chronique. Les seuils sont dérivés des directives de l'OMS et indiquent l'importance de la carence en vitamine A pour la santé publique (légère 2-9,9 %, modérée 10-19 %, et grave ≥ 20 %).

Contraintes : La disponibilité de données à l'échelon sous-national sur la carence en vitamine A peut être limitée, notamment du fait que la collecte de données exige un examen de sang, qui élève les coûts d'enquête et exige un haut niveau de compétence technique. L'une des contraintes liées à l'utilisation de la concentration de rétinol sérique (plasmatique) comme indicateur de l'état de la vitamine A est que celle-ci diminue en présence d'infections aiguës et chroniques sous-jacentes. En conséquence, les mesures du rétinol sérique pourraient surestimer la prévalence de la carence en vitamine A dans les populations présentant une haute prévalence d'infections.

Site Internet-ressource : « Global prevalence of vitamin A deficiency in populations at risk 1995-2005 ». Disponible en ligne http://whqlibdoc.who.int/publications/2009/9789241598019_eng.pdf

ANNEXE 9. SYNTHÈSE DE L'APPROCHE D'ÉLABORATION DE SCÉNARIOS POUR L'ALERTE PRÉCOCE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU FEWS NET

L'alerte précoce pour la sécurité alimentaire prévoit d'estimer les résultats futurs en matière de sécurité alimentaire de nombreux mois à l'avance. Il est cependant quasi impossible de prédire le futur *avec certitude* en raison de l'enchevêtrement complexe des facteurs qui façonneront la sécurité alimentaire au cours de la période à venir. Étant donné que l'alerte précoce constitue le mandat primordial du projet FEWS NET, comment peut-on alors réconcilier ces deux aspects conflictuels ? La réponse consiste à élaborer des scénarios.

L'élaboration de scénarios repose sur la création d'hypothèses spécifiques et informées concernant des événements futurs, leurs effets et les réponses probables des divers acteurs. Combinées à une bonne compréhension des conditions existantes, ces hypothèses permettent d'estimer les résultats futurs en matière de sécurité alimentaire. Par ailleurs, il est important de décrire les principales hypothèses avec clarté, pour faciliter les explications sur l'analyse de la sécurité alimentaire et le processus de mise à jour des scénarios au fur et à mesure que de nouveaux éléments d'information deviennent disponibles. Pour ces diverses raisons, l'élaboration de scénarios est un pilier fondamental de l'architecture FEWS NET.

Le présent document fournit des recommandations générales pour l'élaboration de scénarios relatifs à la sécurité alimentaire dans le cadre d'une vaste gamme de contextes.

SECTION 1 : Aperçu des étapes de l'élaboration des scénarios

L'élaboration des scénarios consiste principalement à formuler un énoncé élaboré, articulé sur les termes « si – alors ». En vue de l'alerte précoce, le passage de « si » à « alors » implique néanmoins un processus à multiples étapes qui requiert la conduite d'une analyse et la création d'hypothèses à chaque étape (graphique 1).

Pour commencer, l'**étape 1** de l'élaboration des scénarios invite à faire trois choix. En premier lieu, les analystes doivent choisir le type de scénario à élaborer. Les scénarios types peuvent être définis sur la base de leur probabilité d'occurrence (p. ex., le meilleur scénario, le pire scénario ou le scénario le plus probable) ou d'un événement particulier (p. ex., un scénario d'inondation, un scénario de sécheresse). Veuillez remarquer qu'il est souvent particulièrement utile d'identifier les résultats les « plus vraisemblables » à l'intention des décideurs, bien que la présentation d'autres types de scénarios puisse également s'avérer utile. En deuxième lieu, la portée géographique du scénario doit être définie. Pour quel(s) périmètre(s), l'analyste élaborera-t-il un scénario : une zone de moyens d'existence, une région ou une circonscription administrative plus réduite ? Rappelez-vous que, plus le périmètre est hétérogène, plus il sera difficile d'élaborer les scénarios. Par conséquent, si le scénario final doit couvrir un vaste périmètre (comme un pays ou une région dans son intégralité), il est recommandé de fractionner ce périmètre en éléments plus petits (c.-à-d. des zones de moyens d'existence ou des circonscriptions administratives de moindre étendue) et d'élaborer un certain nombre de mini-scénarios afin de permettre une meilleure analyse. Finalement, la période d'intérêt doit être établie. Par exemple, le scénario couvrira-t-il une période de trois mois ou toute l'année de consommation ?

Les étapes restantes doivent être effectuées pour chaque périmètre identifié dans l'étape 1.

Dans l'**étape 2**, les conditions et les résultats existants en matière de sécurité alimentaire doivent être résumés. Les foyers situés dans le périmètre concerné parviennent-ils à satisfaire leurs besoins alimentaires élémentaires ? Pourquoi ou pourquoi pas ? Comment y parviennent-ils ? Par le biais de moyens typiques saisonniers comme la production végétale ou les achats ? Ou par le biais de moyens plus inhabituels comme l'aide alimentaire ou la vente atypique d'actifs productifs ? S'il existe des déficits, quels sont les foyers les plus touchés (p. ex., un groupe de richesse spécifique ou une sous-population) ? Les niveaux de malnutrition et de mortalité sont-ils élevés ? Et comment se comparent-ils aux normes saisonnières ?

Finalement, les groupes de ménages doivent être classifiés selon une échelle de sévérité de l'insécurité alimentaire, sur la base de l'examen des conditions et des résultats actuels.

Dans l'**étape 3**, les sources primaires des aliments consommés durant la période couverte par le scénario pendant une année type sont identifiées, notamment en ce qui concerne les aliments consommés par les groupes les plus menacés par l'insécurité alimentaire. Cette information doit inclure le type d'aliments (p. ex., maïs, fèves), la source (p. ex. production propre, aliments sauvages, paiement en nature, dons, achats), ainsi que le moment auquel cet aliment a été obtenu (p. ex., les récoltes de septembre). En fonction de ces

trois éléments pris dans leur ensemble, un exemple de source alimentaire dans le sud de la Somalie au mois de mars pourrait être le sorgho provenant de la production propre récoltée en janvier. En cas d'achats importants sur le marché, il faut également décrire les sources des revenus utilisés pour ces achats et le moment auquel ils ont été obtenus. Par exemple, dans une région du sud-ouest de l'Éthiopie, les achats de maïs effectués par les ménages pauvres durant la période allant de février à juin seront financés par les revenus obtenus grâce aux récoltes de la période octobre-décembre.

Cette information est importante pour mettre en évidence la vulnérabilité des ménages. Par exemple, les ménages vivant dans une région donnée peuvent être vulnérables aux diminutions de la production agricole parce qu'ils dépendent des revenus de la main-d'œuvre agricole durant la saison des récoltes pour financer les achats de denrées alimentaires de base pendant la période de soudure. Cette information sera également importante ultérieurement dans le processus d'élaboration des scénarios pour déterminer si, comment et à quel moment les chocs et leurs effets se répercuteront sur la sécurité alimentaire. Il faut se rappeler que cette information doit refléter les sources alimentaires durant une année normale ou de référence.

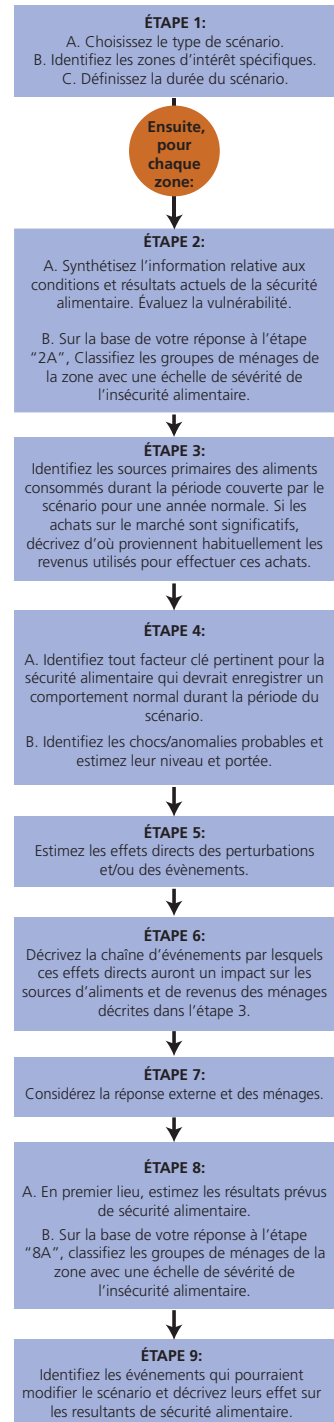
L'étape 4 comporte deux parties. En premier lieu, les facteurs pertinents pour la sécurité alimentaire, qui sont censés se comporter normalement au cours de la période du scénario, doivent être mis en évidence. Par exemple, les prix céréaliers sont censés suivre leur cours saisonnier habituel au cours de la période du scénario ou les dépenses relatives aux entrants agricoles doivent être normales.

Dans la deuxième partie de l'étape 4, les chocs (appelés également anomalies ou dangers) qui vont vraisemblablement se produire durant le scénario en question sont définis. Les chocs aussi bien positifs que négatifs doivent être identifiés à ce stade. Il faut faire des hypothèses quant au moment de l'apparition, à la durée et à la sévérité des chocs prévus. On peut souvent s'attendre à ce que de multiples chocs aient lieu au cours de la période du scénario. Par exemple, une décision politique consistant à arrêter les subventions aux intrants pourrait intervenir peu de temps après que l'on ait prévu une faible pluviométrie et tandis qu'un conflit se poursuit à un point de passage frontalier essentiel. Rappelez-vous que, dans cette étape, seuls les nouveaux chocs prévus pendant la période du scénario doivent être décrits. Les chocs passés ou récents doivent, s'il y a lieu, être décrits dans l'étape 2.

Dans l'étape 5, les effets directs des chocs identifiés sont estimés. Les « effets directs » désignent la ou les chose(s) précise(s) que le choc perturbe ou modifie directement. Dans certains cas, le choc peut directement toucher le ménage, comme une inondation qui détruit les habitations et emporte des vies. Cependant, dans la plupart des cas, les ménages subissent un impact indirect. Par exemple, des pluies insuffisantes affectent directement la production végétale, tout comme le manque d'intrants. De la même manière, un conflit peut affecter directement l'accès au marché. De meilleurs éléments d'information sur l'effet direct d'un événement dangereux deviennent généralement disponibles tandis que la saison progresse. Néanmoins, pour être en mesure de fournir une alerte précoce, les analystes doivent souvent faire des hypothèses sur la manière dont un événement dangereux affectera certaines choses, comme la production végétale et l'accès au marché, étant donné que des informations claires sur ces impacts risquent de ne pas être encore disponibles. Ces hypothèses peuvent être basées sur des informations historiques ou relatives aux années de référence, ou simplement sur l'avis d'experts (en l'absence de données historiques ou autres).

L'étape 6 se concentre sur la description de la façon dont les effets directs décrits dans l'étape 5 vont avoir un impact sur les sources alimentaires (et les sources de revenus qui y sont associées) mentionnées dans l'étape 3. Les événements qui mettent en relation les effets directs des chocs et les sources alimentaires des ménages sont également appelés « effets indirects ». Les effets indirects se distinguent des effets directs de trois manières qui peuvent être présentes en tout ou en partie :

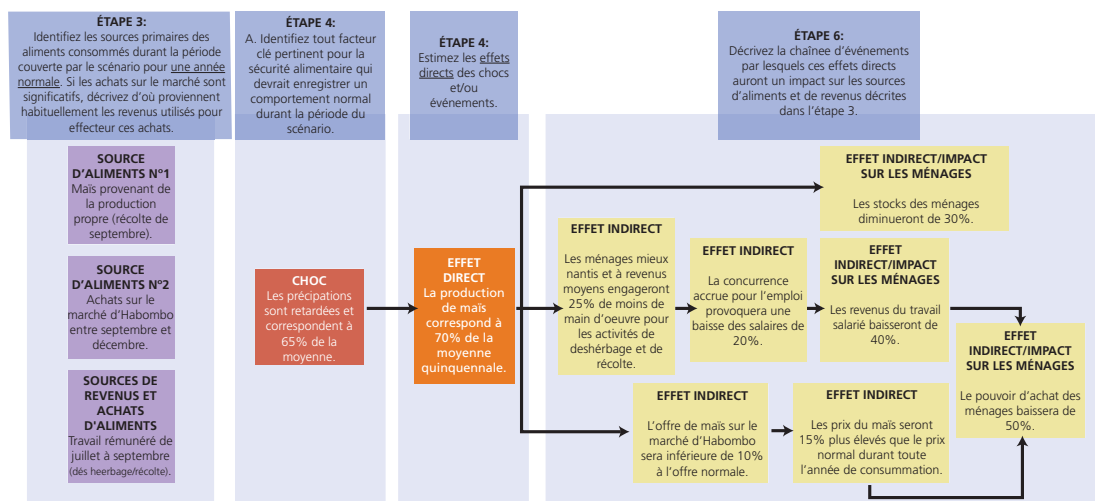
Graphique 1 : Étapes de l'élaboration des scénarios



Source: FEWS NET

- **moment de l'apparition** : les effets indirects se produisent après les effets directs, bien que le temps qui s'écoule entre les effets directs et les effets indirects puisse varier. *Par exemple* : les prix alimentaires augmentent après qu'un conflit ait freiné l'accès au marché ;
- **géographie** : Les effets indirects peuvent se produire dans un périmètre différent de celui du choc et des effets directs. *Par exemple* : l'approvisionnement du marché dans un périmètre sujet à un déficit alimentaire peut diminuer à la suite d'une période de sécheresse et d'une production insuffisante dans un périmètre producteur de surplus ;
- **lieu dans la chaîne d'approvisionnement** : Le type d'effet, direct ou indirect, peut dépendre du lieu où se situent les individus ou les ménages dans la chaîne d'approvisionnement. *Par exemple* : un choc en matière de production affecterait directement les fermiers et aurait ensuite des effets indirects sur d'autres groupes comme les travailleurs agricoles, les commerçants et les consommateurs, tandis qu'un choc en matière de prix alimentaires affecterait directement les consommateurs.

Graphique 2 : Exemple de flux logique des étapes 3 à 6



Source : FEWS NET

Cette chaîne d'événements entre un effet indirect et un impact au niveau des sources alimentaires des ménages peut être très courte dans certains cas et plus longue dans d'autres. Le graphique 2 illustre un exemple simple comprenant un choc, un effet direct et les effets indirects qui entraînent des impacts au niveau des ménages. Dans un cas, la chaîne d'événements entre l'effet direct (production de maïs insuffisante) et l'impact au niveau de la source alimentaire des ménages (déclin des stocks qu'ils détiennent) est très courte. En revanche, dans un autre cas, la chaîne d'événements entre l'effet direct (production de maïs insuffisante) et les impacts au niveau de la source alimentaire des ménages (déclin des revenus du travail) est plus prégnante. Tout comme pour l'étape 5, de meilleurs éléments d'information sur ces « effets indirects » peuvent devenir disponibles ultérieurement dans la saison. Néanmoins, avant que ces éléments d'information ne deviennent disponibles, il est nécessaire de faire des hypothèses claires pour pouvoir élaborer un scénario utile.

Dans l'étape 7, l'analyste estime les impacts des réponses externes, de la communauté et du ménage sur les sources alimentaires. Pour ce faire, l'analyste formule des hypothèses sur le moment d'apparition, la durée et la magnitude des réponses vraisemblables. Lorsque des informations sur les moyens d'existence (c.-à-d. données de référence, profils) existent, elles permettent de savoir comment les ménages font face à la situation. Il est cependant nécessaire de faire un certain nombre d'hypothèses. Par exemple, il se peut que les ménages pauvres aient l'habitude d'envoyer un de leurs membres travailler ailleurs, dans le cadre des mouvements migratoires, lorsque l'année est mauvaise. Il se peut, cependant, que nous devions présumer que la demande est suffisante pour engager ces travailleurs. Lorsque les informations sur les moyens d'existence sont limitées ou inexistantes, des hypothèses devraient être faites quant à la manière et la mesure dans laquelle les ménages pourront faire face à la situation. Ces hypothèses peuvent être basées sur des données historiques, des informations anecdotiques ou des jugements d'expert et l'expérience. En plus des hypothèses sur la manière dont les ménages réagissent, des hypothèses similaires doivent être faites quant au niveau, au moment de l'apparition et à la durée des réponses externes (p. ex., aide humanitaire, décisions stratégiques et décisions commerciales).

Dans l'**étape 8**, les informations relatives aux résultats initiaux au niveau des ménages (étape 6) et aux réponses (étape 7) sont rassemblées et prises en compte dans le contexte des moyens d'existence locaux, afin d'estimer les résultats définitifs prévus en matière de sécurité alimentaire. Il ne faut pas oublier que, dans le cadre de ces scénarios, nous nous intéressons aux résultats en matière de sécurité alimentaire qui s'appliquent aux individus, plutôt qu'aux relevés relatifs aux cultures, aux animaux ou aux prix des denrées alimentaires. Par exemple, une fois que les hypothèses sur la manière de faire face à la situation et les réponses externes ont été prises en compte, les ménages seront-ils confrontés à une nette diminution de l'accès aux denrées alimentaires et/ou au revenu ? L'impact sera-t-il suffisamment important pour menacer la sécurité des moyens d'existence des ménages ? Sera-t-il suffisamment important pour que les ménages soient exposés à des déficits alimentaires et/ou des risques accrus de malnutrition aiguë ? L'idéal est d'analyser ces résultats en matière de sécurité alimentaire par zone(s) de subsistance et en les morcelant par périmètre géographique et par groupe de population (p. ex., groupe de richesse).

Lorsque des données de référence sur les moyens d'existence existent, les analyses relatives aux résultats peuvent être effectuées pour prévoir le niveau et l'étendue de la survie et les déficits quant à la protection des moyens d'existence². Dans les pays où les données de référence sont inexistantes, les projections doivent être faites sur la base d'hypothèses portant sur la mesure dans laquelle un choc diminuera les revenus des ménages et leur capacité à accéder aux denrées alimentaires. Ces hypothèses peuvent être enrichies par d'autres types de données sur les moyens d'existence, comme des profils ou de simples descriptions de zones.

Même lorsque des données de référence sur les moyens d'existence existent, il est nécessaire de faire un certain nombre d'hypothèses au niveau des ménages. Par exemple, nous supposons que les ménages se comporteront de la même manière qu'ils l'ont fait au cours de l'année de référence, dans la mesure où les actifs et opportunités qui leur sont disponibles sont identiques.

Lors de la discussion des résultats en matière de sécurité alimentaire, un mauvais scénario pourrait décrire la situation suivante : « *Au cours des 6 prochains mois, l'insécurité alimentaire augmentera dans les périmètres agro-pastoraux du nord pour atteindre des niveaux élevés et extrêmes.* » Un meilleur scénario pourrait décrire la situation suivante :

Au cours des 6 prochains mois, l'insécurité alimentaire augmentera dans les périmètres agro-pastoraux du nord pour atteindre des niveaux élevés et extrêmes. Presque tous les ménages pauvres seront exposés à des déficits alimentaires dans une proportion pouvant atteindre 20 % au cours de la période de soudure (de septembre à octobre), même après que des stratégies d'adaptation aient été déployées pour faire face à la situation, vraisemblablement sous la forme de ventes de bétail et d'une production de charbon accrue. Parmi les ménages à revenu intermédiaire, ceux qui sont largement tributaires de la production de haricots (environ 40 % du groupe de richesse), connaîtront des déficits alimentaires compris entre 5 et 10 % au cours de la même période. Les ménages qui appartiennent à ces deux groupes de richesse et qui vivent dans les trois localités situées à l'ouest, où l'accès au marché est plus difficile, seront exposés à des déficits encore plus importants, en supposant que des programmes d'assistance alimentaire ne soient pas initiés. Une migration atypique à partir de ces périmètres et en direction de la capitale régionale se produira vraisemblablement en août, au plus tard. Les ménages mieux nantis, environ 15 % de la population de la région, pourront subvenir à tous leurs besoins alimentaires et non alimentaires. On prévoit que les niveaux de malnutrition aiguë globaux, qui fluctuent généralement entre 7 et 9 % au cours des mois de septembre à octobre, seront supérieurs à la normale, sans pour autant envisager une augmentation de la mortalité.

Dans l'**étape 9**, les événements qui peuvent modifier les résultats des scénarios sont identifiés et les impacts de ces hypothèses alternatives sont décrits. Comme indiqué précédemment, l'élaboration des scénarios nécessite que les analystes de la sécurité alimentaire fassent beaucoup d'hypothèses. Pour certaines de ces hypothèses, l'individu ou le groupe qui élabore le scénario peut être tout à fait confiant. Pour d'autres hypothèses, il risque de l'être moins. Il est important que l'information traduisant cette incertitude soit, le cas échéant, communiquée aux décideurs. En outre, il peut y avoir des événements peu vraisemblables, mais qui auraient un impact important sur les résultats en matière de sécurité alimentaire (p. ex., un ouragan à Haïti), s'ils se produisaient. Par conséquent, pour s'assurer que les décideurs possèdent toutes les informations nécessaires et que les analystes ont l'opportunité d'expliquer les raisons pour lesquelles les choses peuvent

.....
 2 Pour obtenir des informations sur les seuils en matière de survie et de protection des moyens d'existence, voir « *The Practitioner's Guide to HEA* » (*Le guide du praticien à l'approche économique des ménages*), qui peut être consulté dans la section « *Livelihoods* » (Subsistance) du site Web FEWS NET, sous « *Guidance and Tools* » (Directions et outils) : <http://v4.fews.net/Pages/livelihoods.aspx?loc=6&l=en>

se réaliser différemment de ce qui est prévu, il convient d'identifier les principaux événements qui, sans être inclus dans le scénario, sont possibles et entraîneraient des résultats en matière de sécurité alimentaire différents de ceux identifiés dans l'étape 8.

Pour atteindre cet objectif, toutes les diverses hypothèses qui ont été faites au cours du processus d'élaboration du scénario doivent être réexaminées. Ce réexamen doit englober à la fois les hypothèses sur les chocs de l'étape 4 (p. ex., quel sera le niveau de pluviométrie) et les hypothèses faites dans le cadre d'autres étapes du processus d'élaboration du scénario (p. ex., les hypothèses sur les impacts directs et indirects ou les réponses). Ensuite, les analystes doivent identifier les principales hypothèses qui leur inspirent une moindre confiance ou qui sont particulièrement importantes aux résultats du scénario. Pour chacune de ces hypothèses, les analystes doivent identifier une possibilité probable et décrire les changements que subirait les résultats en matière de sécurité alimentaire, exposés dans l'étape 8, si cette possibilité se matérialisait. Notez que les descriptions relatives à la manière dont les événements peuvent se produire différemment peuvent être succinctes. L'objectif en la matière ne consiste pas à élaborer un autre scénario intégral, mais plutôt à mettre en relief les priorités de surveillance.

SECTION 2 : Principes directeurs

En plus de suivre les huit étapes décrites précédemment, les principes directeurs suivants doivent être pris en compte lors de l'élaboration des scénarios relatifs à la sécurité alimentaire.

A. Aligner l'élaboration des scénarios sur le Cadre de réduction des risques de catastrophe

Pour assurer la cohérence, l'élaboration des scénarios relatifs à la sécurité alimentaire doit utiliser un vocabulaire commun. Étant donné que l'alerte précoce à la famine est essentiellement une forme d'analyse du risque de catastrophe, il est judicieux d'adopter un vocabulaire qui soit cohérent avec le Cadre de réduction des risques de catastrophe (RRC) convenu au niveau international. Le risque de catastrophe désigne généralement le potentiel d'un danger quelconque et la vulnérabilité d'une population à ce danger (et également sa capacité à faire face à la situation). Cette relation peut s'exprimer comme suit :

$$\text{RISQUE} = f(\text{danger, vulnérabilité/capacité à faire face à la situation})$$

Le cadre RRC, exprimé sous cette forme, est extrêmement pertinent, car il nous permet de faire la différence entre cause et effet. Le « risque » est l'effet ou le résultat que nous mesurons, plus particulièrement le « risque d'insécurité alimentaire ». Deux facteurs donnent ce résultat : la cause externe, qui est le *danger* ; et la cause interne, qui est une combinaison entre la *vulnérabilité* de la population à ce danger et sa capacité à *faire face* à ce danger.

Dans le cadre de l'analyse relative à la sécurité alimentaire, un ménage peut être « vulnérable » à un danger particulier, mais pas nécessairement au « risque » de l'insécurité alimentaire. Pourquoi en est-il ainsi ? Tout d'abord, le niveau de vulnérabilité d'un ménage à un danger particulier est variable en fonction de la manière dont le ménage satisfait à ses besoins élémentaires, ce qui est lié à son système de moyens d'existence, c'est-à-dire, aux actifs ou capitaux (sociaux, naturels, physiques, financiers, producteurs et humains) qui lui sont disponibles. Par exemple, si un ménage satisfait à ces besoins en étant principalement tributaire de la production agricole, le choc du prix des produits de base n'exposera pas forcément ce ménage au risque de l'insécurité alimentaire. En revanche, il peut y être exposé en raison d'une période de sécheresse. Deuxièmement, la magnitude du danger doit être prise en compte, car il existe des variations au sein de chaque année et d'une année sur l'autre. Troisièmement, même si un ménage est vulnérable à un danger, il peut tout de même être en mesure d'y réagir ou d'y faire face de manière efficace, en augmentant sa dépendance au moyen de stratégies d'adaptation qui ne sont pas affectées par ce danger, ou en puisant dans ses stocks alimentaires ou ses économies. Par conséquent, le risque d'insécurité alimentaire dépend non seulement de la vulnérabilité du ménage à un danger, mais également de la magnitude de ce danger et de la capacité des ménages à faire face à la situation à court et moyen terme.

B. Incorporer les éléments saisonniers dans l'analyse relative aux scénarios

Tout comme les chocs auront des impacts différents sur des ménages différents, ils impacteront de manière différente les ménages à des moments différents de la période couverte par le scénario. Par exemple, une flambée des produits alimentaires de base aura un impact plus important si elle se produit au cours d'une

période pendant laquelle les stocks alimentaires provenant de la propre production des ménages sont épuisés et que les ménages sont plus dépendants d'achats. Les pertes de récolte peuvent affecter les travailleurs agricoles aussi bien pendant les périodes de travail de haute saison (pertes de revenu en espèces et paiement en nature) qu'après la moisson (pertes dans le cadre de leur propre production destinée à la vente et la consommation). De même, les options qui s'offrent aux ménages en matière de réponses changeront en fonction de la période de l'année. Les ménages pourraient avoir tendance à compter sur la collecte d'aliments sauvages pendant la période de soudure. Mais si la moisson est particulièrement insuffisante et les pénuries alimentaires plus précoces qu'elles ne le sont habituellement, ces denrées alimentaires risquent de ne pas être encore disponibles. C'est pourquoi les scénarios doivent prendre en compte les éléments saisonniers. L'examen des chocs, des effets et des réponses doit englober des informations sur le moment de leur apparition, et les scénarios doivent décrire les résultats en matière de sécurité alimentaire tout au long de la période couverte par le scénario, et non pas seulement à la fin du scénario.

C. Utiliser des données historiques comme éléments d'information pour élaborer les hypothèses

L'élaboration d'hypothèses informées sur les chocs, effets et réponses futurs nécessite toujours l'évaluation des conditions existantes et un certain niveau de jugement d'expert. Les données historiques doivent cependant jouer également un rôle important comme éléments d'information pour élaborer ces hypothèses. Les informations à caractère historique peuvent englober à la fois des données quantitatives, comme des prix ou des données de production historiques, et des informations qualitatives, comme le fait de connaître la manière dont les ménages ont fait face à des situations similaires dans le passé. Par exemple, des données sur des schémas typiques de malnutrition aiguë pourraient être utilisées comme éléments d'information pour établir des estimations sur le nombre vraisemblable d'admissions dans les centres d'alimentation au cours des six prochains mois. Ou bien, des années analogues pourraient permettre d'estimer plus facilement les impacts vraisemblables des prévisions pluviométriques sur la production végétale.

D. Prendre en compte le contexte régional et le contexte international pertinents

Bien que les scénarios relatifs à la sécurité alimentaire soient généralement élaborés pour chaque pays, il est important de prendre en compte les facteurs régionaux dans le cadre de l'analyse. Des événements qui se produisent dans un pays voisin ou même éloigné, peuvent soulever des questions importantes quant à la manière dont les conditions et résultats en matière de sécurité alimentaire se développeront. Il est important de pouvoir reconnaître les cas dans lesquels de tels événements auront vraisemblablement un impact sur la sécurité alimentaire des ménages et d'inclure ces informations lors de l'élaboration des scénarios. Par exemple, existe-t-il des politiques commerciales dans les pays voisins qui affecteront l'approvisionnement et les prix alimentaires dans le cadre du scénario ? Le conflit qui a lieu dans un pays voisin affectera-t-il l'accès aux marchés, à la terre ou aux services sociaux ? La production régionale qui se situe au-dessus de la moyenne compensera-t-elle les déficits de production locaux ? La période de sécheresse que connaissent les pays gros exportateurs de céréales (p. ex., l'Australie, la Thaïlande et les États-Unis) affectera-t-elle le prix des importations de céréales ?

E. Fournir des descriptions claires des résultats en matière de sécurité alimentaire

L'analyse relative à la sécurité alimentaire a pour objectif ultime de connaître les résultats qui concernent les individus en matière de sécurité alimentaire. Les scénarios doivent donc aller au-delà de la prédiction des chocs (p. ex., mauvaise récolte, prix alimentaires élevés) et de la description des conditions en matière de sécurité alimentaire, pour s'engager dans une analyse sur la manière dont ces chocs impacteront les ménages et affecteront leur sécurité alimentaire. Les résultats en matière de sécurité alimentaire doivent décrire le niveau d'accès aux denrées alimentaires et l'utilisation que les ménages et individus situés dans le périmètre de l'analyse font des denrées alimentaires. Cela comprend une description de ceux **qui sont** victimes de l'insécurité alimentaire (p. ex., quelle population ou quel groupe de richesse, taille de la population victime de l'insécurité alimentaire), de la **durée prévue** de cette insécurité alimentaire, de la sévérité de cette insécurité alimentaire, et tout commentaire pertinent sur la **manière de faire face** à la situation et les réponses externes qui pourront être apportées.

Tableau récapitulatif des scénarios du FEWSNET

ÉTAPE 1A – Choisir un type de scénario (p. ex. le plus vraisemblable).	
ÉTAPE 1B – Identifier la zone géographique sous analyse.	
ÉTAPE 1C – Définir la durée et le calendrier du scénario.	
ÉTAPE 2A – Faire une synthèse des preuves relatives aux conditions et résultats actuels en matière de sécurité alimentaire (consommation alimentaire, moyens d’existences, nutrition, mortalité). (« actuel » signifie le début du premier mois de la période couverte par le scénario)	
ÉTAPE 2B – Sur la base de la réponse donnée à l’étape 2A, classier les ménages habitant cette zone, par le biais d’une échelle de sévérité de l’insécurité alimentaire.	
ÉTAPE 3 – Identifier les sources primaires des aliments consommés <u>durant la période couverte par le scénario</u> . En cas d’achats importants sur le marché, décrire l’origine des revenus utilisés pour réaliser ces achats. Quelle est l’impact de cette information en termes de vulnérabilité des ménages ?	
ÉTAPE 4A – Identifier les facteurs pertinents pour la sécurité alimentaire et qui sont censés se comporter normalement au cours de la période du scénario.	
ÉTAPE 4B – Identifier les chocs probables et estimer leur niveau et portée. Il est particulièrement important de cerner les chocs pertinents pour les ménages pauvres. Les chocs peuvent également être conçus comme des « anomalies ».	
ÉTAPE 5 – Quels sont les effets directs de ces chocs/anomalies ?	
ÉTAPE 6 – Décrire la chaîne d’événements par lesquels ces effets directs auront un impact sur les sources d’alimentation et de revenus des ménages, telles qu’énoncées dans l’étape 3.	
ÉTAPE 7 – Quelle sera la réponse probable des ménages et des acteurs externes face aux impacts décrits dans l’étape 6 ?	
ÉTAPE 8A – Étant donné les conditions et les résultats actuels (étape 2), les impacts prévus sur les sources d’alimentation et de revenus (étape 6) et les réponses probables (étape 7), quels sont les résultats projetés en termes de consommation alimentaire, de moyens d’existence, de nutrition et de mortalité durant la période couverte par le scénario, en particulier pour les ménages pauvres et très pauvres de cette région ? <i>Assurez-vous de décrire les résultats prévus en matière de sécurité alimentaire sur toute la période du scénario.</i>	
ÉTAPE 8B – Sur la base de la réponse donnée à l’étape 8A, classier les ménages habitant cette zone, par le biais d’une échelle de sévérité de l’insécurité alimentaire.	
ÉTAPE 9 – Si un seul scénario est élaboré (p. ex. le scénario le plus vraisemblable), énumérer les événements susceptibles de modifier ce scénario et décrire brièvement leur impact probable. Choisir des événements qui : <ul style="list-style-type: none"> ● sont possibles mais qui ne sont pas inclus dans le scénario (étapes 4-7) ; ● auraient un impact significatif sur la sécurité alimentaire (revenus, dépenses, et/ou sources d’alimentation). <p><i>Outre les événements locaux, il est souhaitable de prendre en considération des événements à l’échelon macro, régional, international ou autre événement exogène à une analyse strictement nationale.</i></p>	

ANNEXE 10. LIGNES DIRECTRICES DU CCR SUR L'UTILISATION DE LA TÉLÉDÉTECTION POUR L'ANALYSE IPC

L'imagerie satellitaire peut être utilisée pour observer les conditions de pluviosité et de végétation pratiquement en temps réel et dans toutes les régions du monde, même à l'échelle de petites régions dans certains pays. Le principal avantage de l'utilisation des images par satellite est que celles-ci permettent de mieux comprendre les caractéristiques de la production agricole et des cultures, en particulier lorsque les images correspondant à la situation ou à la campagne actuelle sont comparées à celles de campagnes antérieures ou à une situation qui peut être considérée comme moyenne ou normale. Ces données permettent de déterminer, sur le plan qualitatif, si la campagne actuelle est « bonne » ou « mauvaise », et dans quelle mesure, en la comparant à d'autres saisons ou à la situation moyenne.

Il existe actuellement différents types d'images par satellite mais les deux catégories les plus fréquentes sont celles qui concernent la pluviosité et la végétation. La pluviosité est généralement le principal facteur qui freine le développement des cultures dans les régions arides et semi-arides et constitue donc le premier indicateur à surveiller sur la base de la pluviosité enregistrée sur une période de 10 jours et de la pluviosité accumulée. Le NDVI (indice différentiel normalisé de végétation) est une observation directe de l'évolution de la végétation qui constitue donc un bon indicateur des conditions climatiques antérieures à la date d'observation.

Malgré les données qualitatives relativement bonnes qui en résultent, l'information résultant de la télédétection doit être utilisée essentiellement comme preuve indirecte lorsqu'il n'existe pas assez de preuves directes sur les effets de référence clés (en particulier sur la disponibilité d'aliments). L'information de la télédétection peut également être utilisée pour étayer d'autres effets de référence clés tels que les avoirs relatifs aux moyens d'existence, les dangers et même l'eau. Toutefois, les données dérivées de la télédétection ne doivent jamais être utilisées seules, mais accompagnées de méta-données détaillées et de données au sol, de légendes clairement présentées et d'information sur la fiabilité des produits et des cartes associées.

Pour en savoir plus

Veuillez consulter les lignes directrices sur l'utilisation des données de télédétection pour l'analyse IPC présentées sur le site Web de l'IPC

Plusieurs institutions fournissent gratuitement des informations et des produits relatifs à la télédétection. Par exemple :

<http://www.vgt4africa.org/>

http://earlywarning.usgs.gov/fews/#DATA_PORTALS

<http://www.marsop.info/marsop3/>

ANNEXE 11. INITIATIVES LIÉES À L'IPC

Système d'information de santé et nutrition

(www.thehnts.org)

Le Système d'information de santé et nutrition (SISN/HNTS) est une collaboration d'organisations non-gouvernementales (ONG), d'agences des Nations Unies (NU), et de bailleurs de fonds dont la fonction est la lecture critique, l'analyse et la validation des méthodes de collecte de données sanitaires et nutritionnelles, et des informations dans un nombre limité d'urgences humanitaires.

Le principal objectif du SISN est d'apporter un soutien à la prise de décision humanitaire en offrant les meilleures informations possibles, fondées sur des preuves, sur la santé et la nutrition. Le SISN se propose d'atteindre son but :

- en suivant la mortalité et la malnutrition dans un nombre limité de crises ;
- en validant le caractère complet et la qualité des données ;
- par une recherche opérationnelle sur de meilleurs outils et méthodes de collecte de données.

La principale collaboration au niveau mondial se fait à travers les clusters globaux de responsabilité sectorielle Santé et nutrition et sur le terrain à travers les groupes pays de responsabilité sectorielle Santé et nutrition. En outre, le SISN a des relations privilégiées avec les groupes suivants : Assessment Capacities Project (ACAPS), Famine Early Warning Network (FEWSNET), Interagency Standing Committee Needs Assessment Task Force (IASC/NATF) et Centre for Research for the Epidemiology for Disasters (CRED).

Liens avec l'IPC

Le SISN cherche à suivre et surveiller les données relatives à la nutrition, puis de les valider. Par conséquent, il est clairement nécessaire d'établir et d'entretenir des relations avec l'IPC. L'établissement de liens entre l'IPC et le SISN garantira à ce dernier l'accès à davantage de données pertinentes, et permettra à l'IPC de contribuer à renforcer les rapports actuels avec d'autres groupes tels que les ACAP, CRED et le Programme de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART). Ces groupes sont décrits ci-après.

Global Pulse

(www.un.org)

L'initiative Global Pulse cherche à remplir le manque d'information qui existe actuellement entre le moment où une crise mondiale frappe des populations vulnérables et celui où les décideurs peuvent disposer d'informations et d'analyses quantitatives solides. Cette initiative a établi des partenariats avec les gouvernements nationaux, les organismes des Nations Unies, les institutions universitaires, ainsi que des organisations de la société civile dans les pays développés et en développement.

Global Pulse :

- fournit à la communauté internationale des preuves rapides et en temps réel sur la façon dont la crise mondiale se répercute sur les vies des populations les plus pauvres et les plus vulnérables ;
- tire la sonnette d'alarme sur les nouvelles situations de vulnérabilité et leur constante dégradation à l'échelle planétaire ;
- apporte aux décideurs une information en temps réel et des analyses visant à garantir que les décisions adoptées pour affronter cette crise tiennent dûment compte des besoins des pays et des populations les plus vulnérables.

Liens avec l'IPC

L'IPC et Global Pulse présentent de nombreux points communs, d'où l'importance d'une relation entre les deux systèmes. En effet, l'IPC et Global Pulse cherchent tous deux à fournir à la communauté du développement des données pertinentes en temps réel sur les crises de sécurité alimentaire. De plus, l'objectif central des deux approches est de pouvoir fournir aux décideurs des analyses qui garantissent que les décisions à adopter à propos des crises tiennent suffisamment compte des besoins des pays et des populations les plus vulnérables. Compte tenu de ces éléments, il est indispensable d'établir des relations étroites entre les deux principaux groupes techniques.

Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes

(<http://www.cred.be/>)

Le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) est un centre interdisciplinaire qui étudie la prise de décision individuelle et en groupe dans un contexte d'incertitude climatique ainsi que la prise de décision face au risque environnemental. Les objectifs du CRED concernent les interventions humaines face aux changements climatiques et à la variabilité du climat, ainsi que l'amélioration des communications et de l'utilisation de l'information scientifique relative au changement et à la variabilité du climat.

Liens avec l'IPC

L'établissement de rapports entre l'IPC et le CRED pourrait s'avérer bénéfique pour les deux parties. Du côté de l'IPC, cette collaboration permettrait de superposer les cartes de l'IPC sur celles du CRED décrivant les pays et les zones où la malnutrition globale aiguë (GAM) est supérieure à 15 %. Ce recouvrement permettrait d'effectuer une triangulation pour l'analyse IPC. De son côté, le CRED pourra profiter de l'accès aux données recueillies par l'IPC. La meilleure façon d'établir un lien entre l'IPC et le CRED serait d'incorporer ce dernier au partenariat proposé forum/assemblée.

Programme de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition

(www.smartindicators.org)

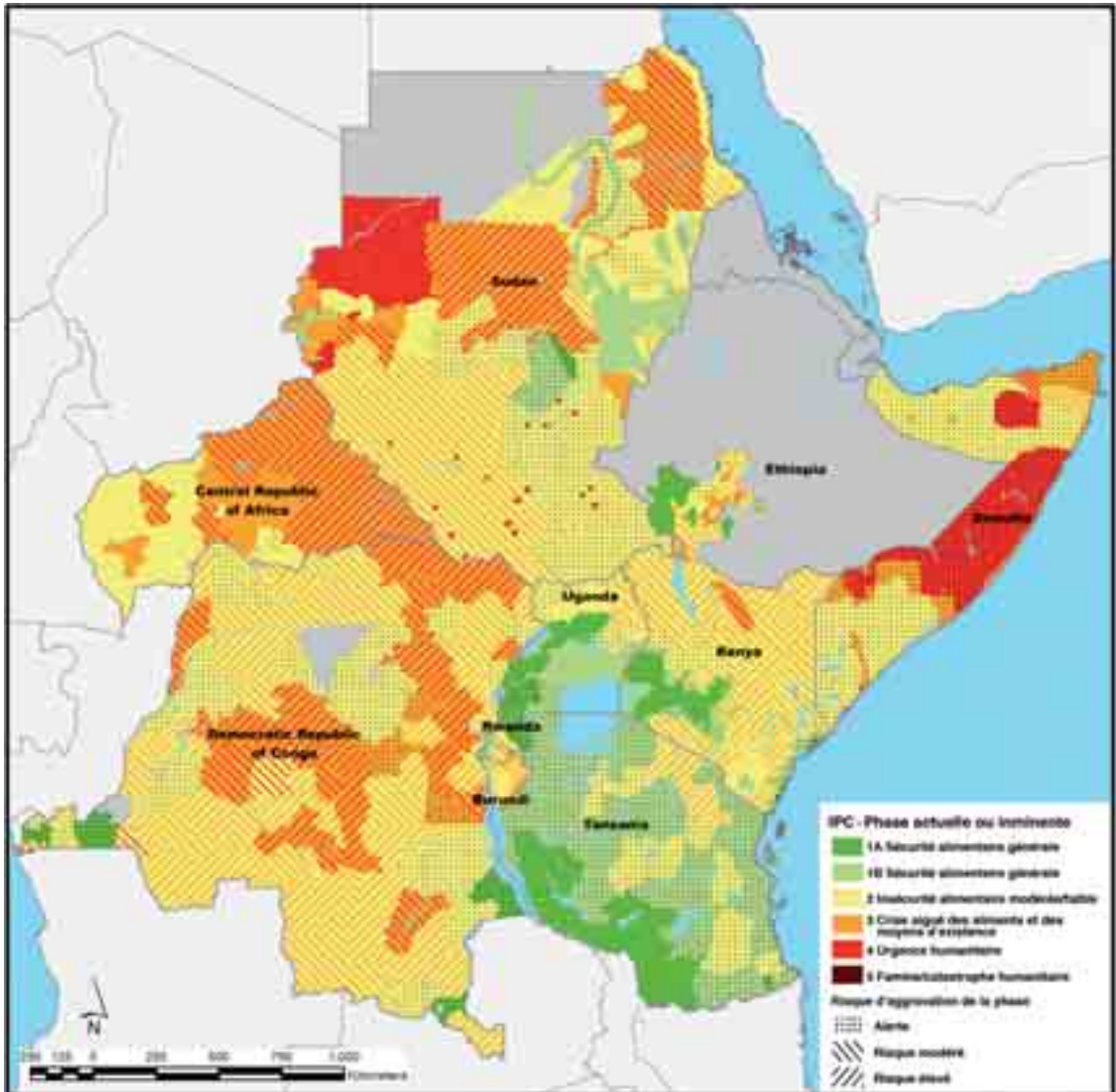
Le Programme de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) est une initiative interinstitutions visant à améliorer le suivi et l'évaluation des interventions d'aide humanitaire. De manière plus précise, le programme met à l'essai une approche destinée à recueillir, analyser et diffuser régulièrement une information basée sur trois types de données essentielles sur la mortalité, la situation nutritionnelle et la sécurité alimentaire, en veillant à ce que ces données soient rapidement disponibles pour la prise de décision en matière de politique et de ressources.

Pour assurer la cohérence des données, le programme SMART a mis au point un manuel d'enquête et un logiciel analytique incorporant la planification, la collecte et l'analyse des données relatives à la situation nutritionnelle et au taux de mortalité.

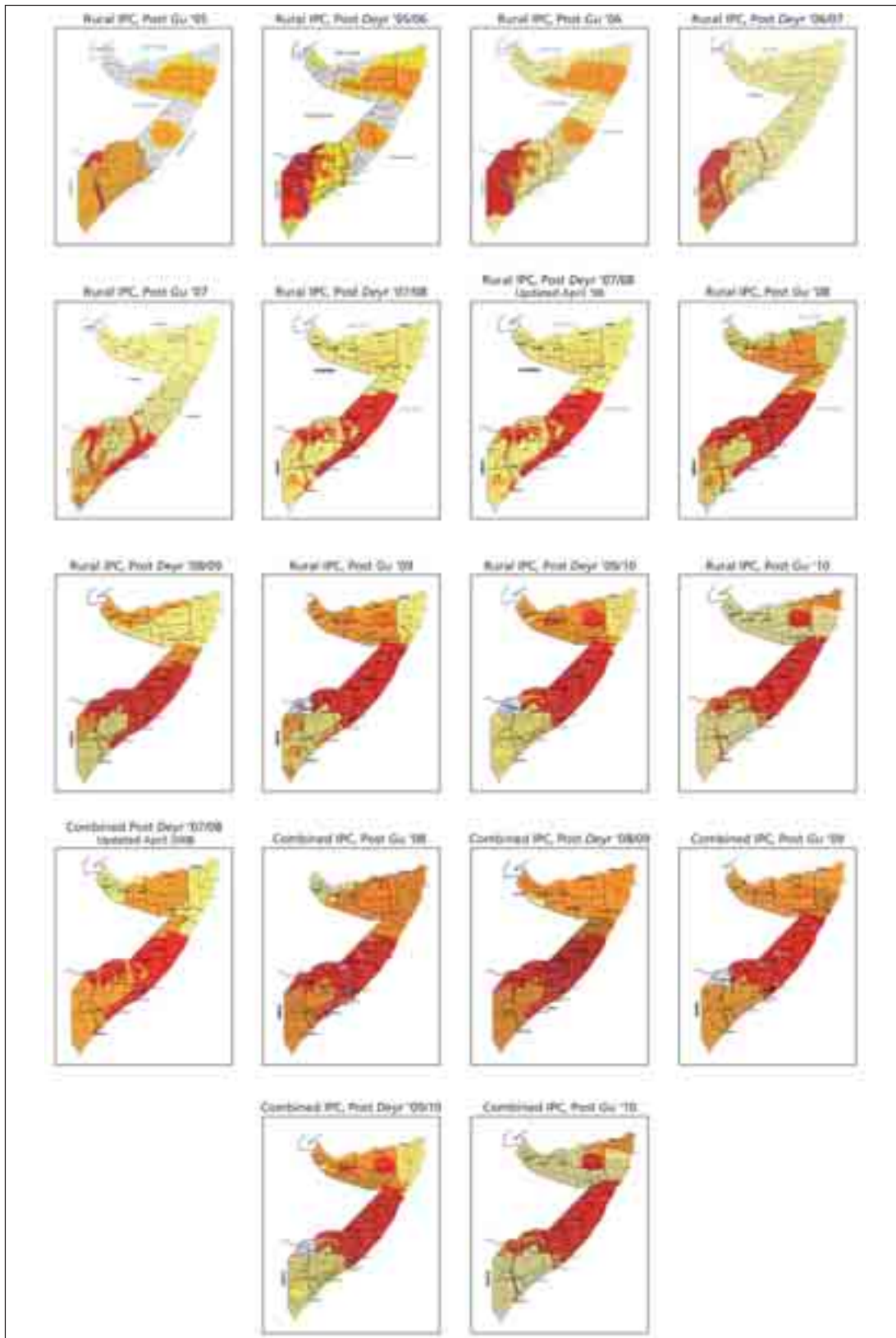
Liens avec l'IPC

Il est important d'établir des liens entre l'IPC et le processus SMART afin d'être au courant de tous les changements recommandés en matière de méthodologie d'enquêtes sur la nutrition et la mortalité. La meilleure façon d'établir un lien étroit entre le programme SMART et l'IPC est d'assurer la participation d'un membre du groupe noyau de SMART au sein du Groupe de travail technique de l'IPC. Une autre possibilité est de garantir qu'au moins un organisme partenaire de l'IPC intègre, dans son personnel, un des membres du groupe noyau de SMART. Celui-ci pourra communiquer à son tour les informations pertinentes aux membres du partenariat de l'IPC.

ANNEXE 12. SITUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE ORIENTALE (NOVEMBRE 2010)



ANNEXE 13. SÉRIES CHRONOLOGIQUES DES CARTES DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE CLASSIFICATION PAR PHASES EN SOMALIE (2005-2010)



ANNEXE 14. GLOSSAIRE

Accès (voir Accès à la nourriture)

Accès à la nourriture : accès des ménages/individus à des ressources suffisantes (droit) permettant d'acheter une nourriture appropriée pour une alimentation nutritive. Les droits s'appliquent à l'ensemble des lots de produits dont une personne peut s'assurer la maîtrise compte tenu des dispositions juridiques, politiques, économiques et sociales prévalant dans la communauté où elle vit (y compris les droits traditionnels tels que l'accès aux ressources communes) (FAO, Synthèse sur la sécurité alimentaire, 2006).

Adultes : insuffisance pondérale, surcharge pondérale, obésité.

- **Prévalence de l'insuffisance pondérale chez l'adulte** : population adulte présentant un indice de masse corporelle inférieur à 18,5.
- **Prévalence de la surcharge pondérale chez l'adulte** : population adulte présentant un indice de masse corporelle supérieur ou égal à 25.
- **Prévalence de l'obésité chez l'adulte** : population adulte présentant un indice de masse corporelle supérieur ou égal à 30. (Unicef)

Analyse de l'intervention : processus moyennant lequel un ensemble d'actions appropriées est établi, fondées sur : (a) les besoins et les moyens d'existence de la population touchée et (b) l'environnement opérationnel. Pour simplifier, l'analyse de l'intervention est le processus de mise en relation de l'évaluation des besoins ou de l'analyse situationnelle avec l'élaboration du programme (Inter-agency Food Security & Nutrition Response Analysis Workshop, FAO, 2011).

Avoirs : au sens large, les avoirs correspondent à tout ce qui est précieux ou utile, par exemple une compétence, une qualité, un produit de base, etc. (Chambers Compact Dictionary). Dans le cadre des moyens d'existence durables, les avoirs sont définis selon les cinq catégories suivantes :

- **humains** : état sanitaire et nutritionnel ; capacité physique ; compétences ; niveau d'éducation ; etc. ;
- **sociaux** : ménage, genre, liens de parenté autres réseaux ; groupes communautaires ; valeurs et attitudes ; etc. ;
- **financiers** : revenu ; crédit et prêts/emprunts ; épargne ; liquidités ; etc. ;
- **physiques** : avoirs productifs, tels qu'outils et équipement ; entrepôts ; logement ; bétail ; infrastructure ; etc. ;
- **naturels** : terres ; eau ; forêts ; etc. (PAM, Food Security Assessment Learning Repository).

Avoirs relatifs aux moyens d'existence : dans le cadre des moyens d'existence durables, les avoirs sont définis selon les cinq catégories suivantes :

- **humains** : état sanitaire et nutritionnel ; capacité physique ; compétences ; niveau d'éducation ; etc. ;
- **sociaux** : ménage, genre, liens de parenté et autres réseaux ; groupes communautaires ; valeurs et attitudes ; etc. ;
- **financiers** : revenu ; crédit et prêts/emprunts ; épargne ; liquidités ; etc. ;
- **physiques** : avoirs productifs, tels qu'outils et équipement ; entrepôts ; logement ; bétail ; infrastructure ; etc. ;
- **naturels** : terres ; eau ; forêts ; etc. (PAM, Food Security Assessment Learning Repository).

Besoins énergétiques quotidiens : nombre minimal de calories requis pour un niveau d'activité normal et une bonne santé, tenant compte de l'âge, du genre, du poids et du climat (en moyenne, 2 350 kcal par jour). Note : les estimations des besoins énergétiques quotidiens sont variables. En situations d'urgence, une alimentation de 2 100 kcal/personne/jour constitue un chiffre de planification couramment utilisé.

Catastrophe : situation qui provoque un immense dommage humain, matériel, économique ou environnemental, en menaçant la vie et/ou les moyens d'existence des personnes, et en dépassant les

capacités d'adaptation des communautés et/ou du gouvernement touchés (Programme alimentaire mondial, Food Security Assessment Learning Repository).

Chocs : événements ayant un impact négatif sur l'état nutritionnel et/ou la sécurité alimentaire. Ils peuvent être naturels ou causés par l'homme (Programme alimentaire mondial, Food Security Assessment Learning Repository).

Ciblage : processus et outils visant à identifier des candidats pour bénéficier des programmes. Les méthodes de ciblage clés comprennent l'évaluation des ressources (par exemple sur la base des revenus accrédités), la vérification indicative des ressources (*proxy-mean tests*) (par exemple sur la base d'information relative aux caractéristiques observables, telles que le domicile, les avoirs possédés ou la structure démographique), des approches participatives géographiques et fondées sur la communauté, et l'auto-ciblage (From Food Aid to Food Assistance : Innovations in Overcoming Hunger, Rome, Programme alimentaire mondial, 2010).

Classement de la richesse (catégories) : mode de classement des personnes en communautés en fonction de la perception des membres de ces communautés de la bonne situation économique ou de la pauvreté des personnes (par exemple, les catégories sont généralement « très pauvre », « pauvre », « a » et « nanti ») (Banque mondiale).

Consommation alimentaire : quantité de nourriture consommée par les individus, ménages, communautés et nations. Les indicateurs reflètent la quantité de nourriture consommée par une population, en utilisant souvent des indicateurs indirects associés à la disponibilité alimentaire. La consommation alimentaire par personne est la quantité de nourriture de chaque produit de base et de ses dérivés par individu par rapport à la population totale. L'apport énergétique alimentaire par personne correspond à la quantité de nourriture, en kcal par jour, par individu par rapport à la population totale (FAO).

Danger : un phénomène, une substance, une activité ou une condition humaine revêtant un danger pouvant causer ou précipiter une catastrophe. Les dangers peuvent comprendre des menaces environnementales d'ordre climatique, topographique ou sismologique. Ils peuvent également comprendre des dangers suscités par l'homme, tels que les maladies, les agents chimiques et biologiques, la radiation nucléaire, les conflits humains et les menaces économiques.

Déficit de l'accès à la nourriture : comparaison entre la capacité d'un ménage ou d'un individu à accéder à la nourriture et les besoins de consommation minimaux pour une alimentation équilibrée (FAO).

Déficit de la consommation alimentaire : écart entre le niveau de consommation alimentaire requis pour satisfaire les besoins nutritionnels et la consommation alimentaire réelle (Programme alimentaire mondial, Food Security Assessment Learning Repository).

Développement durable : développement permettant de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins (Banque mondiale, 2000).

Disponibilité alimentaire : disponibilité en quantités suffisantes d'aliments de qualité adéquate, fournis par le biais de la production intérieure ou d'importations (y compris l'aide alimentaire) (FAO, Synthèse sur la sécurité alimentaire, 2006).

Enrichissement des aliments : pratique qui consiste à accroître de manière intentionnelle la qualité nutritionnelle d'un aliment en augmentant sa teneur en micronutriments essentiels, tels que les vitamines et minéraux (y compris les oligo-éléments), dans le but d'améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire et de contribuer à la santé publique avec un minimum de risque pour la santé (Unicef).

Évaluation des risques : méthodologie visant à déterminer la nature et l'étendue des risques par le biais de l'analyse des dangers potentiels et de l'évaluation des conditions existantes de vulnérabilité, qui ensemble pourraient toucher les personnes exposées, les propriétés, les services, les moyens d'existence et l'environnement dont ils dépendent (ONU/SIPC - Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles).

Famine : inaccessibilité absolue à la nourriture d'une population ou d'un sous-groupe d'une population dans sa totalité, pouvant provoquer la mort à court terme (ACH).

Filets de sécurité : programmes de transfert non contributifs ciblés sur les pauvres et les personnes vulnérables à la pauvreté et aux chocs (Banque mondiale, 2011).

Groupe de moyens d'existence : groupe de personnes partageant les mêmes moyens d'existence de base et modes de vie (par exemple les mêmes activités principales de subsistance, les mêmes activités principales

de revenus et pratiques sociales et culturelles) et confrontées aux mêmes risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Programme alimentaire mondial, Food Security Assessment Learning Repository).

Incidence de la pauvreté : pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté national jugé approprié par les autorités du pays (Banque mondiale).

Indicateur de substitution : moyen indirect de mesurer une variable. Il fournit des informations sur un facteur de manière indirecte (Programme alimentaire mondial, Food Security Assessment Learning Repository).

Indice de masse corporelle : indice poids/taille couramment utilisé pour identifier l'insuffisance pondérale, la surcharge pondérale et l'obésité chez les adultes. Il correspond au poids (en kilogrammes) divisé par le carré de la taille exprimée en mètres (kg/m²).

Indice des stratégies d'adaptation : méthodologie d'estimation de la situation de la sécurité alimentaire des ménages fondée sur la réversibilité des stratégies d'adaptation auxquelles ils ont recours (Coping Strategies Index Field Methods Manual).

Indices anthropométriques : combinaisons de mesures du corps humain et comparaison de celles-ci avec des données de référence. Par exemple, les mesures du poids et de taille peuvent être combinées pour produire l'indice de masse corporelle (poids/taille² - voir définition ci-après) ou le poids peut être mis en rapport avec la taille par le biais de l'utilisation de données de référence mises au point ou adoptées par l'Organisation mondiale de la santé (Unicef).

Insécurité alimentaire : situation dans laquelle les personnes sont menacées ou touchées par une consommation d'aliments inadéquate ne permettant pas de satisfaire les besoins nutritionnels. Elle peut survenir par indisponibilité d'aliments, par manque d'accès social ou économique à une alimentation adéquate, et/ou du fait d'une mauvaise utilisation de la nourriture (Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition, FAO).

- **Insécurité alimentaire chronique** : incapacité à long terme ou persistante à satisfaire les besoins de consommation alimentaire minimaux.
- **Insécurité alimentaire passagère** : incapacité à court terme ou temporaire à satisfaire les besoins de consommation alimentaire minimaux, qui indique une capacité de redressement. En règle générale, les périodes courtes d'insécurité alimentaire liées à des crises sporadiques peuvent être considérées comme passagères.
- **Insécurité alimentaire cyclique** : variations habituelles de la sécurité alimentaire, généralement saisonnières. En règle générale, si l'insécurité alimentaire saisonnière dure au total au moins six mois par an, elle est considérée comme chronique. Si elle dure au total moins de six mois par an, elle est considérée comme passagère (FAO).

Insécurité alimentaire chronique : incapacité à long terme ou persistante à satisfaire les besoins alimentaire minimaux.

Insuffisance pondérale à la naissance : bébés pesant moins de 2 500 grammes à la naissance (5 livres, 8 onces). Ces nouveau-nés sont particulièrement susceptibles de tomber malade ou de mourir au cours des premiers mois de leur vie (Centre pour le contrôle et la prévention des maladies, 2007).

Malnutrition : toute nutrition inadéquate, y compris la dénutrition (et la suralimentation) découlant d'une alimentation inadéquate (ou excessive) par rapport aux besoins et/ou maladies. La malnutrition est généralement classée de la manière suivante :

- **malnutrition chronique (retard de croissance)** : elle se traduit par un retard de croissance, qui correspond à un score taille-pour-âge inférieur à 1, 2 ou 3 écarts types par rapport à la population de référence (retard de croissance léger, modéré et grave). Elle est due à des carences nutritionnelles chroniques ou temporaires (en énergie et/ou micronutriments) au cours de périodes critiques, et/ou peut également être le résultat d'une exposition répétée à des infections ou même à la pauvreté d'une manière générale ;
- **malnutrition aiguë (émaciation)** : insuffisance pondérale par rapport à la taille et/ou présence d'un œdème bilatéral. Elle reflète l'adéquation entre muscle et tissu adipeux ;
- **retard de croissance (insuffisance pondérale)** : cet indicateur, qui mêle retard de croissance et émaciation, mesure la prévalence des enfants présentant une insuffisance pondérale par rapport à d'autres enfants du même âge. La même mesure, le Z-score (voir définition) et les valeurs limites - 1, - 2 et - 3 sont utilisées pour définir si la sous-alimentation est légère, modérée ou grave. (Centre pour le contrôle et la prévention des maladies, 2007).

Mécanismes d'alerte rapide : collecte, analyse et utilisation d'information visant à prédire, prévenir et atténuer les effets des dangers et risques futurs (FEWSNET).

Ménage : unité formée par des personnes habitant ensemble et « partageant la même marmite ». Les concepts de ménage et de famille sont différents. Les familles peuvent vivre à l'extérieur du ménage tout en conservant une participation active à l'économie de celui-ci (FAO).

Moyens d'existence : capacités, avoirs (tant matériels que sociaux) et activités requis pour un moyen d'existence visant à la survie et au bien-être futur, et politiques et institutions qui favorisent ou limitent l'accès aux avoirs et au choix concernant ces activités (Manuel Sphere).

Productivité agricole : mesure de la valeur ajoutée par unité d'intrant (Rapport sur le développement dans le monde, Banque mondiale).

Programmes « travail contre rémunération » : programmes qui comprennent des transferts d'espèces assortis de conditions, incluant également l'échange de travail contre rémunération, élaborés en vue de créer ou réhabiliter des avoirs communautaires ou publics (travaux communautaires ou publics) (Food Aid to Food Assistance : Innovations in Overcoming Hunger, Rome, Programme alimentaire mondial, 2010).

Programmes « vivres contre travail » : programmes qui se caractérisent par l'utilisation de nourriture comme mode de paiement/compensation en échange de programmes de travail à forte intensité de main-d'œuvre mis en place en vue de créer ou de récupérer des avoirs communautaires ou publics (travaux communautaires ou publics) (PAM).

Qualité des aliments : la mesure dans laquelle l'alimentation fournit de manière optimale les nutriments essentiels, y compris les types et formes de nutriments. Cela inclut l'adéquation alimentaire de l'apport en vitamines, minéraux, énergie et protéines, mais également la forme spécifique des graisses, hydrates de carbone et protéines. La quantité et la densité des nutriments sont des variables importantes pour déterminer la qualité des aliments. Les besoins en nutriments sont basés sur divers critères, en fonction de chaque nutriment. Outre les nutriments, les fibres constituent un élément nécessaire pour une alimentation équilibrée.

Réduction du risque de catastrophe : le concept et concrétisation de la réduction des risques de catastrophe moyennant des efforts systématiques en vue d'analyser et gérer les facteurs qui déterminent les catastrophes, y compris par le biais de la diminution de l'exposition aux dangers et de la vulnérabilité des personnes et de la propriété, de la gestion des terres et de l'environnement, et d'une meilleure préparation face aux événements néfastes (ONU/SIPC - Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles).

Relèvement : restauration et amélioration, s'il y a lieu, des installations, moyens d'existence et conditions de vie des communautés touchées par des catastrophes, y compris les efforts visant à réduire les facteurs de risque de catastrophe (ONU/SIPC - Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles).

Résilience : capacité d'un système à résister ou à revenir à une situation normale lors des situations de danger/choc ou de stress permanent.

Résilience face aux catastrophes : capacité d'une communauté en matière de redressement et d'adaptation suite à un choc ou à un événement adverse.

Risque : combinaison entre la probabilité d'un événement et ses conséquences négatives (ONU/SIPC - Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles, 2009).

Risque de catastrophe : pertes potentielles en vies, état de santé, moyens d'existence, avoirs et services qui pourraient toucher une communauté/société particulière au cours d'une période future déterminée.

Le risque de catastrophe comprend différents types de pertes potentielles, dont certains s'avèrent souvent difficiles à quantifier. Néanmoins, la connaissance des dangers prédominants et des caractéristiques du développement démographique et socio-économique permet de réaliser une estimation et une cartographie des risques de catastrophe, avec divers niveaux de fiabilité (ONU/SIPC - Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles)

Santé : situation de bien-être absolu physique et mental, et non l'absence de maladies ou d'infirmités (Organisation mondiale de la santé). De même que la sécurité alimentaire, la santé est souvent définie en termes d'absence de maladies ou d'infirmités. Les indicateurs communs de la santé des populations comprennent l'espérance de vie à la naissance, le taux de létalité des enfants de moins de 5 ans et la mortalité infantile.

- **Espérance de vie à la naissance** (années) : nombre d'années qu'un nouveau-né pourrait vivre si les tendances de la mortalité au moment de sa naissance se maintiennent durant sa vie.
- **Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans** : probabilité de décéder avant 5 ans, exprimée pour 1 000 naissances vivantes.
- **Taux de mortalité infantile** : probabilité de décéder avant un an, exprimée pour 1 000 naissances vivantes.
- **Score de consommation alimentaire** : indicateur de substitution qui représente la valeur énergétique (calories) et nutritive (teneur en macro- et micronutriments) des aliments consommés par les ménages. Il est calculé sur la base du type d'aliments et la fréquence à laquelle les ménages les consomment sur une période de sept jours (Programme alimentaire mondial, Food Security Assessment Learning Repository).

Sécheresse : diminution temporaire de l'eau et de l'humidité disponibles, celles-ci étant considérablement inférieures à la normale durant une période spécifique. Les éléments clés de cette définition sont :

- la diminution est temporaire (si la réduction est permanente, des termes tels que « sec » et « aride » seraient plus appropriés) ;
- la diminution est considérable ;
- la diminution est définie par rapport à une « norme », c'est-à-dire un niveau habituel ;
- la période qui sert de base à la norme est précisée. (Programme de formation à la gestion des catastrophes des Nations Unies, Sécheresse et Famine).

Sécurité alimentaire : on parle de sécurité alimentaire quand toute une population dispose en tout temps d'un accès matériel, social et économique à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante pour satisfaire ses besoins énergétiques alimentaires, répondant à ses préférences alimentaires, et lui permettant de mener une vie active et en santé (L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2001). Néanmoins, la mesure de la sécurité alimentaire s'avère complexe. La sécurité alimentaire est dans la plupart des cas basée sur l'absence d'insécurité alimentaire (voir insécurité alimentaire).

Sécurité alimentaire des ménages : condition de la sécurité qui dépend de l'accès permanent à une offre suffisante d'aliments sains et nutritifs en vue de satisfaire les besoins de l'ensemble des membres du ménage. La définition de base de la sécurité alimentaire est que toute une population dispose en tout temps d'un accès aux aliments nécessaires pour mener une vie active et en santé, alors que la sécurité alimentaire des ménages est centrée sur le ménage ou la famille en tant qu'unité d'activité de base au sein d'une société (PAM).

Seuil de pauvreté absolue : niveau de revenus ou de dépenses au-dessous duquel une alimentation suffisante adéquate du point de vue nutritionnel et les besoins non alimentaires essentiels ne sont pas accessibles. Le seuil de pauvreté absolue généralement retenu est de 1,25 dollar EU par jour et de 2 dollars EU par jour (Banque mondiale).

Stratégies d'adaptation : activités auxquelles les personnes ont recours en vue d'obtenir de la nourriture, des revenus et/ou services lorsque leurs moyens d'existence habituels ont été interrompus ou que d'autres chocs/dangers réduisent leurs possibilités de satisfaire leurs besoins essentiels.

Stratégies de subsistance : manières dont les ménages utilisent et combinent leurs avoirs pour obtenir des aliments, des revenus et d'autres biens et services (Programme alimentaire mondial, Food Security Assessment Learning Repository).

Surveillance des maladies : suivi permanent d'une maladie (tant de la maladie que de sa propagation) dans le but de contrôler la situation (Centre pour le contrôle et la prévention des maladies, 2007).

Taux brut de mortalité : il s'agit du « taux de mortalité toutes causes confondues d'une population ». Il est obtenu par la formule suivante : (nombre de décès durant une période spécifique)/(nombre de personnes qui risquent de décéder durant la même période) x (période) (PAM et CDC 2005). Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (TMM5) est calculé de la même manière. Toutefois, les seuils de référence diffèrent du TBM.

Taux de morbidité : nombre de nouveaux cas par unité de temps divisé par la population en danger. La prévalence peut également être utilisée pour estimer la charge de la morbidité et correspond au nombre d'individus présentant une maladie/condition divisé par la population totale à un moment déterminé (prévalence ponctuelle) ou durant une période (prévalence d'une période donnée) (Organisation mondiale de la santé).

Taux de mortalité : mesure du nombre de décès (en général ou dus à une cause spécifique) au sein d'une population déterminée par rapport à la population totale durant une période déterminée (Organisation mondiale de la santé).

Transferts en espèces : sommes d'argent versées aux bénéficiaires. La somme totale d'argent fournie est liée à la finalité du transfert. Lorsque celui-ci a pour finalité de fournir un accès à la nourriture (par exemple pour l'aide alimentaire), le montant en espèces est généralement égal à la valeur des transferts alimentaires sur le marché local. Les transferts en espèces peuvent également être fournis à des fins non alimentaires (par exemple pour offrir un abri ou satisfaire d'autres besoins essentiels), et donc impliquer différents montants d'argent au profit des bénéficiaires (PAM).

Utilisation (des aliments) : deux aspects principaux : (1) utilisation physique des aliments à l'échelon des ménages ; et (2) utilisation biologique des aliments à l'échelon individuel. L'IPC s'intéresse à l'utilisation physique des aliments y compris le stockage des aliments, les préférences alimentaires, la préparation des aliments, les pratiques alimentaires et les besoins en eau. L'utilisation biologique des aliments à l'échelon individuel est importante pour comprendre le bien-être nutritionnel dans son ensemble, y compris les aspects liés aux soins de santé, à l'assainissement et autres besoins physiologiques (FAO).

Vulnérabilité : la vulnérabilité est liée aux dangers/chocs et peut résulter des probabilités qu'un événement potentiellement néfaste ne survienne. La vulnérabilité est fonction de l'exposition, de la susceptibilité et de la résilience (PAM).

Z-score (ou score de déviation standard) dans l'évaluation anthropométrique : déviation de la valeur pour un individu par rapport à la valeur médiane de la population de référence, divisée par la déviation standard pour la population de référence (Unicef).

ANNEXE 15. BIBLIOGRAPHIE

Action contre la faim. (2008). Introduction to Food Security Intervention Principles. Paris.

Alexander, L., et Smith, D. (2004). Evidence and Analysis : Tackling the structural causes of conflict in Africa and strengthening preventive responses. International Alert. Londres.

Alinovi, L., Hemrich, G., et Russo, L. Editors. (2008). Beyond Belief : Food Security in Protracted Crises. FAO. Rome.

Banque mondiale. (2009). Human Development Indices. Washington, DC.

Banque mondiale. (2009). International Poverty Comparisons. *Chapter 10 : Poverty Inequality Handbook*. Washington, DC.

Baschieri, A., et Falkingham, J. Developing a Poverty Map of Tajikistan : A Technical Note. *Southampton Statistical Sciences Research Institute Applications & Policy Working Paper A05/11*. University of Southampton. Southampton.

Bedi, K., Coudouel, A., et Slimer, K. (2007). More than a Pretty Picture : Using Poverty Maps to Design Better Policies and Interventions. Banque mondiale. Washington, DC.

Bradbury, M. (1998). Normalizing the crisis in Africa. *Journal of Humanitarian Crisis*. Récupéré de <http://www.jha.ac/articles/a043.htm>

Brennan, L. (1984). The development of the Indian famine codes : Personalities, politics, and policies. In *Famine as a Geographical Phenomenon* (eds) B. Currey & G. Hugo. Reidel Publishing. Dordrecht.

Brewster, R. (2005). Natural Disaster Recovery Planning, Document présenté à la conférence "Built Environment Issues in Small Island States". University of Technology, Kingston. 2-6 août 2005.

Burkle Jr, F., and Gregg Greenough, P. (2008). Impact of Public Health Emergencies on Modern Disaster Taxonomy, Planning, and Response. *American Medical Association Vol. 2/N° 4*.

Cahn, M. (2002). Sustainable livelihoods approach – Concepts and practice. Massey University.

Carney, D., Drinkwater, M., Rusinow, M., Neefjes, K., Wanmali, S., et Singh, N. (1999). Livelihoods approaches compared – A brief comparison of livelihood approaches of DFID, CARE, Oxfam and UNDP. UK Department for International Development (DFID). Londres.

Chambers, R., et Conway, G. (1991). Sustainable rural livelihoods : Practical concepts for the 21st century. *IDS Discussion Paper 296*. Institute of Development Studies. Sussex.

Checchi, F. and L. Roberts (2005). Interpreting and using mortality data in humanitarian emergencies : A primer for non-epidemiologists. Humanitarian Practice Network. Londres, ODI : 41.

Chopak, C. (2000). Early Warning Primer : An Overview of Monitoring and Reporting. Famine Early Warning Systems Network. Washington, DC.

Darcy, J. et Hofmann, C A. (2003). According to need ? Needs assessment and decision making in the Humanitarian Sector. *HPG Report 15*. Overseas Development Institute. Londres.

Davis, B. (2002). Is it Possible to Avoid a Lemon ? Reflections on Choosing a Poverty Mapping Method. *Food Policy and Applied Nutrition Program Discussion Paper N° 8*. FAO. Rome. Janvier 30, 2002.

Davis, B. (2003). Choosing a method for poverty mapping. Rome : FAO.

Devereux, S. (2004). Food Security issues in Ethiopia : Comparisons and contrasts between lowland and highland areas. *Paper presented to the Seminar of the Pastoralist Communication Initiative*. UNOCHA. Addis Abeba.

Devereux, S. (2006). Desk review : Identification of methods and tools for emergency assessments to distinguish between chronic and transitional food insecurity and to evaluate the effects of various types and combinations of shocks on these different groups. PAM. Rome.

Devereux, S. (2006). Distinguishing between chronic and transitory food insecurity in emergency needs assessments. Rome, Strengthening Emergency Needs Assessment Capacity (SENAC). PAM. Rome.

Devereux, S., Baulch, B., Hussein, K., Shoham, J., Sida, H., et Wilcock, D. (2004). Improving the analysis of food insecurity – Food insecurity measurement, livelihoods approaches and policy. Secrétariat du Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV). Rome.

DFID (UK Department for International Development). (2001). Sustainable Livelihoods : Guidance Sheets. Londres.

DFID. (2005). "Benchmarking" humanitarian action : Towards global targets, standards and indicators." Information Note 17, août 2005. Londres.

Dilley, M. et Boudreau, T.E. (2001). Coming to terms with vulnerability : A critique of the food security definition. *Food Policy* 26 (3) : 229-247.

Dilley, M., Chen, R., Deichmann, U., Lerner-Lam, A., et Arnold, M., with Agwe, J., Piet-Buys., Kjekstad, O., Lyon, B., et Yetman, G. (2005). Natural Disaster Hotspots : A Global Risk Analysis Synthesis Report. Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale et Columbia University. Mars 2005.

Drinkwater, M. (2003). HIV/AIDS and agrarian change in Southern Africa. *Paper presented to the UN Regional Interagency Coordination and Support Office Technical consultation in the light of an HIV/AIDS pandemic*. Johannesburg. 2003.

Famine Early Warning Systems Network. (2005). FEWSNET Alert Levels : FEWSNET. Récupéré de http://www.fews.net/alerts/index.aspx?pag_eID=alertLevelsDefined

FAO, et DFID. (2000). Proceedings : from the forum on operationalizing sustainable livelihoods approaches. *Paper presented to the Forum on Operationalizing Sustainable Livelihoods Approaches*. Pontignano, Sienne.

FAO, et SICIAV. (2002). Making FIVIMS Work for You - Tools and tips. Rome.

FAO. (1996). Sommet mondial de l'alimentation – Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du PAM. Rome.

FAO. (2002). *Understanding food insecurity and vulnerability : FIVIMS tools and tips*. Rome.

FAO. (2003). Focus on Food Insecurity and Vulnerability – A review of the UN System Common Country Assessments et Banque mondiale. Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Secrétariat du SICIAV et Wageningen University and Research Centre. Récupéré de www.fao.org/DOCREP/006/Y5095E/Y5095E00.htm

FAO. (2007). *Committee on World Food Security : Assessment of the World Food Security Situation, Thirty-third Session*. Rome

FAO. (2010). *Cluster Coordination Guidance : Guidance for FAO Staff Working at Country Level in Humanitarian and Early Recovery Operations*. Rome.

FAO. (2010). *The State of Food Insecurity in the World*. Rome.

FAO. (2011). *Food Security Information for Decision Making*. Online Distance Learning Courses. Rome.

- FAO. (2011). *Guidelines for Measuring Household & Individual Dietary Diversity*. Rome
- FAO. (2011). *A Response Analysis Framework for Food & Nutrition Security Interventions*. Rome.
- Flores, M., Khwaja, Y., et White, P. (2005). Food security in protracted crises : Building more effective policy frameworks. *Disasters 29 (s1): S25-S51*.
- Frankenberger, T. (1992). "Indicators and data collection methods for assessing household food security". In *Household food security : concepts, indicators, measurements : A technical review*, edited by S. Maxwell & T. Frankenberger. New York et Rome : Unicef et IFAD.
- Frankenberger, T.R., Drinkwater, M., et Maxwell, D. (2000). "Operationalising household livelihood security : A holistic approach for addressing poverty and vulnerability". *Proceedings from the forum on operationalising livelihood security approaches*. Rome, FAO.
- FSAU. (2004). Technical Series report on 2004 Post Gu Analysis. *Technical Report N° IV.2*. Nairobi.
- FSAU. (2005). Technical Series report on 2005 Interagency assessment mission : Hafuun to Gar'aad, Northeast Somali coast. *Technical Report N° IV.4*. Nairobi.
- FSAU. (2005). Technical Series report on 2005 Post Gu Analysis. *Technical Report N° IV.7*. Nairobi.
- FSAU. (2006). Technical Series report on Conflict monitoring and food security analysis. Nairobi.
- FSAU. (2006). Technical Series report on Coping Strategies Index. Nairobi.
- FSAU. (2006). Technical Series report on Somali integrated spreadsheet – Operational Manual. Nairobi.
- FSN. (2009). Summary of the FSN Forum Discussion N°. 34 Food Security and Nutrition Security – What is the problem and what is the difference ? 1er avril – 15 mai 2009.
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/009/ae513e.pdf>
- FSN. (2009). Summary of the FSN Forum Discussion N°. 35 Identifying and Addressing Food Insecurity among the Urban Poor, from 27 April to 15 June 2009. Récupéré de
- Gauci, A. *Spatial maps : Targeting & mapping poverty Working Paper*. United Nations Economic Commission for Africa, Poverty and Social Policy Team, Economic and Social Policy Division.
- Gaye, A. (2007). *Measuring Multi-dimensional Poverty*. Regional Technical Workshop on Measuring Human Development. Septembre 2007. Nairobi.
- Griekspoor, A. (2010). Paper on Food insecurity, malnutrition and Morbidity. *As input to revise the health components of the Integrated Food Security Phase Classification*. Organisation mondiale de la santé.
- Guarnieri, V. (2003). Food aid and livelihoods : Challenges and opportunities in complex emergencies. *Paper presented to the FAO international workshop on food security in complex emergencies : Building policy frameworks to address longer-term programming challenges*. Tivoli.
- Haan, N., Marsland N., et Oliveira L. (2003). The impacts of HIV/AIDS on food security in Southern Africa : Regional analysis based on data collected from National VAC emergency food security assessments in Malawi, Zambia, and Zimbabwe. South Africa Development Community. Harare.
- Hakewill, P. A. et Moren, A. (1991). Monitoring and evaluation of relief programmes. *Tropical Doctor Supplement 1* : 24-28.
- Hemrich, G. (2005). Matching food security analysis to context : The experience of the Somalia Food Security Assessment Unit. *Disasters 29 (s1) : S67-S91*.
- High-Level Task Force on the Global Food Security Crisis : Updated Comprehensive Framework for Action. Nations Unies. Septembre 2010.

- Holben, D.H. (2005). The Concept and Definition of Hunger and Its Relationship to Food Insecurity.
- Howe, P., et Devereux, S. (2004). Famine intensity and magnitude scales : A proposal for an instrumental definition of famine. *Disasters* 28 (4) : 353-372.
- HPG (2005). Humanitarian issues in Niger. Overseas Development Institute. Londres.
- Hulme, D., Moore, K., et Shepherd, A. (2001). Chronic poverty : Meanings and analytical frameworks. *CPRC Working Paper 2*. Chronic Poverty Research Center : University of Manchester. Manchester.
- Hyman, G., Larre, C., et Farrow, A. (2005). Methods, results and policy implications of poverty and food security mapping assessments. *Food Policy* 30 : 453-460.
- IASC (Inter-agency standing Committee) CAP Sub Working Group. (2005). The needs analysis framework – Strengthening the process of analysis and presentation. Genève.
- IASC. (2006). Draft 2 – Measuring life and death in humanitarian crises : Proposal for a Humanitarian Tracking service through mortality, health, nutrition assessment and monitoring. Genève.
- ICRC. (2005). How to conduct a food security assessment : A step-by-step guide for National societies in Africa. Genève.
- Kakwani, N. (2007). *New Global Poverty Counts*. *Asian Development Review*, Vol. 24, N° 2, pp. 17–36 © 2007. Banque asiatique de développement.
- Kakwani, N., Khadker, S., et Son, H. (2009). Pro-poor Growth : Concepts and Measurement with Country Case Studies. *Australia International Poverty Centre and United Nations Development Programme Working Paper number 1*. Macquarie University. Sydney.
- Kemp, R. B. (2007). Classifying marginalized people, focusing on natural disaster survivors. *Proceedings of the North American Symposium on Knowledge Organization* Vol. 1.
- Krishnaswamy, S. (2006). The Effects of HIV/AIDS on Botswana's Development. *Field Exchange*, N° 29, décembre 2006.
- Krummenacher, H., et Schmeidl, S. (2001). Practical challenges in predicting violent conflict - FAST : An example of a comprehensive early-warning methodology. *Working Paper N° 34*. Schweizerische Friedensstiftung. Berne.
- Longley, C. et Maxwell D. (2003). Livelihoods, chronic conflict and humanitarian response : A synthesis of current practice. *Working Paper 182*. Overseas Development Institute. Londres.
- Ludi, E. (2009). Climate change, water and food security. Background Note. Institut de Développement d'Outremer. Londres.
- Maire, B., et Delpeuch, F. (2005). Nutrition Indicators for Development. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome.
- Majid, N. et Maxwell, D. (2007) The Role of Food Security and Nutrition Response Analysis in the Emergency Programme Cycle.
- Maxwell, D. et Caldwell, R. (2008). *The Coping Strategies Index : Field Methods Manual, second edition*, CARE. Récupéré de : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/009/ae513e.pdf>
- Maxwell, D., Watkins, B., Wheeler, R., et Collins, G. (2008). *The Coping Strategies Index : Field methods manual*. CARE et PAM. Nairobi.
- Middlebrook, P.J. (2008). Famine and Social Protection Literature : Ethiopia to Maharashtra. Geopolicity, Inc.
- OMS (2001). Iron Deficiency Anaemia : Assessment, Prevention and Control. Récupéré de

- OMS (2009). Global prevalence of vitamin A deficiency in populations at risk 1995-2005. Récupéré de http://www.who.int/nutrition/publications/micronutrients/vitamin_a_deficiency/9789241598019/en/index.html
- PAM and CDC. (2005). *A Manual : Measuring and interpreting malnutrition and mortality*. Rome.
- PAM. (2000). *A collaborative emergency food needs assessment in Uganda – Part III EFNA methodology and tools*. Kampala.
- PAM. (2002). *VAM Standard Analytical Framework – Role and Objectives of VAM Activities to support PAM food-oriented interventions*. Rome.
- PAM. (2010). *Emergency Food Security Assessment Handbook*. Rome.
- PAM. (2010). *Revolution : From Food Aid to Food Assistance in Overcoming Hunger*. Rome.
- PAM. (2011). *Food Security Analysis*. Online Distance Learning Courses. Rome.
- Pingali, P., Alinovi, L., et Sutton, J. (2005). Food security in complex emergencies : Enhancing food system resilience. *Disasters 29 (s1) : 55-24*.
- Riely, F., Mock, N., Cogil, B., Bailey, L., et Kenefick, E. (1999). *Food security indicators and framework for use in the monitoring and evaluation of food aid programs*. FANTA (spell out). Washington, DC.
- Rosegrant, W., Cai, X., et Cline, S. (2002). *Global Water Outlook to 2025. Averting an Impending Crisis : A 2020 Vision for Food, Agriculture, and the Environment Initiative*. September 2002. International Food Policy Research Institute, Washington, DC, USA & International Water Management Institute, Colombo.
- Sanewe, A., et Dube, R. (2009). *Water in a Changing World*. The United Nations World Water Development Report 3 UNESCO 2009. SA-EU Summit, 24 juillet 2008.
- Save the Children UK. (2000). *Household Economy Approach : A resource manual for practitioners*. Londres.
- Save the Children UK. (2008). *FEG Consulting and Save the Children, The Household Economy Approach : A Guide for Programme Planners and Policy makers*.
- Schady, N., Hentschel, J., et Vásquez Sotero, P. (2001). *Experiences with the Development and Use of Poverty Maps. Case Study Note for Peru*. Banque mondiale et Ministère de l'économie et des finances, Pérou.
- Scones, I. (1998). *Sustainable Rural livelihoods : A framework for Analysis*. Institute of Development Studies. Brighton.
- Smith, L., Obeid, E., et Jensen, H. (2000). The geography and causes of food insecurity in developing countries. *Agricultural Economics 22 (2000) : 199-215*.
- Stamoulis, K., et Zezza, A. (2003). *A Conceptual Framework for National Agricultural, Rural Development, and Food Security Strategies and Policies*. *ESA Working Paper N° 03-17, November 2003*. Division de l'économie du développement agricole, FAO. Rome.
- Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions (SMART). Récupéré de www.smartindicators.org.
- Standing Committee on Nutrition. (2004). *Nutrition Information in Crisis Situations*. *UN System Standing Committee on Nutrition Report N° 3*. Secrétariat du SCN. Genève.
- Swindale, A., et Bilinsky, P. (2005). *Household Dietary Diversity Score (HDDS) for measurement of Household Food Access : Indicator Guide*. Food and Nutrition Technical Assistance (FANTA) Project. Washington, DC.
- Swindale, A., et Bilinsky, P. (2006). *Development of a Universally Applicable Household Food Insecurity Measurement Tool : Process, Current Status, and Outstanding Issues*. Food and Nutrition Technical Assistance (FANTA) Project. Washington, DC.

The Sphere Project. (2004). *The Sphere Project : Humanitarian Charter and Minimum Standards in Disaster Response*. Oxfam Publishing. Oxford.

Thorbecke, T. (2005). *Multi-dimensional Poverty : Conceptual and Measurement Issues*. Cornell University. *Paper prepared for The Many Dimensions of Poverty International Conference, UNDP International Poverty Centre*.

Tibbo, K. et Drimie, S. (2006). *Chronic vulnerability to food insecurity : an overview from Southern Africa*. Oxfam. Londres.

Turner, B.L., Kasperson, R., Matson P., et al. (2003). A framework for vulnerability analysis in sustainability science. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 100(14) : 8074-8079.

UN OCHA. (2009). *Assessment and Classification of Emergencies (ACE) Project Mapping of Key Emergency Needs Assessment and Analysis Initiatives (Final Report)*.

UNAIDS. (1999). *A review of household and community responses to the HIV/AIDS epidemic in the rural areas of sub-Saharan Africa*.

UNHCR. (2005). *An introduction to International Protection : Protecting persons of concern to UNHCR*. Genève.

Unicef. (2003). *State of the World's Children 2003*. New York.

Unicef. (inédit). *Assessment of child nutrition in the Greater Horn of Africa : Recent trends and future developments*. Nairobi et New York.

USAID. 2009. *Terms of Trade and Food Security Analysis. FEWS NET Markets Guidance, N° 5 octobre 2009*

Van DerKam, S. (2000). *Revised MSF Guidelines. Field Exchange Issue N° 10*.

Webb, P. (2004) *Water. Food Insecurity in Developing Countries : Major Challenges for the 21st Century*. Gerald J and Dorothy R Friedman School of Nutrition Science and Policy, Tufts University Food Policy and Applied Nutrition Program, *Discussion Paper N° 29*.

Webb, P., Coates, J., Frongillo, E., Rogers, B., Swindale, A., et Bilinsky, P. (2006). *Measuring Household Food Insecurity : Why It's So Important and Yet So Difficult to Do*. Food and Nutrition Technical Assistance (FANTA) Project. Washington, DC.

Young, H., Jaspars, S., Khara, T., and Collins, S. (2005). *Acute malnutrition : Benchmarking system for global humanitarian response*. Valid International. Londres.

ANNEXE 16. LE MANUEL TECHNIQUE IPC DE LA VERSION 1.0 À LA 2.0. EXTRAITS DE L'AVANT-PROPOS ET DES REMERCIEMENTS DES VERSIONS PRÉCÉDENTES.

La version 1 du Manuel technique de l'IPC a été élaborée en 2006 par l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition (FSNAU)³ sous le titre « Cadre intégré de classification de la Phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC) : Manuel technique -version 1 ».

« Depuis 1994, l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie (FSAU) consent des efforts considérables pour améliorer la rigueur de ses analyses de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence et leur pertinence pour améliorer la prise de décision. Afin de réaliser ces objectifs de rigueur et de pertinence, FSAU travaille, depuis février 2004, à l'élaboration et à l'application d'un outil appelé le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). » (Avant-propos original et remerciements, Nicholas Haan, mai 2006).

Le Manuel technique de l'IPC version 1 fut le résultat de l'effort concerté et de la contribution de nombreux experts praticiens et décideurs au plus haut niveau, en particulier :

« Noreen Prendiville, Cindy Holleman, Yusuf Mohamed, Ali Duale, Thomas Gabrielle, Simon Narbeth, Veena Sam-pathkumar, Zainab Jama, James Kingori, Sicily Matu, Ahono Busili, Bernard Owadi, Tom Oguta, Achoka Luduba, Carol Kingori et Francis Barasa. FSAU travaille en étroite collaboration avec FEWS NET Somalie et Mohamed Aw-Dahir et Sidow Addou ont tous deux participé directement à l'élaboration de l'IPC. Le personnel de FSAU sur le terrain a également apporté une contribution substantielle. Nous remercions particulièrement Cindy, Noreen, Thomas, et Veena qui ont assuré l'édition technique de ce manuel ». (Avant-propos original et remerciements, Nicholas Haan, mai 2006).

Les partenaires techniques de FSNAU ont également fourni un précieux retour d'information et soutien pour l'élaboration et l'utilisation de l'IPC v.1 :

«... du PAM, de l'Unicef, d'OCHA, de SC-R-U, de CARE, du gouvernement fédéral provisoire de la Somalie, les autorités du Somaliland et du Puntland... Le groupe de travail régional sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la Corne de l'Afrique... Wolfgang Herbing et de nombreux collègues du PAM-Rome ont également contribué de façon notable aux révisions de l'IPC ». (Avant-propos original et remerciements, Nicholas Haan, mai 2006).

Le processus global et l'élaboration du manuel ont été coordonnés par Nicholas Haan et réalisés avec le soutien de la FAO sur le plan technique et de la gestion :

Prabhu Pingali, Anne Bauer, Margarita Flores, Mark Smulders, Luca Alinovi, Richard China, Graham Farmer, Danièle Donati, Günter Hemrich, Suzanne Raswant, Giovanni Simonelli, Alessandro DeMatteis, Florence Egal, Henri Josserand, Shukri Ahmed et Christian Lovendal. (Avant-propos original et remerciements, Nicholas Haan, mai 2006).

Une version révisée du Manuel technique, v.1.1, a été publiée en 2008 dans le but d'introduire des modifications majeures résultant de deux années de nombreuses expérimentations sur le terrain et de consultations techniques interinstitutionnelles à propos de la version 1 du Manuel.

« Les principales révisions sont les suivantes :

- le nom « Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire » devient « Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire » ;
- la phase 1 peut être, de façon optionnelle, divisée en deux phases : 1a et 1B, Solution provisoire en attendant le développement et l'insertion, dans le futur, d'une nouvelle phase entre les phases 1 et 2 actuelles ;

.....
3 Anciennement Unité d'analyse de la sécurité alimentaire » (FSAU).

- le nom de la phase 2 « Insécurité alimentaire chronique » devient « Insécurité alimentaire modérée/ limite » ;
- la terminologie « niveaux d'alerte précoce » devient « risque d'aggravation » ;
- le format des grilles d'analyse est modifié ;
- des changements sont apportés aux protocoles cartographiques ; »

(Avant-propos et remerciements, Nicholas Haan, mai 2008).

Les révisions ont été effectuées par le groupe de travail technique IPC de l'époque, composé de Suleiman Mohamed (FEWS NET), Agnès Dhur (PAM), Valérie Ceylon (PAM), Nicholas Haan (FAO) et Cindy Holleman (FSNAU/FAO), au nom des partenaires actuels de l'IPC à l'échelon mondial qui ont officialisé le Partenariat mondial de l'IPC en 2008 :

« Avec le concours des gouvernements nationaux, ces institutions internationales et bien d'autres à l'échelon régional et national collaborent pour continuer à développer et étendre l'IPC. Ce processus se fera en fonction de la demande et son développement futur sera alimenté par les expériences et les retours d'information des pays. » (Avant-propos et remerciements, Nicholas Haan, mai 2008).

Les versions 1 et 1.1 du Manuel technique de l'IPC ont pu voir le jour grâce au soutien de nombreuses agences de financement, et en particulier grâce à l'appui permanent de la Commission européenne.

Les versions antérieures de l'IPC sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

FAO/FSAU 2006. Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire : Manuel technique version 1 Nairobi, FAO/FSAU Séries techniques IV : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0748e/a0748e00.pdf>

Partenaires de l'IPC à l'échelon mondial 2008. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire : Manuel technique. version 1.1. FAO. Rome. <http://www.fao.org/docrep/010/i0275e/i0275e.pdf>

